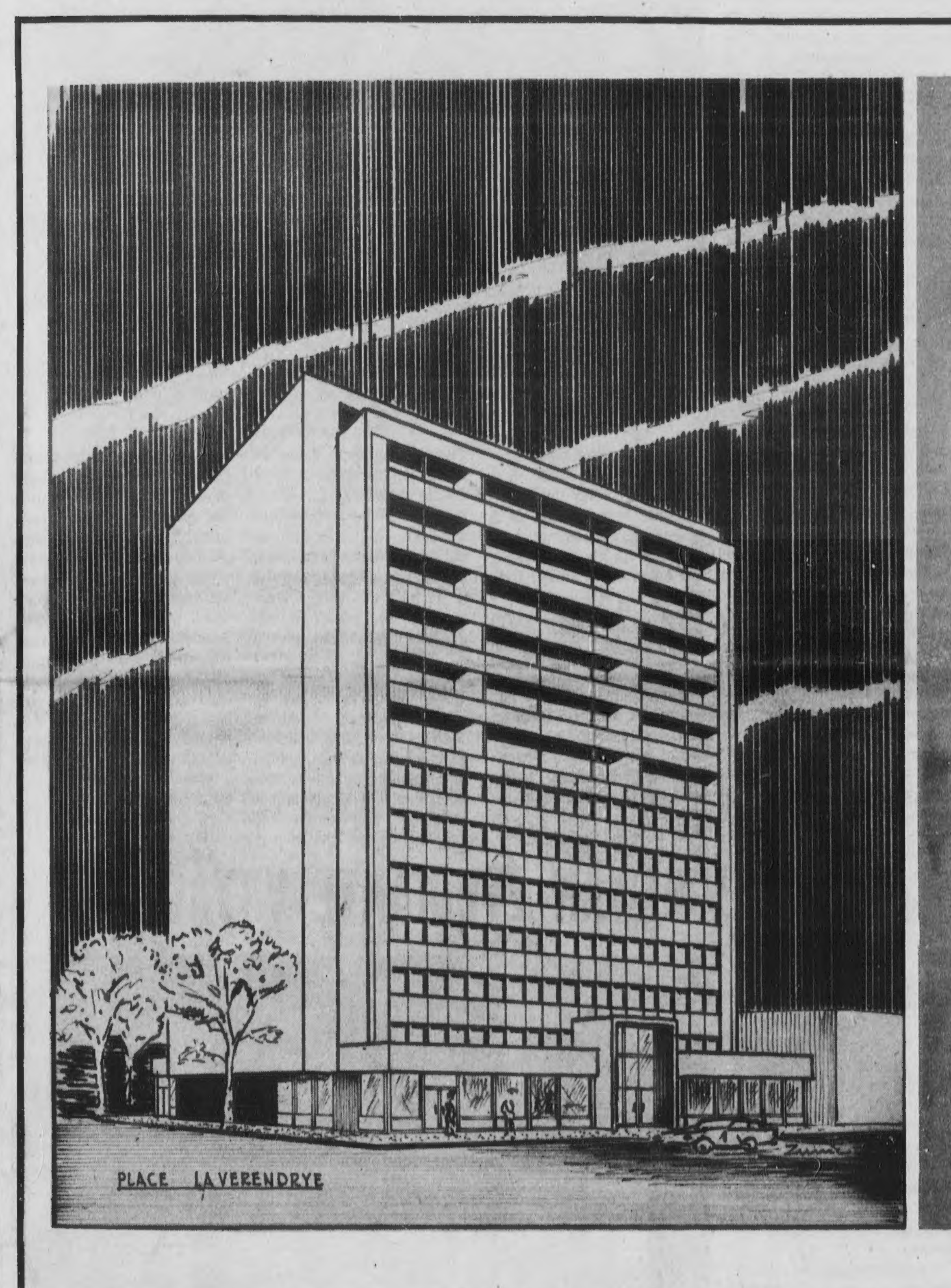
SOMMAIRE

LA LIBERTÉ

Vol. 60 No 19 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 16 AOÛT 1972 15¢



à l'angle des rues Dollard et Taché:

PLACE LA VÉRENDRYE

détails page 3

cahier spécial

La rentrée des classes

pages 9 à 16

CAHIER SUPPLÉMENTAIRE

L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE

PAGES 25 à 32

brasse et cuit...



Hubert Pantel

"Le Devoir" de la semaine dernière nous révélait que les Acadiens du nord-est du Nouveau-Brunswick pourront bientôt écouter la radio française sans avoir recours à des stations québécoises.

CRTC vient d'accorder une licence de radio-diffusion en vue d'exploiter une station de radio AM de langue française à Bathurst, à M. Jean-L. Doucet. Ce qui est encore plus intéressant, la Société nationale des Acadiens (SNA) nous informe que, suite à son intervention auprès du Commissariat aux langues officielles, les téléphonistes et les agents d'information du bureau de la Commission d'assurance-chômage à Moncton, sont maintenant bilingues.

Dans moins de trois semaines, la série de hockey CANADA-RUSSIE aura débutée... Toutes les parties seront télé-diffusées, soit quatre parties au Canada et quatre parties à Moscou. La télé-diffusion se fera alternativement par CTV et CBC, CTV diffusant la première partie le 2 septembre. A mon avis, Winnipeg aurait dû refuser d'être hôte à un match de cette série. Vu que seulement quelque 3,000 spectateurs de Winnipeg pourront assister à la partie et vu que, de toute façon, la partie sera diffusée à la télévision, Winnipeg aurait bien fait de refuser d'être hôte pour cette partie, en signe de protestation contre l'exclusion de l'EQUIPE CANADA des messieurs Hull, Sanderson, Tremblay et Cheevers. Pas grand-chose à perdre, puisqu'on peut regarder les parties à la télévision, de toute façon...

En 1971-72, des citoyens canadiens ont obtenu 57 p.c. de toutes les nominations de professeurs à plein temps dans les universités et collèges canadiens. Des 43 p.c. qui restent, les professeurs des Etats-Unis comptaient pour moins de la moitié (20 p.c. du total) et les autres professeurs venaient d'autres pays étrangers. C'est à se demander où sont tous nos gradués canadiens.

M. Guy Duchesne (26 ans) d'Edmonton a été nommé agent de développement social au bureau de Winnipeg de la Direction de la citoyenneté et du civisme du Secrétariat d'Etat. M. Duchesne travaillera "en vue d'accroître les sentiments d'appartenance au Canada et d'encourager la participation des citoyens à la vie canadienne". Il sera chargé plus particulièrement des programmes de la Direction de l'action socio-culturelle qui sont destinés à fournir une aide culturelle au groupe minoritaire de langue officielle et à favoriser une meilleure compréhension entre groupes francophones et anglophones.

Les Bombers sont vraiment une équipe de football formidable. Humilier Calgary 41 à 14, ça c'est bon pour la motivation! Certains chroniqueurs sportifs des media anglais (même plusieurs) se sont mis d'accord après la partie de mardi dernier contre Calgary pour affirmer que Doug Strong avait "retrouvé sa forme". Je crains que ces messieurs ne se laissent trop influencer par un seul bon jeu défensif de la part de Strong, lorsqu'il a intercepté une passe de Jerry Keeling et a couru 31 verges pour un touché, tout au début du match. Outre ce jeu, Strong ne m'a pas impressionné. D'ailleurs, les seuls deux touchés que Calgary a comptés, c'étaient justement aux dépens de Strong, et le deuxième touché fut exactement le même jeu que le premier... Strong n'est certainement pas le plus vif joueur sur l'équipe des Bombers!

Avant c'étaient les français. Maintenant ce sont les anglais qui se plaignent, soi-disant parce que les francophones sont en train de s'emparer de tous les postes de commande tant au gouvernement que dans l'administration fédérale. Mais pourtant le nombre de francophones occupant des postes de direction a diminué proportionnellement durant une période de cinq ans: en 1971 il était de 14.9 pour cent, alors qu'en 1966 il était de 15 pour cent. Il ne faudrait donc pas se laisser impressionner par les anglophones qui crient "indiscrimination".

PROJET PERSPECTIVES JEUNESSE

"DANSE - ÉTÉ"

par Hubert Pantel

"Donnez-nous $12,815 et en retour un groupe de 13 jeunes s'occupera d'un programme d'animation culturelle par des tournées de danses folkloriques et modernes."

Voilà sans doute la meilleure façon de présenter en résumé la demande et la raison d'être de "Danse-été", un projet de Perspectives Jeunesse subventionné par le Secrétariat d'Etat.

Et comment s'organisent 13 jeunes de 16 à 19 ans qui reçoivent un octroi de $12,815 du gouvernement fédéral? "Ce n'est pas toujours facile", nous confie Mlle Lynne Normandeau, une des responsables du groupe Danse-été. Selon les termes du contrat, le groupe devait présenter des spectacles de danse du mardi au vendredi, y inclus vendredi soir. Mais ce qui est arrivé effectivement, c'est que le groupe danse souvent le soir et à presque toutes les fins de semaine. "Dans ces circonstances, d'ajouter Mlle Normandeau, tout le groupe doit se réunir, parfois en de longues sessions, pour déterminer si oui ou non on pourra danser un tel soir."



Danse-été s'est produit à plusieurs endroits, entre autres à Ste-Rose-du-Lac, à St-Pierre, à St-Jean-Baptiste, ainsi qu'une visite à toutes les deux semaines au Camp Bambin, et une présentation au Camp Notre-Dame à chaque fois qu'un groupe de Contact Canada y séjourne. L'accueil du public à ces soirées animées ou à ces spectacles de danse, est ordinairement très bon. A Ste-Rose-du-Lac, par exemple, environ 300 personnes assistaient à la soirée de Danse-été. Par contre, à St-Jean-Baptiste, l'expérience fut très décevante pour les jeunes danseurs qui cherchent à promouvoir la culture et la langue françaises: presque personne ne s'est intéressé, n'a assisté à la soirée Danse-été.

Le but de Danse-été est de promouvoir la culture et la langue françaises non seulement dans les milieux franco-manitobains, mais également dans des milieux anglais. Par exemple, à tous les mercredis (12h00 et 14h30) le groupe danse au Musée de l'homme et de la nature à Winnipeg, à l'extérieur si la température s'y prête, à l'intérieur autrement. Notons également la présence de Danse-été le 17 août au Centre Culturel dans les cadres du programme Folklorama.

Le projet Danse-été a débuté par une semaine au Camp Notre-Dame, du 25 juin au 2 juillet, en vue de permettre aux jeunes de faire la chorégraphie. Les danses folkloriques furent inspirées par les Gais Manitobains, tandis que les jeunes ont appris, eux-mêmes leurs danses modernes. Les filles ont fait leurs propres costumes, tandis que les costumes des gars furent achetés.

Les participants à Danse-été sont: Lynne Normandeau, Mona Marion, Sylvia Joyal, Johanne Dorge, Suzanne Châtelain, Louise Dorge, Michèle Lemoing, Jeannette Larivière, Jacqueline Boucher, Raymond Lemoine, Michel Dandeneau, Léandre Buissé et Ginette Bilodeau.

"SASKATCHEWAN ÉTUDIANTE VOYAGE"

par Hubert Pantel

Un voyage interprovincial-échange pour la jeunesse étudiante de culture française au Canada, voilà ce qu'est S.E.V. (Saskatchewan Etudiante Voyage). Il s'agit d'un voyage d'une durée de six semaines, voyage pour l'éducation civique et patriotique des jeunes franco-canadiens de la Saskatchewan, plus précisément pour 45 jeunes garçons et filles de la 10e à la 12e année.

Ce groupe, qui s'était rendu à Terre-Neuve le 30 juillet, était de passage à St-Boniface le jeudi 10 août dernier.



De passage à St-Boniface, les jeunes voyageurs de la SEV s'arrêtaient pour visiter les bureaux de CKSB et La Liberté.

Le but principal du voyage est de faire connaître le caractère bilingue du pays aux jeunes de l'Est et de l'Ouest, et également d'établir les liens avec le monde francophone. Le voyage est une occasion également qui permet aux étudiants de connaître sur place les richesses naturelles, économiques et culturelles de leur pays, un voyage qui inspire une fierté nationale éclairée. La rencontre de personnalités politiques et religieuses à travers le pays, le contact avec des jeunes du même âge permet plus que des liaisons d'amitié: c'est en même temps une sensibilisation à leurs droits et à leurs devoirs en tant que canadiens, tout en vivant pendant quelques semaines cette grande expérience d'équipe.

Les 45 jeunes qui participaient au voyage ont été choisis non seulement d'après leur mérite scolaire, mais aussi pour leur participation aux activités françaises et étudiantes de leur milieu. Ils représentent tous les milieux de la Saskatchewan.

SEV est organisé par le Comité régional de l'A.C.F.C. de North Battleford sous le patronage de l'A.C.F.C. provinciale, (L'Association culturelle Franco-canadienne). Le Président et responsable du groupe de voyageurs et le R.P. André Mercure, o.m.i.

Une partie du coût du voyage est défrayée par le Secrétariat d'Etat au niveau fédéral, une partie par des Associations locales et provinciales; les voyageurs notent et remercient également les individus et Associations qui les ont reçus un peu partout au cours de leur voyage.

vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

Mots à corriger

À L'ÉCOLE

FORMES FAUTIVES	FORMES CORRECTES
Le retour à l'école	la rentrée des classes
l'année académique	l'année scolaire
le cours académique	le cours théorique
le dossier académique	le dossier scolaire
un champ de concentration	un secteur de concentration
une période	une heure de cours

LES BONS CANADIANISMES

D'aucuns prétendent que les canadianismes n'ont absolument aucune place dans notre vocabulaire. Je ne suis pas d'accord. Il est certain qu'un texte technique doit être rédigé en français courant. Tout dépend du contexte et du niveau de langue. Un document technique ne saurait, ni ne pourrait, être truffé de joual. C'est évident. Mais prenons maintenant une description de la réalité du Canada, de sa flore, de sa faune et aussi du comportement de ses habitants. Il faut bien alors communiquer en se servant de termes désignant certaines choses, certains actes propres à la vie canadienne. L'Office de la langue française a publié il y a déjà quelque temps un Cahier des Canadianismes de bon aloi. On y trouve des termes qui remontent au régime français: achigan, atoca, bleuet, bordages, poudrerie. Parmi ces mots, il y a des amérindianismes que les indigènes nous ont passés: achigan, atoca, ouaouaron, savane.

Mais il y a aussi dans notre vocabulaire la présence de l'hiver, notre terrible compagnon qui s'attarde parfois un peu trop longtemps: banc de neige, bordage, ceinture fléchée, frasil. Ces mots ne sont pas dans les dictionnaires universels à l'exception de débarbouillette, poudrerie, magasiner et peut-être plusieurs autres que le Larousse a intégrés à son lexique. Les canadianismes bien faits permettent de décrire, d'exprimer le Québec vivant et empreint de sa propre culture française d'Amérique.

J'ai écrit un poème où je me sers de canadianismes, et je me permets d'en citer le premier quatrain:

"Souvent à la brunante, à l'heure où le jour gris
S'éteint sur les talus et sur les bancs de neige
Je marche, vers les cèdres blancs, quand s'assombrit
Le rang calme et frileux, sali de sloche beige."

Brunante, banc de neige, cèdres, rang, sloche. Voilà les mots qui, par leur présence, signalent au lecteur qu'il est au Canada. Ces canadianismes sont essentiels au poème. Ils le situent. Ils lui donnent une dimension plus précise et en même temps plus large, celle des grands espaces blancs de l'hiver de chez-nous.

DOCTEUR C. LAVOIE NOUS RÉVÈLE

CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE À OCCUPATIONS MULTIPLES

M. le Docteur Clément Lavoie, de Saint-Boniface, nous parle de son projet de construction à l'angle des rues Taché et Dollard.



D'ici peu de temps, l'on ne verra plus l'hôpital St-Boniface de cet angle. Un édifice de 17 étages sera construit sur ce terrain vide, à l'angle des rues Taché et Dollard.

"On me demande la nature et le pourquoi de ce projet en voie de construction au numéro 400 de la rue Taché.

Pour mieux répondre à cette question, il me faut faire un bref retour dans le passé et préciser géographiquement le terrain où se situe ce projet. Avant 1967, il existait, en face de l'hôpital, sur le coin sud-est de l'angle Taché-Dollard, deux édifices: le plus ancien qui occupait l'emplacement du coin même datait du début du siècle et, tour à tour avait servi de logement, de restaurant, de confiserie, de salon de barbier, de bureau: depuis 1950 à 1968, il avait abrité le magasin bien connu sous le nom de "Gabe's Variety". En 1968, je m'en portais acquéreur et le démolis. Immédiatement au sud de cet établissement, se trouvait un édifice de deux étages, assez vaste et de construction plus récente. Construit peu après la fin de la dernière guerre, cet édifice logea d'abord la "Parisienne", magasin à rayons assez bien connu mais qui eut une vie assez éphémère. Par la suite, on y trouva une boutique de fer-blanterie, une manufacture de tentes, un restaurant, une boutique de rembourrage de meubles, un salon de coiffure pour dames. En 1954, j'y installai mon cabinet de médecin; j'en devins le propriétaire peu après.

Le 17 janvier 1967, une voiture alla s'écraser sur un des murs extérieurs à l'endroit même où les tuyaux à gaz pénétraient l'édifice; il s'ensuivit un bris dans les conduites et une fuite massive de gaz à l'intérieur du bâtiment. En quelques instants une explosion formidable ébranla tout ce secteur de St-Boniface et détruisit de fond en comble cet édifice. Le terrain devenait vacant; il fallait donc décider: vendre ou construire. La décision sans être facile s'imposait. Je fis construire. Construire! Pourquoi et quoi?

Les raisons pour construire étaient multiples; en voici quelques-unes, pas nécessairement dans cet ordre de priorité. Vendre aurait été reculer devant un défi et céder à des éléments étrangers une autre partie de notre patrimoine. Si l'emplacement devait être avantageux pour quelqu'un de l'extérieur, pourquoi ne le serait-il pas pour un des nôtres? A cela, venait s'ajouter, j'en suis sûr, cet entêtement de Normand qui s'attache à un coin de terre et ne peut souffrir de le céder. Transportez ce Normand au Manitoba et il voudra en plus prouver à qui ne veut le croire, même là où des sons d'une autre langue priment et le coincent de tous côtés. Ce projet veut interpréter et matérialiser ce rêve: c'est ma contribution personnelle à cet axiome qu'il faut prouver, à savoir qu'en plus de survivre, le Canadien-Français peut s'imposer dans la vie économique du Manitoba.

Une autre raison et celle-là plus pragmatique, c'est qu'un besoin réel existe pour le genre d'établissement tel celui en voie de construction. Ce secteur particulier de St-Boniface est singulièrement privé de tous les genres de services, même les plus essentiels; si cette région de la ville incorpore le vaste hôpital de St-Boniface, le plus grand établissement commercial et professionnel de la ville et le plus grand employeur de la localité, il n'en reste pas moins que vous n'y trouverez aucun endroit où prendre un repas, acheter un bibelot, changer un chèque, louer un bureau, trouver un logis. C'est un peu cette lacune que je veux combler. Ceci m'amène à la deuxième question: quoi?

Rêver est facile. L'élaboration et la réalisation sont d'un tout autre ordre. Le site était bien défini: situé en face de l'hôpital, il mesurera cent vingt pieds de largeur et cent vingt pieds de profondeur. Tel que signalé déjà, il est assis dans l'angle sud-est des rues Taché et Dollard. Un édifice, éventuellement de quize étages et couvrant à peu près toute la superficie de ce terrain, y sera construit. L'architecte en est M. Nikola M. Zunic, bien connu à St-Boniface; la maison Baert Construction, également de St-Boniface, sera responsable des travaux. Déjà les piliers et caissons qui devaient s'enfoncer à plusieurs pieds dans le roc, sont en place. La mise en branle de la construction proprement dite, s'effectuera dans quelques jours.

Afin d'assurer la rentabilité du projet et de garantir la progression harmonieuse des travaux; afin également d'éviter les heurts, les chocs et les dérangements dans le domaine prioritaire de la famille et de la profession du médecin, il fut décidé de procéder par étapes. La première et la présente étape verra la construction du sous-sol et de trois étages. La complexion de cette phase et l'ouverture officielle sont prévues pour les débuts de l'an 1973; le coût total de cette tranche des travaux s'établira aux environs d'un million de dollars; les étapes suivantes sont prévues pour un avenir assez rapproché. Qu'y trouvera-t-on?

Au sous-sol, un salon de coiffure pour dames, un salon de barbier et de stylisticien pour hommes, des laboratoires médicaux, une salle de radiologie, des salles pour les services auxiliaires de la banque sise au rez-de-chaussée, des salles d'entreposage et les services de chauffage et l'air climatisé. Au rez-de-chaussée et occupant un espace de deux mille cinq cents pieds carrés, une succursale de la Banque Canadienne Nationale; en plus, un restaurant, une confiserie, le "Park Florist", une pharmacie et quelques autres boutiques. Les étages deux à sept seront occupés par divers bureaux médicaux et professionnels. Les étages supérieurs verront l'aménagement de logis et d'appartements. En prévision des besoins pour fin de stationnement des voitures, plusieurs propriétés adjacentes ont été acquises et pourront contenir plus de cent voitures automobiles.

Et voilà! Cela répond à toutes les questions. Pas tout à fait? Et comment cela s'appelle t'il? "Place La Vérendrye". Et pourquoi pas?

éditorial

LES FINALITÉS DE L'ÉDUCATION

Remettre en question les finalités de l'éducation, c'est en quelque sorte remettre en question les valeurs fondamentales de la Société, de l'Etat responsable du système d'éducation. Bien entendu, je fais alors exception des écoles privées qui n'envisagent pas de la même façon le problème de finalité en matière d'éducation.

Trop souvent, le but, le rôle de l'éducation est pris pour acquis: avant même de songer à un emploi, il faut songer à s'éduquer, sans savoir tout à fait pourquoi. Mais l'éducation peut-elle être sa propre fin? "Impossible", répondra celui qui a le moindrement l'esprit lucide. Mais l'éducation pris à son sens le plus strict, soit un apprentissage, ne peut évidemment pas être sa propre fin.

Parlons de la continuité dans l'éducation, du recyclage constant, de la multiplication des connaissances humaines, enfin de tout ce qui rend impossible la parfaite maîtrise de toutes les connaissances humaines. Il serait donc utopique d'une part, et regrettable d'autre part de croire que l'unique but de l'éducation serait de "bourrer le crâne" des étudiants avec le maximum de connaissances possibles. Il faut attribuer d'autres valeurs à l'éducation, il faut intégrer l'éducation dans un système de formation beaucoup plus complexe où se relieront plusieurs valeurs humaines, disons même à la fois fondamentales, mais qui n'entravent pas les libertés individuelles.

Quand on parle de véritables buts, les finalités importantes de l'éducation, c'est alors que les grands problèmes se posent. Dans une société à base pluraliste et multiculturelle comme l'est la nôtre, une société caractérisée par la coexistence de plusieurs idéologies, comment choisir UNE philosophie ou idéologie et l'instaurer en qualité de "finalité éducationnelle"?

Un problème se pose avant même de savoir comment: à QUI peut-on attribuer le droit de faire cette décision si importante, le droit de choisir cette idéologie? C'est le défaut, je dirais même la gratuité du système actuel d'éducation publique où le gouvernement se donne le droit de décider des structures, où le gouvernement choisit de rejeter toute philosophie ou idéologie en matière d'éducation (i.-e. le principe des écoles privées).

Mais n'est-ce pas que cette décision de rejeter toute idéologie est en soi une idéologie, une façon de voir les choses? Et d'ailleurs, un système d'éducation publique rejetant toute idéologie, n'est-ce pas là une limitation qui justement nécessite que l'éducation soit sa propre fin? A mon sens, ça fait cercle vicieux, puisque j'avançais tantôt le principe que l'éducation ne pouvait être sa propre fin, et qu'il fallait y rattacher d'autres valeurs.

Si l'école est une création sociale, sa forme et ses structures doivent être déterminées selon sa fonction sociale. Je ne revendique pas ici le droit de trancher la question de savoir explicitement le rôle social de l'école — je laisse la besogne à d'autres plus compétents. Je constate cependant que ce n'est pas extraordinaire qu'un individu consacre 20 ans de sa vie à l'école, à l'éducation; l'on avouera également que ces 20 ans sont normalement répartis entre les âges de 5 à 30 ans. Peut-on alors douter de l'importance primordiale du rôle social que doit jouer l'école? Peut-on douter de la grande responsabilité formatrice de l'école, qui se trouve le noyau de la vie de l'individu durant cette période si importante de son développement? L'école doit assumer sa part de responsabilité et communiquer des valeurs qui répondent à la formation, un besoin à la fois différent et complémentaire de celui de l'éducation.

Encore là on pourrait discuter longuement pour savoir quelles valeurs transmettre: les grandes philosophies? les valeurs de la société passée? les valeurs de la société présente? ou doit-on apprendre à chaque personne à chercher les valeurs dont elle aura besoin?

Tant de questions si essentielles, mais si difficiles à répondre. Ces réflexions cependant font ressortir ce qu'est essentiellement la difficulté dans le système d'éducation. Le problème se résume à un conflit, une tension dans le double-objectif de l'éducation: où l'individu doit apprendre certaines connaissances et s'intégrer à la société de façon dictée par celle-ci; et où l'individu cherche un épanouissement personnel, une affirmation de soi, une formation qui peut aller à l'encontre des finalités proposées par la société.

"Il est facile d'instruire, mais si difficile d'éduquer! "

Hubert Pantel

LES VENDANGES ET LES "BATTAGES"

C'était au temps des "Batgages", où l'on fait la récolte du blé, vers l'année 1912. Par une belle soirée de fin d'août, un groupe de travailleurs employés sur une ferme de l'Ouest canadien était assis autour d'un gros chêne pour se reposer du rude labeur de leur journée. Le soleil déclinait dans le couchant.

Parmi ces employés, il y avait des Canadiens-Français et des Français de France. Les uns parlaient des "battages" au Canada, les autres des vendanges dans le beau pays de la France. Chacun vantait son produit du boire et du manger. Or un de nos canadiens se mit à dire: "Mais qu'est-ce que c'est que cela les vendanges? On ne connaît pas cela par ici. Et voilà qu'un des Français, enchaînant la conversation, se fit un plaisir de faire la description du travail que l'on fait dans les vignes de la Belle France: la cueillette du raisin dans le vignoble où l'on trouve la cuve à vendange, la serpette, la hotte, le pressoir, etc.

Oui, messieurs, y-a-t-il quelque chose de plus réconfortant que de boire du bon vin de Bordeaux ou bien du champagne connus dans le monde entier? Il va sans dire que tous ces compagnons partageaient cette opinion.

A l'heure du souper, un de nos bons canadiens qui était à l'écoute se leva de son siège pour féliciter son interlocuteur et d'ajouter: "Nous sommes ici au Canada en train de faire les "battages", encore une expression qui ne semble n'être pas trop familière chez nos cousins de France. Les battages comme vous le savez est une opération agricole organisée au temps de la moisson où l'on travaille par équipe de dix ou douze personnes avec l'aide des hommes, des chevaux et des machines agricoles. Cela consiste surtout à faire le coupage du blé, le ramasser, le battre pour en faire sortir le grain, puis le charroyer à l'élévateur à grain. "Mais le temps court et il sera bientôt temps de s'asseoir ensemble pour prendre notre repas du soir en famille, dont voici le menu: la soupe aux pois, la tourtière, des fèves au lard et de la tarte à la 'farlouche'. Un avant-goût de la gastronomie française." Aussi nos travailleurs ne se firent pas prier pour déguster ces mets si bien apprêtés, faisant honneur aux cuisiniers.

Le repas terminé, on ne tarda pas à aller se détendre à l'ombre des grands arbres pour faire la digestion... qui s'effectua par des bruits insolites provenant de l'estomac et produisant des "vents d'hommes" bien satisfaits.

Pour parler avec franchise, je vous prie de croire que ces bruits insolites n'avaient rien de commun avec les "vents d'anges" (vendanges, dont nous avons parlé plus haut), je vous certifie que c'était bien des "vents d'hommes".

Godias Brunet

LA SOCIÉTÉ DES LOISIRS

Avec les progrès technologiques qu'a connus notre civilisation depuis quelques années et avec l'automatisation de plus en plus grande, il est certain que la société de loisirs est à nos portes. Ceci dit, il ne faudrait pas que se reproduise le phénomène que le Québec a connu lors des réformes fondamentales dans le domaine de l'éducation et que l'on implante des structures à la hâte, à cause d'une mauvaise évaluation de l'avenir et d'une politique de court terme et de rapiéçage.

Le loisir ce n'est pas s'asseoir dans un cinéma ou devant l'appareil de télévision, mais c'est de participer, d'une façon active, à une activité formatrice et intéressante. Il est impérieux et urgent que nos gouvernements réalisent qu'une de leur tâche principale sera de pourvoir à l'établissement de structures qui permettront à tout le monde, indépendamment de leurs moyens financiers, de jouir de la vie et de vivre pleinement, sans cela notre société court un réel danger.

Depuis des années on parle de la création d'un Ministère des Sports et Loisirs. L'époque des rapports de milliers et de milliers de pages est dépassée. Si nous ne voulons pas nous retrouver devant une situation où, là encore, on tentera de légiférer dans le court terme pour régler des problèmes qui seront à nos portes.

Le temps des brouettes et des charrettes est révolu. Il faut maintenant que nos gouvernants soient inspirés par une vision de l'avenir et dans cet esprit, il est urgent de penser en terme de progrès technologiques et de loisir pour tous. Le droit au plein air, à la pratique des sports, à la nature, est un droit qui existe pour tout le monde et un gouvernement doit tenir compte des aspirations et des désirs de tous. Légiférez rapidement Messieurs les Gouvernants, sans cela il sera trop tard.

Marc Pilon

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée,

Hubert PANTEL, Rédacteur — Gérald DORGE, Directeur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél.: 247-4823)

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

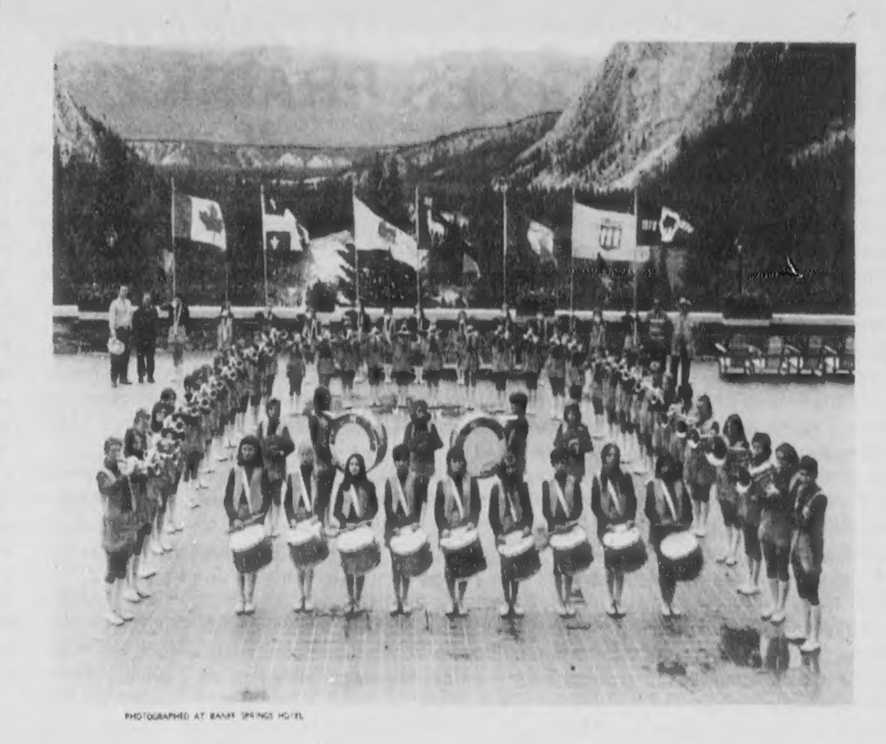
ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

LES MAJORETTES DE SHAWINIGAN



PHOTOGRAPHED AT BANFF SPRINGS HOTEL

Le centre culturel de Ste-Anne, au Manitoba, recevait du 24 au 31 juillet 1972, les majorettes de Shawinigan. Le président du Centre et sa famille se sont fait un plaisir d'être les hôtes durant leur séjour à l'école de Ste-Anne.

C'est le 17 avril 1957 que naissait le groupe des majorettes sous l'habile direction de M. Louis-Georges Pellerin. Le but de la troupe est d'occuper la jeunesse féminine dans un loisir sain de culture musicale. Les tout-débuts comptaient 23 filles. Aujourd'hui, on en compte une soixantaine, avec une relève de "45 étincelles". Le groupe porte bien sa devise "fière" car leur costume est toujours impeccable et l'ordre et la discipline sont au premier plan. L'âge moyen du groupe est de 12,8. M. Pellerin nous informe qu'au-dessus de 500 filles ont déjà passé dans la troupe depuis ses débuts.

Chaque membre paye une cotisation de $3,00 par mois par famille. Les pratiques ont lieu 4 fois par semaine de 8h à 10h p.m. et les filles sont retournées chez elles en automobile. Les uniformes et les instruments sont fournis. Le financement de la troupe se fait par vente de souvenirs, de fleurs de disques et de petits drapeaux. Depuis les débuts, M. Pellerin nous avise que la troupe a reçu jusqu'à date comme octrois: $3000 du gouvernement fédéral, $1850 de la ville de Shawinigan et $1500 du provincial. Le groupe se maintient donc en grande partie par les tournées de concert qu'ils font dans l'est et dans l'ouest du pays. A date, le groupe a fait 650 milles en parade, a honoré 762 contrats et a parcouru 73 mille milles. Durant cette troisième tournée dans l'Ouest, le goupe a fait son pied-à-terre à Ste-Anne, au Manitoba. Ils se sont rendus à la Broquerie, St-Pierre, St-Malo, Otterburne, Letellier, St-Jean-Baptiste, St-Claude, Somerset, Brandon, Steinbach, au festival ukrainien de Dauphin, au festival du tournesol, à Altona, à St-Lazare, à la Fiesta de St-Boniface.

Les majorettes ont participé l'an passé à "Buffalo Day", à Regina, et en 1970 ont gagné sur 61 groupes, le premier prix au "Klondike Day" à Edmonton. A chaque année, le goupe se rend au Stampede de Morris. C'est à cette occasion que les majorettes en profitent chaque année pour faire une petite tournée dans l'Ouest au Canada. Le groupe est à la disposition de tous à 24h d'avis et se sert des salles paroissiales ou des écoles comme logement temporaire.

Félicitations à Louis-Georges Pellerin qui en est le directeur musical ainsi qu'à son équipe d'aide bénévole. Le groupe est très travaillant et occupe ses temps libres en préparant des "sketches" et des soirées familiales.

Les majorettes nous quittent mais laissent derrière elles un bon souvenir des gens de l'est et beaucoup de franches amitiés. Que la chance les accompagne toujours.

Claire Noël
Ste-Anne, Man.

manchettes internationales

PANAMA – ZONE DU CANAL – Le journaliste Jack Anderson s'est excusé publiquement auprès du Sénateur Thomas Eagleton pour avoir dévoilé des faits inexistants. Ces faits causaient une situation très embarrassante pour les candidats démocrates, après la convention de Miami, et Anderson vient de trouver un autre scandale. En effet d'après Anderson, cette fois, il semblerait que les Etats-Unis toléreraient la contrebande de la drogue, dans la zone du Canal de Panama. Et cela serait dû, toujours d'après le journaliste, au fait que les Américains ne veulent embarrasser un personnage important dans la famille immédiate du Président panamien impliqué dans cette affaire.

SAIGON – D'après les rapports que l'on reçoit dans cette ville, il semble qu'à la suite des bombardements incessants que les villes de Quang-Tri et de Hué ont reçus, il ne restera que des ruines aux forces du Sud-Vietnam lorsque celles-ci auront enfin capturé les sites. Pendant que l'on bombarde, de part et d'autre, les villes du Vietnam, les représentants communistes et américains se rencontrent à Paris, chaque semaine, mais ni l'un ni l'autre parti ne semble vouloir écouter les propositions adverses.

LE CAIRE – Voilà qu'un autre pays, le Yémen, une république arabe, a demandé à la Russie de retirer ses experts soviétiques qui travaillent à l'intérieur des frontières yéménites. Après le départ des Russes de l'Egypte, à la suite de la demande du Président Sadat, voilà que les Moscovites semblent connaître une certaine froideur. Il ne faut oublier cependant que Sadat a refusé la proposition de Mme Goida Meyer, d'Israel, qui voulait rencontrer le remplaçant de Nasser.

BANGUI – Dans ce nouveau petit pays, le général Jean Bedel Bokassa, dirigeant le gouvernement local, a ordonné la fermeture de tous les cinémas. Il affirme que le film vise à détruire systématiquement l'humanité par le vol. Il continue en disant que cette industrie (cinéma) est dangereuse et susceptible de perturber l'imagination et de transformer les bonnes moeurs d'un peuple, portant ainsi un préjudice à la dignité nationale. Il a défendu les films dits "westerns", les films de guerre, et les films de brigandages. Un comité de censure vient d'être choisi pour déterminer ce que les habitants de la région pourront voir.

LONDRES – Il n'y a pas seulement les dockers, sur les ports de Londres qui font la grève, en Grande Bretagne, mais il y a aussi les prisonniers. En effet, les quelques 40,000 détenus, dans les 112 prisons, en Angleterre, ont refusé de travailler pour venir en aide au "Syndicat des Prisonniers". Ils ne sont pas tous en grève mais la majorité obéit aux ordres des officiers du syndicat. Le principal problème, pour ceux-ci, est de visiter les autres locaux.. ... étant donné que la plupart des représentants de l'union sont des résidents dans une prison et n'en peuvent sortir.

MARBORO – USA – Arthur H. Bremer a été trouvé co… pable d'avoir attenté à la vie de George C. Wallace, le po… ticien. Bremer a été condamné à 63 ans de prison, pour cet attentat, au cours duquel le sénateur Wallace a été blessé, et demeure paralysé. Il causait également des blessures à trois autres personnes. L'on sait que Bremer est venu à Ottawa, lors des visites du Président Nixon, et qu'il a tenté d'attaquer le Président américain à six reprises durant ce voyage. Ce n'est que parce que M. Nixon était bien protégé qu'un tel attentat n'est pas survenu, sur le territoire canadien.

LE MARCHÉ COMMUN

On s'interroge en Europe si la conférence au sommet des pays membres de la Communauté Economique Européenne aura lieu comme prévue en octobre ou non. La question est: faut-il prendre au sérieux les foudres dont le président Pompidou menace ses partenaires dans la Communauté ou bien doit-on les accepter simplement comme une manoeuvre politique destinée à renforcer le front intérieur gouvernemental devant l'attaque imminente d'une gauche finalement unifiée?

La vérité est que la politique ambivalente d'une Allemagne qui n'épargne aucun effort pour plaire à l'Amérique sans pour autant préjuger à sa position au sein de la C.E.E., donne des cauchemars au président de la république.

N'empêche qu'une manifestation de force de la France pourrait encore ajourner la conférence à la dernière minute; les experts travaillent intensément à la préparation des textes qui vont solenniser l'admission de quatre nouveaux membres: la Grande-Bretagne, la Norvège, le Danemark et l'Irlande, le 1er janvier 1973.

Si tout va bien, la Communauté Economique Européenne ou l'Europe des Dix, avec ses 250 millions d'habitants et son énorme potentiel industriel deviendra dans un avenir prévisible, le plus puissant des blocs existants. Cette nouvelle configuration politique exercera sans doute une influence importante sur les affaires mondiales et défendra jalousement son indépendance d'action vis-à-vis les deux géants: les Etats-Unis et l'Union Soviétique. L'Europe que feu le président John F. Kennedy avait envisagée comme "l'un des deux pilons du même édifice", considérant que c'est la responsabilité de la sécurité atlantique, est en train de prendre consistance.

Que l'irrésistible marche en avant d'une Europe partageant les mêmes objectifs attire comme un aimant d'autres pays se trouvant en dehors de la sphère des intérêts européens ou seulement limitrophes à la communauté, le nombre grandissant de pays qui demandent et reçoivent le statut d'associés au Marché Commun vient de le démontrer. Parmi ceux-ci se trouvent dix-huit anciennes colonies françaises d'Afrique et sept pays méditerranéens. La Grèce, l'Espagne, le Maroc, la Tunisie, la Turquie, la Yougoslavie et Malta bénéficient à différents degrés d'un régime préférentiel pour leurs produits sur le Marché commun. Non moins nombreux sont les pays de l'Amérique du Sud qui expriment leur désir d'établir des relations de travail avec la C.E.E. basées sur "des intérêts communs".

Michel Solomon

BOURSES À DES ÉTUDIANTS FRANÇAIS

Le Gouvernement du Manitoba accorde à nouveau, cette année, deux bourses à des étudiants de la République Française, en vue de leur permettre de poursuivre leurs travaux universitaires au Manitoba, a annoncé le Ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires Culturelles, M. Laurent L. Desjardins.

Ces bourses, d'un montant maximum de $5,000 chacune, seront affectées par l'entremise du Secrétariat des Relations Culturelles Fédérales-Provinciales de cette Province.

Le montant total, n'excédant pas $10,000, sera payé à titre de subvention au Conseil des Arts du Canada, qui sera responsable de l'administration de ce programme.

M. Desjardins a déclaré que l'octroi des bourses fait partie de la contribution du Manitoba, aux termes de l'Accord Culturel conclu en 1965 entre la France et le Canada, auquel le Manitoba adhère en qualité de membre, depuis 1970.

Les avantages que cet Accord confère au Manitoba comprennent notamment des programmes de perfectionnement pédagogique, des services de conseillers, des dons de livres et de matériel littéraire, ainsi que d'autres projets d'échange culturel.

L'IRRIGATION DANS LES PRAIRIES

Il y a près de 10 ans, le Projet de la rivière Saskatchewan sud devenait réalité et les cultivateurs de la province commencèrent à s'intéresser sérieusement à l'irrigation.

Mais cependant, 1% seulement des terres arables de la Saskatchewan sont maintenant irriguées bien que le projet ait atteint son potentiel de 200,000 acres irrigables.

Bien qu'il y ait beaucoup de demandes de renseignements sur la façon de conduire les diverses exploitations irriguées dans les Prairies, la superficie de terres irriguées n'augmente pas de façon significative.

Ce besoin d'information est satisfait dans une large mesure grâce au travail effectué par la Station fédérale de recherches agricoles de Swift Current, en coopération avec les chercheurs provinciaux.

Hans Korven, spécialiste de l'irrigation des cultures de plantes fourragères à la Station, dit qu'un certain nombre d'études se poursuivent afin de déterminer l'utilisation la plus efficace des systèmes d'irrigation et d'aménagement des fossés.

"Nous évaluons l'effet de la chaleur du sol, du soleil, de la radiation et du temps en général sur l'emploi de l'humidité dont disposent les cultures.

"Si nous pouvons exprimer ces facteurs sous forme de formules mathématiques, nous pensons qu'un cultivateur pourrait se servir de ses propres données sur l'irrigation et les conditions climatiques pour établir son plan d'irrigation. Cela permettrait d'assurer un meilleur emploi des réserves d'eau."

Une autre étude s'occupe de "l'extension" des systèmes d'arrosage.

"Plusieurs cultivateurs se servent des systèmes d'arrosage sur une superficie plus grande que celle pour laquelle ils ont été conçus. C'est ce qu'on appelle "l'extension" du système.

"On l'emploie surtout dans les fermes fourragères exploitant des mélanges luzerne-brome. Il semble que cela puisse parfois se faire de façon efficace pour mieux mettre les pluies à profit."

MM. Korven et Mark Kilcher, de la Station de recherches, vérifient aussi les effets de la durée de l'irrigation sur la production et la résistance de la luzerne au froid.

Une des expériences les plus importantes, menée en rapport avec le Projet de la Saskatchewan sud, concerne l'entretien des canaux d'irrigation.

Selon M. Korven, "la lutte contre les mauvaises herbes et les graminées dans les fossés est le principal problème.

"A l'automne de 1965, nous avons appliqué différents stérilisants du sol dans les fossés pour éprouver leur valeur dans la lutte contre les mauvaises herbes. L'effet de ce traitement chimique a duré environ trois ans.

"La Station fédérale de recherches de Regina a fait des analyses du sol pour voir s'il y avait danger d'infiltration des produits chimiques dans les sols en culture."

Il aborde aussi le problème d'une façon qui semble contraire à la logique car elle consiste à semer l'herbe dans les fossés.

"C'est de l'agropyron Streambank. Au lieu de lutter contre la croissance de l'herbe dans les fossés, nous l'encourageons.

"Cette graminée spéciale étouffe les mauvaises herbes. Elle atteint six à dix pouces de hauteur, mais c'est une herbe fine qui flotte facilement quand l'eau coule dans le fossé. Les premiers résultats sont très encourageants."

M. Korven a dit que l'herbe semble également exercer une action favorable sur les parois des fossés. Il est toutefois trop tôt pour conseiller son emploi car il faut en savoir plus long sur sa résistance à l'immersion et mettre au point des machines pour la semer.

Bien que les ressources en eau des Prairies soient généralement employées au maximum, le cultivateur qui croit pouvoir bénéficier de l'irrigation doit se sentir encouragé par le fait que les scientifiques veillent sur ses intérêts.

MATÉRIEL ET MACHINES AGRICOLES

Même si le nombre de fermes de recensement a constamment diminué entre le 1er juin 1966 et le 1er juin 1971, la valeur marchande des machines et du matériel agricoles, selon les estimations des exploitants agricoles, a continué d'augmenter: elle est passée de 3.6 à 3.9 milliards de dollars pour l'ensemble du Canada.

La valeur marchande des machines agricoles par ferme est passée de $8,300 en 1966 à $10,700 en 1971, soit une hausse de 29%.

Comme en 1966, environ 75% des fermes avaient au moins une automobile en 1971. En moyenne, il y avait plus d'une automobile par ferme et le nombre moyen s'est accru au cours de la période 1966-1971, même si le nombre total d'automobiles a baissé (il est passé de 356000 en 1966 à 324,000 en 1971).

Le nombre de fermes ayant des camions est passé de 261,000 en 1966 à 248,000 en 1971, mais le nombre de camions a augmenté, passant de 345,000 à 370,000. Ainsi, au cours de la période 1966-1971, le nombre moyen de camions par ferme est passé de 1.3 à 1.5. En 1971, 68% des fermes avaient des camions, contre 61% seulement en 1966.

Sur l'ensemble des fermes, 31,000 (8.4%) n'avaient ni automobile ni camion, cependant plusieurs de ces fermes n'étaient pas habitées.

En 1971, le nombre de tracteurs dans les fermes, soit 597,000, n'a pratiquement pas changé par rapport à 1966. Le pourcentage des fermes ayant un tracteur est passé de 85% à 88% et le nombre moyen de tracteurs par ferme est passé de 1.6 à 1.9.

Le nombre total de moissonneuses-batteuses a diminué: de 170,000 en 1966, il est passé à 163,000 en 1971. Le nombre moyen par ferme a peu changé dans l'ensemble du pays mais, compte tenu de la réduction du nombre total de fermes, la proportion des fermes ayant une moissonneuse-batteuse a augmenté: elle est passée de 37% en 1966 à 41% en 1971.

Le nombre d'andaineuses est passé de 124,000 en 1966 à 140,000 en 1971 et, sur la même période, le nombre de fermes ayant une andaineuse est passé de 117,000 à 128,000, ce qui fait plus que compenser l'effet de la diminution du nombre de fermes.

Les presses ramasseuses à foin étaient également plus fréquentes dans les fermes en 1971, leur nombre passant de 137,000 en 1966 à 153,000 en 1971. Sur la même période, le nombre de fermes ayant des presses ramasseuses à foin est passé de 135,000 à 151,000.

Le nombre de moissonneuses de plantes fourragères est passé de 24,000 à 29,000. Si ce type de machine agricole était le plus rare dans les fermes, lors du recensement de l'agriculture, c'est lui par contre qui affichait le plus fort taux d'augmentation, soit 17.4%. Le pourcentage des presses moissonneuses de plantes fourragères est passé de 5.4 en 1966 à 7.3 en 1971.

Le nombre de fermes ayant des trayeuses mécaniques est passé de 103,000 en 1966 à 81,000 en 1971, beaucoup de fermes laitières ayant été transformées en fermes de bovins. En 1971, la proportion des fermes ayant des trayeuses mécaniques qui était passée de 22% en 1961 à 24% en 1966, est redevenue la même qu'en 1961.

Les données détaillées sur les machines et le matériel agricoles recueillies au recensement de l'agriculture de 1971 sont présentées par division de recensement et par province, dans la publication no 96-720. On peut se procurer cette publication en s'adressant à la Distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa, ou à la Division des publications Information Canada, Ottawa.

INTERDICTION DU "DES" POUR LE BÉTAIL

Le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, a annoncé dernièrement que son ministère est à étudier l'ordre d'interdiction progressive par les Etats-Unis de l'emploi de l'hormone diéthylstilbestrol (DES) pour la finition des bovins.

Le DES est une hormone synthétique qui sert à l'engraissement des bovins et des moutons.

Selon un communiqué publié aujourd'hui par le ministère de la Santé, de l'Education et du Bien-être des Etats-Unis, l'usage de ce produit chimique dans les aliments du bétail sera éliminé progressivement chez nos voisins.

On permettra l'usage des stocks existants jusqu'au 1er janvier 1973.

L'ordre d'interdiction du DES par les Etats-Unis découle d'une exigence juridique qui proscrit la présence de substances cancérigènes, quelle qu'en soit la dose pour toute espèce animale.

La détection de minuscules quantités de résidus de DES dans le foie de quelques bovins a rendu nécessaire, du point de vue juridique, la mesure prise par les services de santé des E.-U. Ces derniers précisent que la proportion de résidus détectés dans le foie des animaux était inférieure de beaucoup à celle utilisée lors des essais et que la décision ne découle pas d'un danger connu à la santé publique.

Depuis une vingtaine d'années en effet, on emploie l'hormone DES dans l'alimentation des bovins et des ovins sans avoir relevé un seul cas jugé préjudiciable à la santé humaine.

"Nous étudions activement la situation", a dit M. Olson.

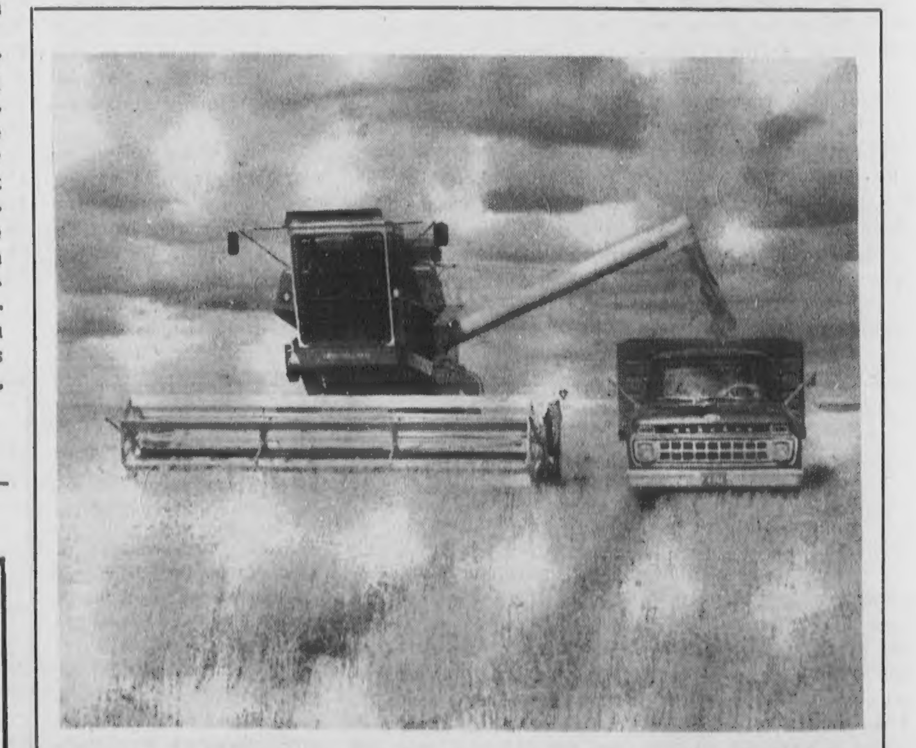
"Nous prendrons toutes les mesures nécessaires à la protection de la santé de la population canadienne. En même temps, nous ferons en sorte que nos produits d'exportation répondent aux exigences de nos partenaires commerciaux.

"La Direction de la protection de la santé de la Direction générale des aliments et drogues a, à trois occasions, réuni un comité de spécialistes non gouvernementaux des questions médicales afin d'étudier les conséquences de l'emploi du DES pour la santé des humains.

"Un rapport final devrait être présenté bientôt.

"Nous accorderons une attention particulière aux faits exposés dans ce rapport.

"Toute mesure que nous pourrons prendre relativement à cette question aura pour but premier de garantir à la population canadienne des aliments sains", conclut M. Olson.



Une scène familière, qui fait songer au mois de septembre. Ça signifie que le mois de septembre approche et que les fermiers seront bientôt aux récoltes. On pourra alors admirer des scènes telle que celle-ci à travers les prairies. Déjà le blé jaunit et roule par vagues au grand vent. Encore quelques semaines de beau soleil et ce sera le temps des battages!

d'une région à l'autre

ST-JEAN-BAPTISTE

Continuation des événements

Les décès du mois d'avril 1972: M. Emile Durand, à l'âge de 67 ans; M. Elphège Péloquin, à l'âge de 61 ans; et M. Albert Desrochers, à l'âge de 76 ans.

Le 7 mai, quelques dames de la L.F.C. se rendaient au manoir "Paradis des Pionniers" pour les entretenir avec une petite pièce et une soirée récréative.

L'abbé Raymond Roy, curé de la Cathédrale de St-Boniface, est nommé évêque de St-Paul, Alberta. La nouvelle fut publiée officiellement le 3 mai 1972.

Le 5 mai 1972, à Sainte-Agathe, avait lieu la Confirmation par Mgr Hacault des enfants des paroisses de St-Joseph, Letellier, Emerson, St-Jean-Baptiste, Ste-Elizabeth, Aubigny et Ste-Agathe. Ont été confirmés d'ici: Rossel Barnabé, Doris Beaudette, Rhéal Beaudette, Robert Bérard, Claude Dupuis, Pierre Dupuis, Doreen Duval, Doreen Fillion, Sylvain Fillion, Robert Grégoire, Gisèle Lauzé, Richard Lévêsque, Carole Marion, Guy Marion, Carole Sabourin, Rachelle Sabourin, Rossel Sabourin, Joey Roy et Mona Vermette.

Les décès du mois de mai: Rév. Léo Laliberté décédé à Ignace, Ontario; Mme Camille Barnabé, décédée à l'âge de 84 ans; M. Théobald Hébert, décédé à l'âge de 79 ans; M. Ludovic Arcand, décédé à l'âge de 65 ans.

Le 14 mai les élèves du Club Dramatique de Saint-Jean-Baptiste présentèrent une pièce de théâtre intitulée "Lock, Stock and Lipstick". Ce fut un grand succès. Merci aux acteurs et à leurs directrices Mme Anita Perron et Mlle Jeannette Marion.

Nos hommages à M. Marcien Trudeau qui vient de prendre sa retraite, comme gérant de la Banque Canadienne Nationale après 20 ans de services rendus à la population de notre district. Bienvenue à M. Jean-Guy Hurtubise, nouveau gérant depuis le 1er mai.

Est né le 13 mai, Rossel, fils de M. et Mme Florent Dupuis. Est née le 10 juin José, fille de M. et Mme Richard Dupuis.

Félicitations à M. le docteur J. Boucher et à Mlle Lucienne Gélinas à l'occasion de leur mariage le 22 juin 1972.

Gaston Péloquin de Laurier, Manitoba (âgé de 20 ans), est décédé à l'hôpital St-Boniface.

LORETTE

Le centre sportif de Lorette qui s'occupe des activités de la paroisse aura à l'aréna, le 20 août, un tournoi de balle molle. Il y aura un prix de $300. Le premier prix sera de $150, le deuxième de $100, les troisième et quatrième seront de $25 chacun. Le prix d'entrée sera de $15 et doit être reçu le 12 août. La limite du jeu est de 24 équipes. Les premières équipes choisies commenceront à 10h a.m. et les autres à midi. Il y aura un jeu de fer à cheval. Un goûter sera servi. L'entrée est de $1.00 et de 50c pour ceux qui ont de 14 à 16 ans. Ce sera gratuit pour ceux qui n'ont pas 14 ans. Nous vous attendons en grand nombre à cette fête, le 20 août.

Il y a 12 personnes âgées au foyer Notre-Dame de Lorette. M. Monin vient tous les mercredis présenter un film. Tous trouvent cela bien intéressant. Ons'amuse bien au foyer. Rendez-nous visite et vous constaterez vous-même la beauté de cette maison construite sur un plan très moderne: chambre à coucher séparée de la salle et cuisine; endroit pour laver le linge; gazon tout à l'entour et l'on prépare un parc en avant du foyer. Venez voir comme nous sommes heureux au foyer et tout près du presbytère où demeure M. le Curé.

Nous avons eu un concert donné par les Petits Chanteurs venus de Montréal. Dans l'après-midi, ils ont visité la paroisse et ont été très enchantés de la belle ferme de M. J.-B. Grégoire située à 3 milles du village et ils ont vu là où est né J.-B. Lagimodière, 4 milles à l'ouest du village.

Ces jeunes garçons et filles de 13 à 20 ans étaient sous la direction du Père Julien. Mlle Mona Gauthier était en charge des endroits pour les loger durant leur séjour à Lorette. Elle a fait un bon travail, car les jeunes ont été bien accueillis là où ils sont restés. Notre maire, M. Denis Dorge, leur a souhaité la bienvenue et Mona Gauthier les a remerciés et tous ont apprécié ce beau concert.

M. et Mme Edmond Gagnon ont pris leurs vacances et se sont rendus à Fort Smith voir la soeur religieuse de Mme Gagnon. C'est un voyage qui a été très apprécié.

SOIRÉE SOCIALE

Une soirée sociale aura lieu à la salle paroissiale de Lorette le samedi 19 août à 8h00 du soir, en l'honneur de Mlle Laurie Funk et de M. Roger Goulet à l'occasion de leur futur mariage. Tous les parents et amis sont cordialement invités.

STE-AGATHE

M. et Mme Laurent Bessette, de Detroit, ont passé quelques jours chez M. et Mme L. Nolette, du 10 au 14 août. Le 11 août, leur fille Claire, de Montréal, leur arrivait pour passer une semaine de vacances. Suzanne qui a été monitrice au camp d'enfants à la plage Albert, pendant un mois, est maintenant de retour.

M. Jean-Léon Ouimet et les siens ont la visite de l'aînée de la famille, Rita, et de M. et Mme Emile Côté et leurs deux petits enfants. M. Côté est dans les forces de l'armée et il est stationné à Ottawa. M. Rodolphe Péloquin, de Anahein, en Californie, surprenait fort agréablement ses parents, en arrivant le vendredi après-midi, le 11 août. Venu seul dans son auto, son esprit vif et alerte ne laissait voir aucune fatigue. L'air manitobain l'a aidé à maintenir sa vitalité.

A la grand-messe de dimanche, le 13 août, 3 petites filles étaient baptisées. Mona et Josée, filles de M. et Mme Emile Lemoine, nées le 13 juillet. Josée eut pour parrain et marraine son oncle et sa tante Rhéal et Béatrice Lemoine; Mona, son oncle Martien et sa tante Rachelle. Jeannette, fille de M. et Mme Joseph Lécuyer, eut pour parrain son oncle Georges et marraine sa tante Maria (Lécuyer).

Mme Rose Sorin est revenue de l'hôpital de St-Pierre, le lundi 7 août. M. et Mme Hervé Duquette sont enfin revenus de l'hôpital de Morris, le mardi 8 août. On se réjouit avec les trois puisque leurs forces leur reviennent lentement.

AUBIGNY

Mme Jeanne Guillou, ainsi que MM. et Mmes Louis et François Guillou sont revenus enchantés de leur voyage en Europe. Mme Jeanne Guillou a passé la plus grande partie de son séjour chez des cousins et neveux en Bretagne.

Elle fut heureuse de revoir les endroits où elle a vécu il y a 65 ans. Elle fut heureuse de faire connaissance avec de nombreux parents. MM. et Mmes Louis et François Guillou, après avoir passé quelques jours à Paris, ont loué une Renault et ont parcouru la France, l'Allemagne ainsi que la Suisse. Ils ont été charmés de la splendeur des Alpes qu'ils ont trouvées plus gracieuses que nos Rocheuses. Ce fut une surprise pour eux de voir les machineries agricoles modernes en France et de constater le rendement très élevé des récoltes.

Durant la dernière semaine qu'ils passèrent en Bretagne, ils furent les invités du Comte et de la Comtesse de Calan, au Château de Kerouzéré. Ce château, qui date de 1425, a des murs de cinq pieds d'épaisseur. Il est fermé de 4 grandes tours et classé "monument historique". Deux des fils de Calan étaient venus au Manitoba, il y a deux ans et avaient été reçus par les familles Guillou. Alors ils étaient heureux à cette occasion de leur rendre leur hospitalité. Tous sont revenus heureux et satisfaits de leur voyage.

Mme Guillou la mère, a ainsi exprimé ses sentiments: "J'ai bien aimé mon voyage, dit-elle, mais je suis heureuse d'être revenue dans ma cabane au Canada."

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Le 25 juillet dernier, les Petits Chanteurs de Montréal étaient à Lourdes et ont présenté leur concert à une salle comble. Tous furent "enchantés" de ce spectacle.

L'équipe de Lourdes est sortie vainqueur de la série semi-finale à la balle molle. Lourdes a battu Baldur deux fois, la première fois au compte de 14 à et la deuxième fois au compte de 6 à 5. Lourdes affronte donc Mariapolis dans la série finale, l'équipe victorieuse étant celle qui remportera 3 victoires sur 5 parties. Lourdes connaît des moments difficiles, ayant perdu les deux premières parties de la série au compte de 5 à 4 et 14 à 10. L'équipe gagnante de cette série finale se rendra à Flin Flon pour affronter une équipe de ce district.

A la balle dure, les semi-finales sont également en progrès. Lourdes a perdu la première partie contre Cypress River au compte de 8 à 7 (série 2 de 3). Dans l'autre série semi-finale, Holland affronte Carberry.

STE-ANNE

Mardi dernier, le 8 août, sont revenus d'un voyage en France, grâce à l'Association France-Canada, des personnes de Ste-Anne: Gilberte Bohémier, Mona Lafrenière, Michèle Smith, Carmelle St-Vincent, Yvonne Lavack, M. et Mme Louis Bernardin, et le Frère Aimé-Onil Dépot.

Le 26 juillet dernier, ce fut la "Fête de Ste-Anne", fêtée de façon tout à fait spéciale. A la messe, le Père Chabot a fait la prédication. Il y eut une cérémonie de l'imposition des mains (sacrement des malades) à environ une trentaine de personnes âgées et de malades. Il y avait également une représentation de toute la paroisse: les chefs municipaux, les représentants des professions, des représentants des commerçants, des représentants des jardiniers, des représentants des malades qui se sont mis en procession et ont apporté les différents objets nécessaires à la consécration. Plusieurs autres paroisses environnantes étaient représentées à cette fête.

Le 8 août, une troupe de comédiens de La Broquerie présentaient quelques numéros au Centre Culturel de Ste-Anne.

Mlle Geneviève Belloir, une française participante au programme "Contact Canada", a séjourné pendant 4 jours à Ste-Anne.



Gérald Rheault, fils de Mme Wilfrid Rheault de Somerset, Manitoba. Licencié ès Sciences en Electricité, il recevra sa Maîtrise cet automne.

Né, en mai 1947 et élevé à Somerset, au Manitoba, Gérald fut gradué au Collège de Somerset, en juin 1965. Puis il alla à l'Université de Manitoba étudier "L'Engineering". Il obtint sa Licence ès Sciences en électricité en 1969, et commença à travailler pour Trans-Canada Pipelines comme ingénieur-assistant. Il quitta la compagnie en juin 1970 et retourna à l'Université de Manitoba, afin d'obtenir la Maîtrise en Electricité. Il recevra son diplôme, lors de la Convocation d'octobre, cet automne.

Gérald est présentement employé au Manitoba-Hydro comme ingénieur-stagiaire. Il a l'intention de continuer ses études en suivant des cours d'administration des affaires afin d'obtenir un M.B.A. (Maîtrise d'Administration des Affaires).

POUR LA CAISSE POPULAIRE DE ST-PIERRE

ON DEMANDE

Une dactylo avec expérience de caissière de préférence. Elle doit avoir complété sa XIIe année.

Salaire à négocier.

Toute demande pour le poste ci-dessus doit être faite par écrit à:

Caisse Populaire de St-Pierre
C.P. 298
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Avant le [illegible] septembre 1972

PERMUTATIONS PARMI LES PRÊTRES

Mgr Joseph BELLAVANCE, qui exerçait un ministère partiel régulier à Holy Cross, a dû prendre sa retraite complète.

Mgr Charles J. DESORCY a résigné la paroisse de Somerset et a été nommé chapelain des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang. Ce changement prendra effet le 1er septembre 1972.

M. l'abbé Donald COTE a résigné les paroisses de Holland et Treherne ainsi que la mission de Rathwell et prend une année sabbatique. Ce changement prendra effet le 15 août 1972.

M. l'abbé Julien LEVESQUE enseigne à l'école du Précieux-Sang et a la charge pastorale – depuis un an – du Coeur-Immaculé-de-Marie.

M. l'abbé Clayton PURCELL, revenu des études, a été embauché comme travailleur social au nouveau Centre Hospitalier Taché et a été nommé vicaire dominical à Christ the King.

M. l'abbé Fernand DESJARDINS, qui était supérieur au Petit Séminaire de Saint-Boniface, est parti pour une année d'étude en Théologie pastorale à l'Université Laval de Québec. L'abbé Robert CAMPEAU devient le 1er directeur du Séminaire.

M. l'abbé Firmin MICHIELS, qui était chapelain des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang, a été nommé vicaire à Holy Cross.

M. l'abbé Gérard LAMBERT, qui était directeur du département de la pastorale de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, va poursuivre ses études.

M. l'abbé Edouard BONIN, qui était vicaire à la paroisse de la Cathédrale, prend une année d'étude en Théologie pastorale à l'Université Laval de Québec.

M. l'abbé Edmond BARIL, qui était aux études au Collège et vicaire à temps partiel à la Cathédrale a été nommé curé des paroisses de Holland et de Treherne et de la mission de Rathwell. Ce changement prendra effet le 15 août 1972.

M. l'abbé René TOUCHETTE, qui était aumônier à l'Hôpital Général de Saint-Boniface, a été nommé curé de Somerset. Ce changement prendra effet le 1er septembre 1972.

M. l'abbé Alfred BLEICHERT, qui était vicaire à Holy Cross, a quitté le diocèse pour exercer son ministère dans le diocèse de Winnipeg.

M. l'abbé Norbert LABELLE, qui était secrétaire à l'archevêché, a été nommé vicaire à la paroisse de la Cathédrale.

Noël Delaquis, ptre

Le Premier ministre du Manitoba, M. Edouard Schreyer, à Halifax au début du mois pour la 13e conférence des Premiers ministres des provinces du Canada, en a profité pour prendre quelques jours de congé et faire de la pêche en haute mer.

Le 6 août 1972. Après 21 ans, une famille de 14 enfants s'est réunie pour une célébration en l'honneur de leur mère de 76 ans – Mme Emma Lafantaisie. Pour rendre possible cette célébration, sa famille est venue de différents endroits d'Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Michigan et Californie. En tout, 110 personnes étaient présentes à un banquet et danse au Centre Communautaire du Précieux-Sang. Un gros bouquet de roses a été présenté par un petit groupe de la 4e génération à leur arrière-grand-mère.

Nécrologie



Mme Eva AUDETTE (née Eva Bibeau).

Dimanche, le 6 août 1972 à l'hôpital Général de St-Boniface, est décédée Eva à l'âge de 73 ans. Elle demeurait au foyer St-Vincent, à St-Boniface. Elle laisse dans le deuil ses deux fils: Jean de Ste-Anne, au Manitoba, et Roger de Détroit, Michigan, ses deux filles: Mme Georges Maertens (Lorraine) et Mme Jacques Phaneuf (Jeannine), tous deux de Détroit, 14 petits-enfants, un frère Arthur Bibeau de St-Boniface et une soeur, Mme Olivine Paquin de St-Boniface.

Elle a été précédée dans la tombe par son mari, Victor, en 1930. Il était le Chef de Police à St-Boniface. Les prières ont été dites le mercredi 9 août 1972, à 8h p.m., à la Chapelle funéraire Desjardins. Le service eut lieu le jeudi 10 août 1972 en l'église du Précieux-Sang. Le Père Lemoine, o.m.i., et MM. les abbés Bernard Bélanger et Campeau concélébrèrent au service. L'enterrement se fit au cimetière de Saint-Boniface. Les porteurs furent: Louis et Hubert Bibeau, Lucien Paquin, Emery Proulx, Paul et Michel Audette.

AVIS IMPORTANT

TARIFS DES AVIS DE DÉCÈS ET DES FAIRE-PART DE FIANÇAILLES ET DE MARIAGE

On est prié de noter qu'à compter du 14 avril 1971 LA LIBERTE ET LE PATRIOTE exigera un tarif pour la publication des avis de décès, des faire-part de fiançailles et de mariages et des compte-rendus de funérailles ou de mariage.

Cette décision a été prise à la suite de consultation auprès d'experts en publication. De nos jours, aucun journal, quelle que soit sa situation financière, n'a les moyens de publier gratuitement les avis de décès, les notices nécrologiques et les faire-part.

TARIFS

AVIS DE DÉCÈS; $2.00 ($5.00 avec photo).

FAIRE-PART DE FIANÇAILLES: $2.00 ($5.00 avec photo).

FAIRE-PART DE MARIAGE: $2.00 ($5.00 avec photo).

COMPTE RENDU DE MARIAGE OU DE FUNÉRAILLES: 50 ¢ le pouce colonne.

La rentrée des classes

LA LIBERTÉ

CAHIER SPECIAL – LA RENTREE DES CLASSES – MERCREDI 16 AOUT 1972

L'utilisation du journal dans l'enseignement

Les doigts déjà noircis par l'encre tenace et mal séchée... les ciseaux errant à l'aventure dans cette masse anarchique de près de soixante pages, les 25 élèves

par Jean-Claude CREPEAU

du secondaire III prennent très au sérieux la nouvelle formule pédagogique qui leur est proposée depuis maintenant trois mois: l'utilisation rationnelle du journal comme moyen d'enseignement. Un jour, ce sera pour la constitution d'un dossier... le lendemain pour une explication de texte... le lundi, c'est le professeur de géographie qui y puisera ses exemples... le mardi, le professeur de français qui y trouvera matière à son cours.

Nouvelle technologie que cette utilisation de l'imprimé quotidien dans les écoles? Pas sûr. Les friands d'américanisme et de puissance "made in USA" aimeront noter que la méthode a grand succès chez nos voisins du sud, puisque en 1968, 67 millions de journaux ont été distribués dans 17,000 écoles de tous niveaux... puisque dans certaines villes (Memphis, par exemple), l'apprentissage de la langue se fait par le seul biais des quotidiens locaux. Le Canada n'est guère en retard. Les statistiques font en effet apparaître un quadrillage satisfaisant. En 1969, 75 journaux canadiens ont distribué 2,600,000 copies dans 4,126 écoles, favorisant ainsi les études d'un million de jeunes canadiens.

Les journaux se défendent d'ailleurs de toute intention mercantile. M. Alain Paradis, responsable du bureau d'éducation du quotidien La Presse, confie: "Même s'il n'est pas toujours donné, le journal n'est jamais vendu très cher aux écoles... Il n'apparaît donc pas dans le tirage. De plus, les journaux américains qui ont entamé voici vingt ans leur collaboration avec l'école, n'ont pas élargi leur cote... Il ne saurait donc être question d'une opération destinée à se constituer de nouveaux lecteurs".

PARTICIPATION DU JOURNAL À LA VIE SOCIALE

M. Paradis voit beaucoup plus de justifications sociales. "Autrefois, le mouvement était à sens unique. Les professeurs réclamaient la collaboration de journaux. Aujourd'hui, la tendance s'infléchit et le journal prend parfois l'initiative de proposer sa participation à l'enseignement... C'est que le journal a le ferme désir de s'implanter dans le groupe social. Le journal d'ailleurs ne veut plus être considéré comme le produit d'une entreprise à destination des individus mais plutôt comme le registre d'une société... le miroir où la foule se réfléchit... Ce n'est pas sans raison qu'aux USA, le bureau d'Education d'un journal s'installe au milieu des Community Services..."

Si le journal a de nombreuses raisons de collaborer avec l'enseignement, l'école n'a pas moins d'obligations de rechercher cette association. "Nombre de pressions agissent sur l'homme moderne dont il doit connaître la nature pour en être le maître et non la victime. L'imprimé sous toutes ses formes, la radio, la télévision... Les éducateurs se découvrent une double responsabilité devant ces instruments de transmission du mot, du son et de l'image. D'apprendre à s'en servir pour le progrès de leur enseignement, ensuite montrer à leurs élèves comment dégager le message utile et les valeurs culturelles authentiques que ces techniques peuvent leur apporter sans se laisser jamais dominer par elles" (rapport Parent, tome I; chapitre IV, La société d'aujourd'hui et l'enseignement).

Un professeur de géographie concrétise ses objectifs... "Le journal a le bienfait d'actualiser l'enseignement. Comment voulez-vous qu'un manuel puisse suivre l'évolution constante de la société? La presse avec ses éditions quotidiennes a déjà suffisamment de mal. Le journal doit donc être un moyen de découvrir le manuel et les principes qui y sont contenus. Le journal apporte son sens du concret et du vivant alors que le manuel (souvent considéré par l'étudiant, comme une abstraction) peut bâtir sa renommée sur sa rigueur intellectuelle.

De plus, l'école a tout de même de moins en moins la vocation de former des Pic de la Mirandole. Elle vise à préparer une vie adulte où le moyen d'éducation sera essentiellement le moyen d'information. Il est normal qu'on apprenne à l'élève à lire et à interpréter le journal." Aux USA, au niveau secondaire, parmi les crédits obligatoires du programme, existent d'ailleurs un cours et un examen sur les techniques de lecture des média d'information (Skill test)"

UN GUIDE-DOCUMENT POUR FACILITER L'UTILISATION DU JOURNAL

Toutes ces raisons expliquent l'accroissement du nombre des journaux distribués dans les écoles... ainsi que la qualité sans cesse croissante du service rendu. Ainsi, La Presse, c'est le quotidien québécois qui collabore le plus à l'enseignement québécois, a radicalement modifié son bureau d'éducation, depuis l'année dernière. Alors que, à l'instar de quarante pour cent des journaux canadiens, ce quotidien distribuait ses deux mille copies hebdomadaires, sans en suivre l'utilisation, désormais, en collaboration avec le bureau du perfectionnement de l'enseignement de la CECM, La Presse propose un plan structuré.

6,000 copies sont désormais mises à la disposition de 56 écoles de la CECM, essentiellement au niveau secondaire. La livraison se fait deux fois par semaine, pour le journal du samedi (nombreux cahiers spécialisés) et du mardi ou du jeudi. Quatre matières ont été choisies: le français, l'histoire, la géographie et l'initiation à la vie économique... et une utilisation rationnelle et constante du journal est recherchée dans ces quatre disciplines.

Afin de favoriser la réussite de l'opération, les enseignants ont été conviés à se réunir deux à trois fois depuis le début de l'année scolaire. Il s'agissait pour eux de mettre en commun leurs expériences mais aussi de bien comprendre la presse (liberté de presse, l'organisation et les opérations techniques, le rôle, la lecture) et toutes les exploitations possibles du journal à des fins de pédagogie (compréhension du monde contemporain, développement des potentialités de l'élève et de l'habitude de bien lire le journal). Un guide-document sera publié dans les mois à venir. Réalisé par des professeurs, il sera, en quelque sorte, un petit manuel d'utilisation du journal. Il compilera les expériences et les conseils d'enseignants dans les quatre matières choisies. Il montrera comment utiliser le journal pour des rétro-projections, la constitution de dossiers, l'explication de texte...

UNE COLLABORATION À APPROFONDIR

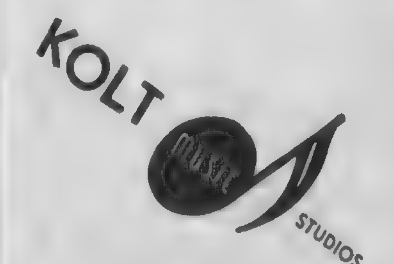
Plus tard, un organe permanent de liaison entre les professeurs sera mis en place (la CECM avait déjà posé les premiers jalons). Il fera périodiquement le point sur les développements de ce qu'il faut bien tout de même appeler une nouvelle pédagogie. En plus, après deux ou trois ans d'expériences, d'o-

trois ans d'expériences, d'opérations connexes (ouverture des archives aux milieux de l'enseignement, sessions d'information, rencontres de discussion, colloques sur l'information, visites industrielles) un premier bilan sera effectué. Il donnera naissance à un nouveau guide-document et, pourquoi pas, à la formation d'un nouveau style d'enseignants.

Bien sûr, tout ceci est un peu de la prospective (5% de réalité, 95% de rêve, disent les méchants). Il n'empêche qu'on assiste dans ce domaine aussi à un mouvement irréversible, la remise de la technologie entre les mains de l'enseignant. "Il y eut le temps où les journaux, se substituant aux manuels, s'efforçaient de devenir un instrument pédagogique", précise M. Paradis... "C'est toute l'histoire de l'Educative Time et de certains autres suppléments spéciaux de la presse américaine. Personnellement, je pense que le journal n'a pas à devenir un outil pédagogique - il perd ses qualités et son intérêt - c'est à l'enseignant de bien s'en servir pour en faire un outil de sa pédagogie".

L'enseignant utilise le journal ou ne l'utilise pas... comme il fait ou non usage de la télévision, de la diapositive, du disque. Le journal est un moyen moderne d'éducation. Karl Gustavson remarquait fort à propos: "Ce n'est pas pure coïncidence si le jeune qui lit fréquemment les premières pages des journaux, conserve à l'école les meilleurs résultats d'histoire". Il vaut donc beaucoup mieux que école et information marchent de pair.





VOULEZ-VOUS PROCURER À VOS ENFANTS D'AGRÉABLES SOIRÉES DURANT LEUR PROCHAINE ANNÉE SCOLAIRE ?

Alors inscrivez-les aux cours de musique KOLT pour leur faire apprendre à jouer l'un des instruments énumérés ci-dessous.



51, chemin Ste-Anne Tél.:233-7288
WAYNE NEVILLE, gérant

3 STUDIOS KOLT

CLASSES :
DU LUNDI AU SAMEDI



186, boulevard Provencher Tél.: 233-7232
RAYMOND HUPE, gérant

accordéon · banjo · batterie · clarinette · guitare basse · saxophone · orgue · trombone · piano · violon · trompette

Profitez de notre offre en présentant le COUPON ci-dessous à l'un des deux STUDIOS KOLT.



Vos enfants seraient fiers de faire leurs débuts aux STUDIOS KOLT et devenir membres d'un orchestre.

STUDIOS KOLT

COUPON

CE COUPON VOUS DONNE DROIT
À UNE PREMIÈRE LEÇON GRATUITE.

51, ch. Ste-Anne Tél.: 233-7288

CE COUPON N'EST VALABLE QUE POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES.

186, boul. Provencher Tél.: 233-7232

STUDIOS KOLT



VENTES ET RÉPARATIONS D'INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES

LEÇONS PARTICULIÈRES QUALIFIÉES



Christie

SCHOOL SUPPLY LTD.

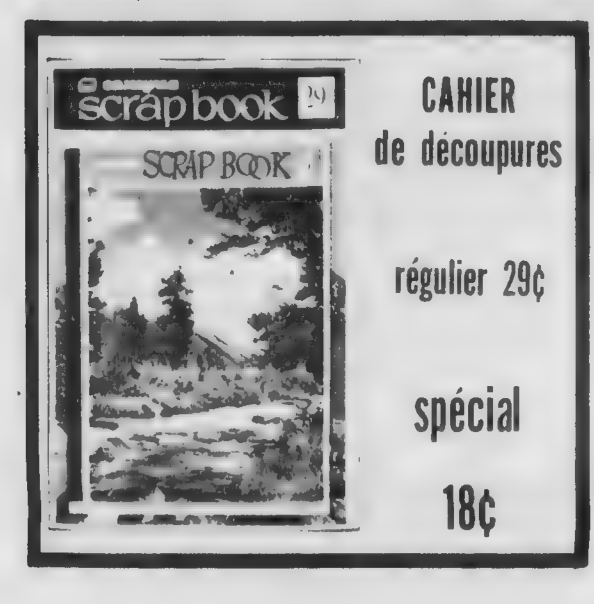
135, boul. PROVENCHER

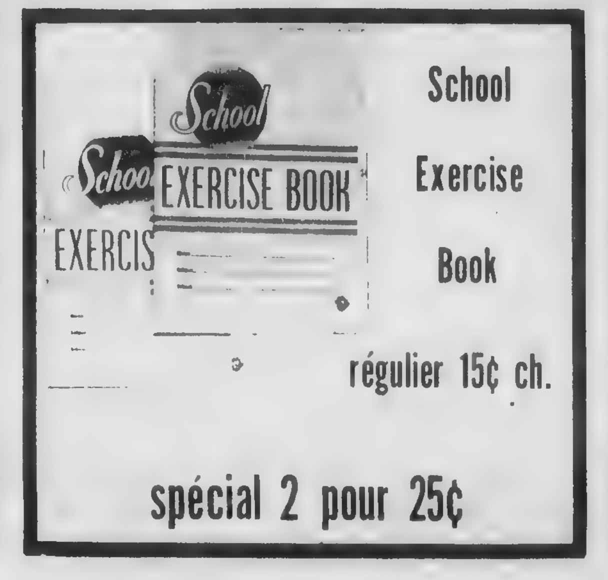
247-9410 247-9078

NOUS ACHETONS, LOUONS ET ÉCHANGEONS DES DACTYLOS ET CALCULATEURS.

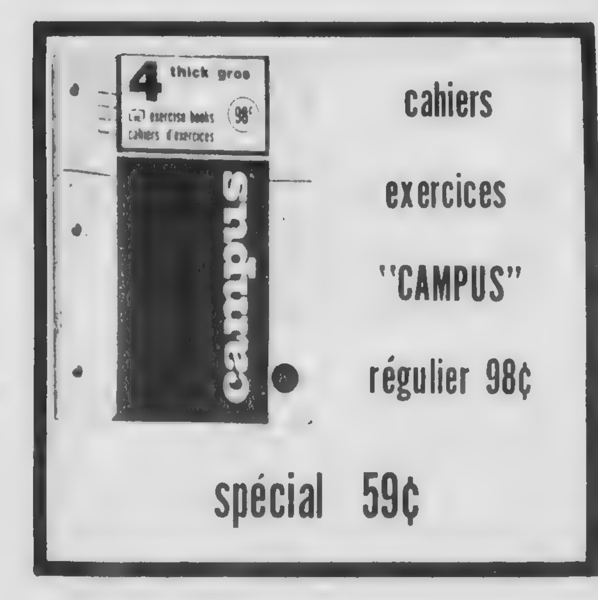
Fournitures d'École et de Bureau

PROFITEZ DE CES AUBAINES POUR LA RENTRÉE DES CLASSES



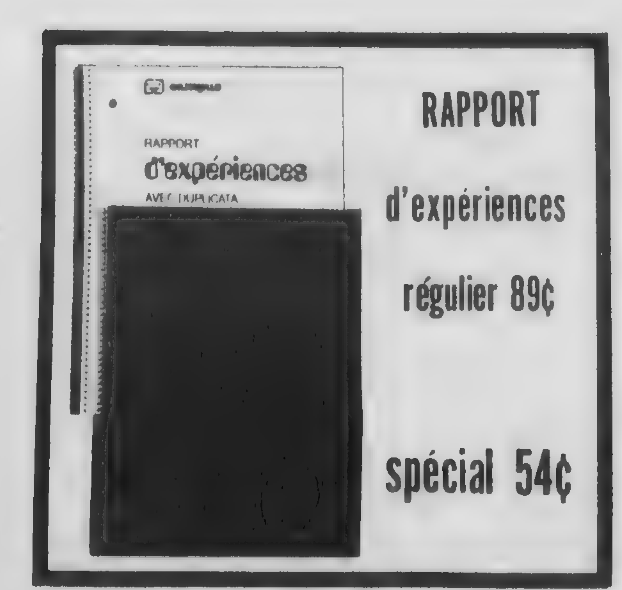


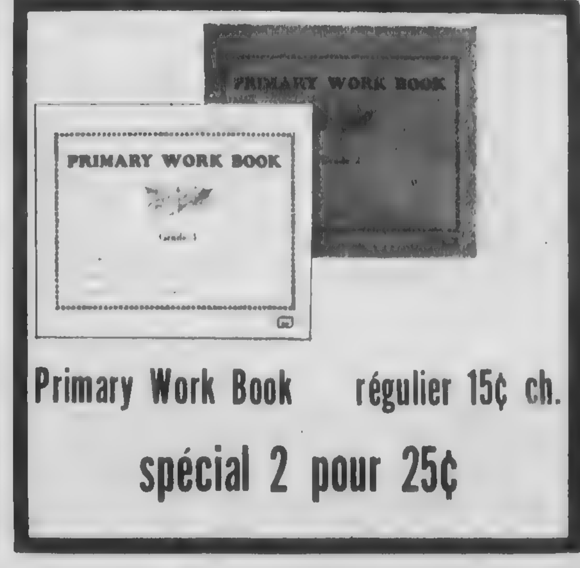














CHRISTIE SCHOOL SUPPLY LTD.

AU MANITOBA DEPUIS 1881

La Maison fut fondée à Brandon au Manitoba en 1881 par M. J. Christie. Jusqu'en 1955, Christie's School Supplies ne vendait que par correspondance. Alors la compagnie engagea un représentant pour le Manitoba. En 1965 on ajouta un deuxième représentant pour le Manitoba et un troisième pour Winnipeg.

Le premier magasin Christie's School Supplies fut ouvert en 1967, au 543, rue Langevin, St-Boniface. En mai 1972 ce même magasin fut déménagé au 135, boulevard Provencher.

Nous avons aussi un représentant pour la Saskatchewan et l'Alberta vers l'ouest, et un autre pour l'est jusqu'à Thunder Bay en Ontario.

Christie's School Supplies vend tout matériel d'aménagement de bureaux, d'audio-visuel, des équipements sportifs, ainsi qu'une gamme de fournitures scolaires, de machines à calculer, de photocopieuses.

M. Joseph Allard est en charge du service de réparation et d'entretien. Il y a aussi un service d'art sous la responsabilité de M. Bud Gallo comme consultant.

M. Lionel Carrière, gérant du magasin Christie's School Supplies de St-Boniface, depuis 1968, vous invite cordialement à venir avant la rentrée des classes. Les prix sont compétitifs et l'on peut bénéficier de rabais.



Rachel Carrière – Caissière, réceptionniste



Lionel Carrière – Gérant

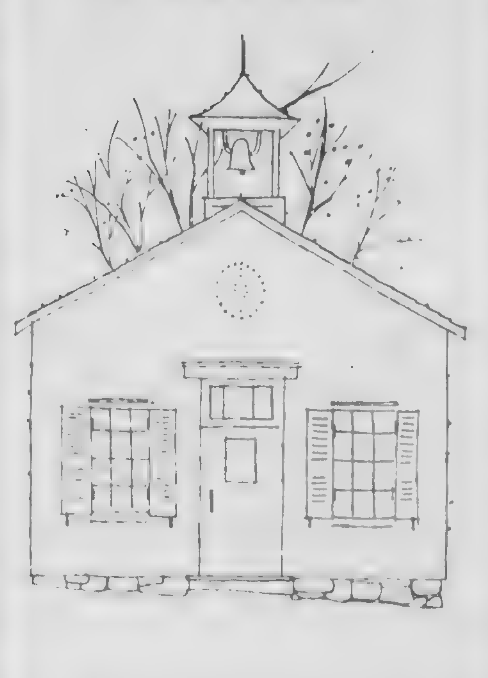


Joseph Allard – Réparateur



Bud Gallo – Consultant d'art

Le repas du midi à l'école



Guide Alimentaire Canadien

Ces aliments sont bons à manger

Consommez-en tous les jours pour votre santé.

Prenez trois repas par jour.

LAIT

Enfants (jusqu'à 11 ans environ)	2½	tasses (20 on. liquides)
Adolescents	4	tasses (32 on. liquides)
Adultes	1½	tasse (12 on. liquides)
Femmes enceintes ou nourrices	4	tasses (32 on. liquides)

FRUITS

Deux portions de fruits ou de jus de fruits y compris une source satisfaisante de vitamine C (acide ascorbique), par exemple, oranges, tomates, jus de pommes vitaminé.

LEGUMES

Une portion de pommes de terre
Deux portions d'autres légumes, de préférence jaunes ou verts et souvent crus.

PAIN ET CEREALES

Pain (avec du beurre ou de la margarine fortifiée). Une portion d'une céréale à grain entier

VIANDE ET POISSON

Une portion de viande, de poisson ou de volaille.
Du foie de temps à autre
Les oeufs, le fromage, les fèves ou les pois secs peuvent remplacer la viande.
En plus, des oeufs et du fromage au moins trois fois par semaine chacun.

VITAMINE D

400 unités internationales, durant la croissance, la grossesse et l'allaitement.

Approuvé par le Conseil Canadien de l'Alimentation 1961 Division de la Nutrition Ministère de la Santé Nationale et du Bien-être social Canada

Eléments d'un bon repas

Le repas de midi à l'école doit être équilibré, appétissant et doit fournir à peu près le tiers des besoins quotidiens de l'écolier. Il doit se composer des aliments suivants :

1. LAIT comme breuvage.
2. FRUIT frais, cuit ou en conserve.
3. LEGUME frais, cuit ou en conserve.
4. PAIN tranché, petits pains individuels ou muffins avec beurre ou margarine fortifiée.
5. ALIMENT PROTÉIQUE : viande, poisson, volaille, oeufs, fromage, beurre d'arachide, noix, haricots secs ou pois secs, sous forme de sandwichs ou autres préparations.
6. DESSERT simple et appétissant.

Les repas du matin et du soir devront compléter l'ensemble des aliments recommandés par le "Guide alimentaire canadien".

Modèle de menu

L'alimentation quotidienne doit comprendre les aliments recommandés dans le Guide alimentaire canadien. Voici un modèle de menu qui peut vous guider dans la répartition de ces aliments :

PETIT DÉJEUNER

Fruit (source de vitamine C)
Céréale à grain entier avec lait.
Pain et beurre ou margarine fortifiée.
Oeuf ou autre aliment protéique (si désiré)
Breuvage — lait pour les enfants

LE SÉMINAIRE
UN MILIEU UNIQUE

Pour vivre sa foi à fond, développer un regard chrétien sur son avenir, pour élaborer un projet de vie qui tienne compte, non seulement de ses avantages personnels, mais des besoins de la société et de l'Eglise, le jeune doit être aidé, aujourd'hui plus que jamais. Le séminaire a un but propre. Il désire accompagner dans leurs recherches les jeunes qui se posent déjà la question d'une vocation de service dans l'Eglise, les jeunes qui acceptent de se poser cette question, les jeunes pour qui il est possible de se la poser à cause de qualités personnelles et d'un milieu familial chrétien favorable à cette interrogation.

Pour être admis au séminaire, il faut avoir fait une demande d'admission; avoir passé le test d'admission au séminaire; avoir terminé avec succès (70%) sa septième année scolaire; avoir le désir, le goût et le talent nécessaire pour faire des études sérieuses et post-secondaires; avoir fait parvenir les résultats scolaires de la dernière année scolaire; avoir rencontré, parents et jeunes, un des directeurs du séminaire. Pour être admis au séminaire, il faut aussi appartenir à un foyer chrétien où l'enfant est initié au don de soi-même: penser aux autres, rendre service, prendre des responsabilités, où on ne fait pas obstacle à une possibilité pour le jeune d'une vocation de service dans l'Eglise. Le séminaire n'est pas qu'une résidence où on y reçoit une bonne éducation, ou une pension à prix modique. Il n'est pas non plus un refuge pour enfants difficiles.

La durée normale du séjour au séminaire est de cinq ans: 8e – 12e années. Il arrive parfois qu'après un, deux, trois ou quatre ans, un jeune prenne une nouvelle orientation ou soit invité à le faire pour son bien personnel ou celui du groupe. Cette décision est prise après entente avec les parents du jeune.

Pour accompagner les jeunes dans leur recherche de vocation, le séminaire se propose d'axer leur vie sur des valeurs humaines et chrétiennes fondamentales.

L'ambiance du séminaire est le style familial. Le petit nombre et la sélection des élèves assurent un contact précieux d'amitié entre les étudiants du même âge. Il facilite aussi les rapports simples et cordiaux avec les directeurs prêtres et laïcs.

Le séminaire donne une attention particulière à la formation humaine et intellectuelle. Tous les sports y sont pratiqués. Les possibilités de développer des aptitudes personnelles et de se cultiver sont nombreuses et variées: théâtre, musique, cinéma, artisanat, peinture, etc. L'apprentissage du travail d'équipe, au sens des responsabilités, de l'esprit de service et d'initiative est mis en relief par l'organisation d'un Conseil Etudiant dynamique et la part importante qu'il prend dans la direction du séminaire. L'horaire prévoit des périodes d'études guidées tous les jours et encourage le travail personnel sous toutes ses formes. Le séminaire veut ainsi inculquer à l'étudiant une méthode et des habitudes de travail dont il bénéficiera sa vie durant.

Tout étudiant trouve au séminaire les moyens d'un engagement total et personnel à la cause du Christ. La vie spirituelle tient compte de l'évolution du jeune; elle est dosée et intégrée aux activités de la vie quotidienne. Cette formation est rendue possible grâce aux prières du soir animées par les jeunes, aux célébrations liturgiques adaptées, à l'animation individuelle (direction spirituelle), aux rencontres de groupes et discussions, aux projets de vie chrétienne, etc.

DÎNER

Viande, poisson ou volaille
Pomme de terre — autre (s) légume (s)
Pain (si désiré)
Dessert
Breuvage — lait pour les enfants

DÉJEUNER OU SOUPER

Fromage, oeuf, viande ou autre aliment protéique
Légume
Pain et beurre ou margarine fortifiée
Fruit ou dessert aux fruits.
Breuvage — lait pour les enfants.

Salubrité

Pour éviter toute contamination :

a) Se laver les mains avant de toucher aux aliments.

b) Préparer les mets dans un endroit propre.

c) Laver fruits et légumes à l'eau froide courante, les égoutter et les envelopper dans un papier paraffiné.

d) Pour prévenir les cas d'empoisonnement alimentaire provoqués par certaines bactéries, n'employez jamais de mayonnaise, de sauce à salade ou de crème pour lier ou assaisonner les garnitures de sandwichs ou les salades. Il est préférable de se servir de sauce vinaigrette (vinaigre et huile) qu'on apporte séparément et qu'on ajoute au moment de servir. On peut assaisonner de sel et de poivre, de jus de citron, de marinades ou de moutarde.

e) Eviter de garnir les sandwichs de salade d'oeufs, de poulet, de poisson ou autres. Il est préférable de ne pas inclure des mets préparés au lait, aux oeufs ou à la crème : potages-crèmes, cossetarde, blancs-mangers, pâtisseries garnies de crème pâtissière ou de crème fouettée, etc. Toutes ces préparations favorisent la multiplication des bactéries, *A MOINS QU'ELLES SOIENT RÉFRIGÉRÉES.*

f) Préparer ce repas à la dernière minute à moins de pouvoir le garder au réfrigérateur jusqu'au moment du départ.

g) Le repas devrait être consommé dans les quatres heures qui suivent sa préparation à moins de pouvoir le conserver dans un contenant isolant (sac à pique-nique ou autre) ou dans un endroit frais.

h) *SE LAVER LES MAINS AVANT DE MANGER.*

i) *SE BROSSER LES DENTS APRÈS AVOIR MANGÉ OU TOUT AU MOINS SE RINCER LA BOUCHE À L'EAU FRAÎCHE.*

j) Tous les soirs, lavez la boîte métallique ou en plastique et le thermos dans une faible solution de bicarbonate de soude (soda à pâte). Ébouillantez-les et laissez-les ouverts pendant la nuit afin qu'ils sèchent et soient bien aérés.

Conseils pratiques

Il est généralement plus pratique d'apporter le repas dans une *boîte métallique ou en plastique* avec *thermos* à grande ouverture pour le lait ou le mets chaud.

Il est très commode d'utiliser des *contenants de plastique* avec couvercles hermétiques pour les poudings, les fruits cuits ou en conserve et certains autres mets; ils sont moins fragiles que des bocaux de verre. Chaque sandwich doit être enveloppé dans du papier paraffiné afin d'en garder toute la fraîcheur

Pour les SANDWICHS, ne vous servez pas de pain trop frais. On peut employer: pain blanc, ordinaire ou enrichi, pain de blé entier, pain de seigle ou pain aux raisins, etc.

Le beurre ou la margarine fortifiée, quand ils sont mous, s'étendent mieux sur le pain. Pour ménager le beurre, vous pouvez incorporer ½ tasse de lait, de préférence du lait évaporé, dans une tasse de beurre mou

Pour remplacer les sandwichs, on peut apporter des oeufs durs dans la coquille, des cubes de fromage ou une cuisse de poulet avec du pain beurré.

Des mets chauds tels que soupe substantielle, mets aux pâtes alimentaires (macaroni, spaghetti, etc.) ragoûts ou hachis, fèves au lard, peuvent être apportés dans un thermos à grande ouverture.

Préparer des sandwichs d'avance, les congeler et les utiliser au besoin. Les apporter congelés à l'école, ils seront juste à point à l'heure du repas. La viande, la volaille, le poisson et le fromage se prêtent bien à la congélation.



(Photo Jean-Pierre PAYETTE)

ÉDUCATION SEXUELLE: PAGE 16

Pour une éducation sexuelle efficace à l'école

Les discussions qui portent sur l'opportunite d'etablir a l'ecole un cours d'education sexuelle, reposent la plupart du temps sur un **quiproquo.** La simple expression education sexuelle, recouvre une foule de conceptions differentes, selon l'interlocuteur La recente crise qui a ebranle les milieux scolaires americains offre un exemple frappant Apres un an de pamphlets, de conferences acides et d'articles venimeux, on a constate que les opposants et les tenants de l'education sexuelle scolaire aussi longtemps que l'on aura pas pris le temps de dresser la liste des differentes formes d'education sexuelle scolaire, on perpetuera un quiproquo qui ne peut conduire qu'a des discussions interminables et a des conflits Les uns s'opposeront a l'education sexuelle a l'ecole, car ils croient y voir, **a priori**, un instrument pour devoyer la jeunesse, tandis que d'autres la favoriseront, croyant y trouver un moyen de moraliser une jeunesse qui, selon eux, manque en ce domaine du sens elementaire de la responsabilite

Il suffit parfois de certaines considerations pour eclater cette discussion, la realite scolaire, une fois degagee du halo dont on se plait a l'entourer, pourra permettre que s'engage une discussion veritable

ÉDUCATION SEXUELLE IMPLICITE

Qu'on le veuille ou non, il semble impossible a l'ecole de ne pas s'occuper d'education de la sexualite Dans sa realite de tous les jours, le milieu scolaire eduque la sexualite le fait qu'on installe des toilettes separees selon les sexes constitue une éducation sexuelle implicite. De meme, chaque professeur, dans ses remarques occasionnelles et dans ses gestes quotidiens, donne souvent une direction a la sexualite reprimander un eleve parce qu'il a rudoye une fille, et ne pas l'avoir reprimande lorsqu'il a rudoye un autre garcon constitue un apprentissage non verbal de la psychologie differentielle des sexes L'analyse du contenu des manuels scolaires conduirait a la meme constatation lorsque l'enfant lit, dans son livre de lecture, que le papa de Rene travaille a l'usine, et que la maman d'Alice prepare les repas de la famille, il apprend indirectement les stereotypes sociaux des roles sexuels De plus, lorsque l'ecole decide de renvoyer une fille parce qu'elle est enceinte, ou qu'elle menace de congedier un professeur qui vit en concubinage, elle eduque la sexualite

Il existe ainsi a l'insu de l'école un programme caché d'education sexuelle scolaire Meme sans programme officiel et explicite notre systeme scolaire dirige la sexualisation des etudiants, et cela durant les onze ou douze annees de leur scolarisation

EDUCATION SEXUELLE EXPLICITE ET STRUCTURÉE

Beaucoup de professionnels de l'education soutiennent qu'il ne suffit pas de s'occuper implicitement de sexualite Ils voudraient que l'education sexuelle se fasse de facon explicite et officielle dans les milieux scolaires On ne saurait que souscrire a une telle proposition d'autant plus qu'il ne s'agirait, en fait, que de rendre explicite ce qui se fait, dans la realite de tous les jours, et de rendre plus structure ce qui actuellement a lieu au petit bonheur

Mais la volonte de structurer explicitement l'education sexuelle scolaire entraine une serie de demarches qu'il ne faut pas negliger en effet, il ne suffit pas qu'on soit convaincu de l'opportunite d'inaugurer une telle education, reste a determiner la tache du professeur d'education sexuelle, a proceder a sa formation, a fixer un contenu de programme, a definir les methodes pedagogiques les plus appropriees, et enfin a verifier l'efficacite et la rentabilite du programme que l'on aura introduit dans l'ecole

LE PROFESSEUR

En general la population se fait illusion sur l'efficacite de l'ecole Combien d'organismes s'imaginent qu'il leur suffit de formuler une demande ou d'identifier un besoin social, pour que l'ecole, **automatiquement,** remplisse efficacement la nouvelle tache qu'on veut lui confier Comme tout organisme, l'ecole a besoin de structurer la réponse qu'elle fait Elle a besoin d'operationaliser son action, ce que trop souvent elle neglige de faire

Si l'on accepte que l'école doive jouer un role specifique dans le domaine de l'éducation sexuelle, reste alors a définir avec precision les éléments qui permettront que cette education soit rentable

Généralement; on est porté a oublier que l'ecole est une institution qui situe **dans** une societé, l'ecole ne constitue pas un monde a part au contraire, l'école, dans son ensemble vit en symbiose avec la societe, elle participe aux stereotypes et tabous de la societe dans laquelle elle existe Les professeurs eux aussi participent vitalement aux stereotypes et tabous sociaux Ils ne sont pas parachutes de l'exterieur

Ainsi, si l'on veut que, par l'éducation sexuelle structuree, l'eleve puisse depasser les stereotypes actuels, si l'on veut qu'il soit l'artisan de la societe de demain, on doit lui fournir des guides capables **déjà** de dépasser la societe actuelle. L'education sexuelle scolaire ne pourra etre efficace que si on la confie à des personnes compétentes, c'est a dire des personnes capables d'avoir un regard critique sur les stéréotypes et tabous sociaux, des personnes qui, de par leur formation, peuvent en arriver à dépasser leurs propres conceptions, leurs propres tabous et leurs propres stéréotypes.

Ce processus est habituellement favorisé lorsqu'il s'agit des matières scolaires traditionnelles. L'administration scolaire demande aux professeurs de français, par exemple, d'avoir depasse la competence moyenne de la population On exige habituellement de ceux ci la preuve d'une specialisation, c'est a dire d'une formation adequate Il en est de meme dans les sciences, le professeur de chimie, ne saurait etre efficace s'il se contentait du savoir moyen de la population On lui demande d'en savoir plus que la moyenne generale, on exige qu'il se soit forme adequatement, et cela parce que l'ecole desire que le niveau moyen de connaissances soit depasse par les etudiants

Les memes arguments devraient valoir pour l'educateur sexuel Il nous semble tout a fait normal et souhaitable que l'educateur sexuel recoive une formation adequate de sorte qu'il puisse faire oeuvre d'education Qui voudrait ne pas exiger de lui qu'il en sache un peu plus que la moyenne des gens?

L'educateur sexuel competent, de par sa formation, aura acquis un bagage de connaissace sexologiques, il sera aussi capable d'identifier les prejugés sexuels, d'en demontrer la genese, de susciter l'interrogation des etudiants cette interrogation porteuse de curiosite qui, habituellement, conduit a la comprehension d'un phenomene L'educateur sexuel devra surtout avoir acquis la capacite d'auto critique, c'est-a dire cette vision reflexive sur lui-meme, qui permet de bien identifier ses propres conceptions de la sexualité et ses propres tabous, et d'avoir le courage de ne pas s'ériger lui-même en norme absolue Cette capacité de relativiser ses visions personnelles - de ne pas vouloir que tout le monde soit marié parce que lui, il s'est marié, me semble la qualite la plus essentielle de la bonne formation d'un éducateur sexuel

Il serait illusoire de croire qu'un tel éducateur surgit, comme par enchantement, du seul fait qu'on inscrive dans sa tache une responsabilite en education sexuelle Pourtant, de nombreux administrateurs scolaires semblent croire a la competence par generation spontanee, cela semble plus fréquent quand il s'agit de l'eventuel educateur sexuel Une autre incohérence de notre systeme d'education consiste a composer un programme et a l'imposer avant d'avoir des professeurs competents pour en assurer la bonne marche La formation de l'educateur sexuel, tout, comme la formation du professeur de biologie par exemple, doit preceder l'établissement d'un programme. Malheureusement, le milieu scolaire procede habituellement à l'inverse, et s'amuse à mettre la charrue avant les boeufs. On rédige un programme, et après son approbation, on se demande quel oiseau rare pourrait s'en occuper. Serait-il vrai que dans le contexte scolaire, le besoin crée l'organe? Ce darwinisme scolaire a déjà été dénoncé (1), mais le système scolaire semble encore ignorer les impératifs d'une vraie opérationalisation. Le milieu québecois semble vouloir à tout prix, dans le domaine de l'éducation sexuelle, imiter les erreurs que d'autres pays ont vecues. En Suede, on a generalise un programme d'education sexuelle, sans penser a former les maitres adequats Apres vingt ans d'experimentation, on constate l'echec et le peu d'efficacite des efforts que l'on decrivait comme si d'avant garde (2)

On a tout simplement négligé de former les professeurs a cette tache Madame Bergstrom Walam, responsable de l'éducation sexuelle en Suede l'affirme elle meme, lorsqu'on aura revise les objectifs de cette forme d'education, dit elle et lorsqu'existera une veritable formation pedagogique approfondie des enseignants d'education sexuelle et un materiel d'enseignement approprie, l'education sexuelle en Suede ressemblera alors peut etre à l'image que l'on se fait d'elle souvent a l'etranger (3)

La recente crise de l'education sexuelle, aux Etats Unis, a conduit à la meme constatation: si l'on veut que l'education sexuelle en arrive a une certaine rentabilité, il est essentiel de ne pas s'imaginer que n'importe qui peut s'en occuper, mais bien ceux et celles qui se seront astreints à une formation spécifique dans le domaine

LE PROGRAMME

Le contenu d'une programmation sur l'éducation de la sexualité à l'école se doit, à mon avis, d'être très attentif aux besoins réels des étudiants Trop souvent, l'etudiant est considéré comme un mal nécessaire dont il faut tenir compte, mais, qui surtout permet, par le nombre, d'obtenir de fortes subventions De plus, dans un milieu qui, depuis le Rapport Parent, cherche moins à éduquer qu'à remplir une intelligence, l'éducation sexuelle risque de se voir reduite à une série de connaissances. L'étudiant pourtant recherche moins la connaissance des divers processus sexuels que la sécurité affective face à des phénomenes Pour l'enfant comme pour l'adolescent, l'affectif est premier. Il s'intéresse certes au cours de plomberie sexuelle, mais son véritable souci est d'acquérir, en ce domaine, une certaine aise affective

Le système scolaire actuel, axé surtout sur l'intellectualisme et la mémorisation, aura tendance à réduire l'éducation sexuelle à la **seule information et aux** seules connaissances theoriques C'est la solution de facilité Le programme d'éducation sexuelle devrait pouvoir mettre l'accent prioritairement sur l'affectif Il lui faudra chercher à atteindre les étudiants dans leur affectivité, et s'efforcer de les épauler dans **leur** démarche **personnelle** vers la maturité affective Pour que cela ne reste pas qu'au niveau des bonnes intentions, on comprend la nécessité d'éducateurs bien préparés et aussi la nécessité d'un programme le moins scolaire possible, car ici, c'est moins la science qu'il faut faire passer que la reflexion sur leur comportement affectif

Certes l'insistance sur l'affectif n'entraine pas le rejet systématique de toute connaissance des éléments scientifiques n'est pas un but en soi; elle peut etre utile pour épauler un processus de jugements personnels mieux informés et partant moins tendancieux.

par Jean-Marc SAMSOM
professeur à la section de Sexologie, Université du Quebec a Montréal

* Cet article a ete tire de la revue **"Maintenant"**, no 117, juin juillet 1972 Ce numero s'intitule "La sexualite"

(1) Jean Marc Samson, "la formation des maitres et l'éducation sexuelle" dans Prospectives, vol. 3 no. 6 (decembre 1967) p. 397 403. Le meme article a été repris dans Le Devoir, 19 et 20 mars 1968.

(2) La récente enquête royale a prouvé cet énoncé Voir: Hans Zetterberg. The Contraceptive Society, traduction du suédois, 1970.



LA PLUS GROSSE FOOTBALL AU MONDE?

Les partisans des Blue Bombers de Winnipeg seront tous d'accord pour dire que leur équipe favorite n'a pas besoin de ce camion pour leur aider à traverser les lignes défensives des équipes rivales. On se souviendra de la partie contre Calgary mardi dernier le 8 août, alors que Winnipeg a fait preuve de sa puissance à l'offensive en humiliant Calgary au compte de 41 à 14. Si le corps défensif des Bombers sait tenir le coup, ce sera une équipe du tonnerre qui menacera sérieusement Calgary pour la première place!

le SPORT avant tout

par Jean-Paul Jarry

ILS PASSERONT, MAIS NOUS LANCERONS (HARRY SINDEN)

Croyez-le ou non mais d'ici un mois nous assisterons, au Forum de Montréal, à la première joute de la fameuse série de hockey Canada-Russie. Que le temps passe!

Dans bien des milieux on estime que le Canada (ou les vedettes de la Ligue Nationale de Hockey) remportera huit victoires en autant de matches. C'est également mon opinion bien que je ne serais pas du tout surpris si – par hasard – les Russes décrochaient une victoire..... et peut-être même deux. On verra bien!

Dans l'entre-temps Harry Sinden, le pilote de l'équipe Hockey Canada, a déjà établi sa stratégie qui d'ailleurs est bien simple. De dire Sinden:

"J'ai toujours été de l'avis qu'au hockey – quand vous avez les joueurs de calibre – il est préférable de lancer en premier..... et ensuite de faire des passes. Pour les Russes c'est tout le contraire, semble-t-il.

"Je demanderai à nos joueurs de Hockey Canada d'adopter la même théorie que lorsque Phil Esposito s'est joint aux Bruins de Boston après un séjour avec les Black Hawks de Chicago.

"Nous avons alors dit à Esposito: "Il n'y a pas de Bobby Hull ici – tu devras compter tes "propres" buts. Oui, c'est ce que nous lui avons dit. Et vous connaissez les résultats.

"Pour sûr, Phil Esposito ne passe que très rarement la rondelle à un coéquipier quand il est lui-même en bonne position de décrocher un lancer. Il se préoccupe surtout à être bien stationné devant le filet adverse..... et, s'il est frustré, il effectue une passe à son ailier. Pas avant! D'ailleurs Phil Esposito n'excelle pas dans l'art de fabriquer des jeux: il est plutôt un compteur naturel! ".

Harry Sinden est de l'avis que l'équipe Hockey Canada obtiendra, à chaque match, un avantage marqué de 2 contre 1 dans les lancers. Quelque chose comme 40-20 ou 50-25. Pourquoi?

"Parce que, dit-il, nous possédons des francs-tireurs qui sont de beaucoup supérieurs à ceux de l'Union Soviétique. Et avec cet avantage que nos gars lanceront la rondelle avec autant de vélocité et de précision. D'autre part nous possédons les meilleurs gardiens de buts au monde: à vous maintenant de tirer votre propre conclusion.

"Si vous n'y comprenez rien, j'ajouterai:

"Les cerbères de l'Union Soviétique sont vulnérables à bien des points de vue. Ils ne sont définitivement pas de taille à affronter nos gros canons..... et je dis cela sans méchanceté ou préjudice. C'est ce que je crois. Un point, c'est tout.

"Nos gars peuvent compter (et le feront) du centre de la glace, de la ligne rouge, de 30 et 20 pieds des filets. Les Russes sont aussi précis que nous..... mais seulement quand ils se retrouvent à une quinzaine de pieds des buts.

"Donc, si nous possédons les meilleurs cerbères au monde pourquoi adopter un jeu défensif? Non, nous ferons pression dès la toute première minute de jeu. D'autant plus que la meilleure offensive est encore la meilleure défensive.

"La seule chose qui m'a surpris à mon récent voyage en Europe fut de constater que la "boîte" réservée au cerbère était "circulaire" alors qu'ici au Canada on est habitué à une boîte "carrée". Nous avons donc demandé que lors de nos matches en Russie la "boîte réservée au cerbère" soit identique à la nôtre. Et de toute apparence on acquiescera à notre demande! ".









10 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	C	O	R	C	O	R	P	S	I	S	P	E	Ç	S
2	A	E	T	R	I	H	A	R	T	S	R	S	A	N	O
3	M	E	L	I	M	E	S	O	E	R	U	C	O	C	S
4	A	S	S	C	A	L	R	R	P	E	O	I	C	I	I
5	A	S	E	M	R	A	I	R	L	C	T	C	R	R	E
6	E	E	D	I	D	E	O	O	H	A	R	N	A	I	S
7	D	M	S	I	Ô	M	V	Y	L	O	U	M	C	O	A
8	C	E	S	S	E	O	M	U	I	M	A	E	U	O	R
9	E	I	O	S	I	E	T	S	O	C	E	M	I	R	T
10	Z	E	S	S	A	A	E	R	H	C	I	E	T	C	A
11	S	E	I	M	R	M	I	I	C	S	E	T	U	A	F
12	I	N	O	G	E	G	N	R	S	O	I	R	E	E	I
13	S	T	N	N	E	E	I	I	I	R	P	A	R	T	N
14	E	O	T	N	R	O	O	S	T	T	N	M	E	M	E
15	C	S	E	N	S	N	E	V	E	S	E	E	S	I	S

Acte
amas
armes
assez

Cacochyme
ceps
cesse
congratulations
corps
couvercles
crac
crocs
croisements
cure

Eres

Fatras
faute

terme
fines

Harnais
héla

Idée
ires
iris

Lacs
limes

Machiner
mari
même
messe
mies
mois
morigène

Noir

Part
promesse

Radis
risée
rôti
roue

Sens
sève
sion
sise
site
soie
soirée
sorts
sosie
soumission

Trahir
trame
trime

Voir
voisins
voleuse

TRADUCTION (imprimé à l'envers)
RÉPONSE: (imprimé à l'envers)





SPECTACLES ET ARTS

MON ROLE PREFERE... par Jean Duceppe

Pour Jean Duceppe, le très populaire comédien de la scène, de la télévision et à la radio, son "rôle préféré", c'est toujours..... "le prochain". Mais de tous ceux qu'il a joués, à la scène, il préfère le rôle du père dans "Bilan", de Marcel Dubé, et celui de l'aîné dans "Bousille" de Gratien Gélinas. Et l'enthousiasme qu'il apporte au théâtre, et l'étude qu'il apporte à chaque personnage font de lui un comédien très recherché par les auteurs canadiens. Aussitôt qu'il termine un spectacle, un autre l'attend, et dès qu'il a complété "Bilan" à la Place des Arts, il traverse la rue, pour jouer à la Comédie Canadienne, dans "Pauvre Amour".

Entre temps, et pour ne pas perdre l'habitude, il entreprend des rôles de composition à la télévision. Ainsi, son ami Louis Morisset lui écrivait un "caméo", un petit rôle en or, pour la très populaire programmation "Rue des Pignons", le personnage goguenard du Père Lafeuille.

Au printemps '69, Duceppe prendra part à un spectacle mis en scène par l'excellent jeune réalisateur André Brossard lequel s'est mérité beaucoup d'éloges pour ses récentes mises en scène. Parmi les autres projets, en préparation pour 1969, Jean Duceppe prépare une tournée pour le "Théâtre des Prairies", et ce serait ainsi la première tournée provinciale d'un Théâtre d'Eté. Le groupe visiterait une vingtaine de centres de loisirs, et les autorités gouvernementales devraient favoriser une telle entreprise. On présentera l'excellent succès de Joliette "Le Système Ribadier".

La présence de Jean Duceppe est la garantie d'un succès et ses nombreuses apparitions, tant à la scène qu'à la télévision et même à la radio, sont toujours remarquées. Sa facilité, sa volubilité, et sa franchise à la radio ont fait de lui un interlocuteur exceptionnel. L'une des rares fois qu'il est demeuré bouche bée, toutefois, survenait le soir de la dernière représentation de "Bilan". Dans une scène, le comédien Guy L'Ecuyer doit manger un sandwich; or le régisseur, utilisait à chaque spectacle le même "sandwich" en plastique que L'Ecuyer prenait et "faisait semblant de manger". A la dernière, le drolatique "Léopold Z", comme on appelle parfois L'Ecuyer, prenait le "sandwich" et y mordait à belles dents, et mangeait cet accessoire en plastique devant des comédiens estomaqués qui eurent beaucoup de difficulté à continuer leur texte, y compris, l'inébranlable Jean Duceppe suffoqué de rire. Avouons qu'à la sortie de scène, L'Ecuyer se gargarisait d'une couple de bonnes rasades d'un excellent tonique, à la joie des camarades.

Duceppe est, dans la vie, le personnage absolument opposé de ceux qu'il a joués sur scène dernièrement. Dans "Mort d'un commis voyageur" de Miller, dans "Bilan", il joue un père de famille et un homme d'affaires dont la situation est extrêmement pénible, et par conséquent dramatique. Dans la vie, Jean est un excellent homme d'affaires, surtout côté théâtre, et un remarquable père de famille. Il doit tirer une leçon des personnages qu'il joue et profiter des erreurs dans la vie de ces "personnages".

Jean Duceppe qui a commencé à travailler sur scène, il y a plus de 25 ans, alors que les conditions de travail pour nos comédiens étaient extrêmement difficiles jouit d'une excellente réputation artistique au Québec.

De plus, grâce à l'industrie du cinéma au Canada, voilà que le nom de Jean Duceppe commence à être connu au dehors des frontières de la province de Québec. Avec un film tel que "Mon Oncle Antoine", la réputation de Jean Duceppe est maintenant établie dans tout le pays, comme à l'étranger.....





Le mime Marceau

Quand on a dit mime, on pense Marceau tellement le célèbre artiste français incarne aux yeux du public la pantomime dans son essence. A l'époque du cinéma d'avant-garde, de la télévision-couleur et du stéréo à quatre ou huit pistes, on se demande peut-être si le mime a encore sa place. Il suffit de voir apparaître en scène le grand Marceau pour balayer tous les doutes. Parce que, comme le croit notre mime à nous, Claude Saint-Denis: "Le mime est né avec Adam et Eve... c'est quand ils se sont mis à parler qu'ils ont tout gâché! " Une boutade, bien sûr, mais qui permet de croire que le mime est l'ancêtre du théâtre, une forme de théâtre qui glorifie le geste et qui restitue toute leur signification à la physionomie et à l'expression corporelle.

100 NONS

Une cinquantaine de personnes assistaient mercredi soir dernier à la réunion annuelle du 100 NONS. Le conseil d'administration sortant de charge a fait le bilan de la saison qui se terminait au printemps. Le 100 NONS a présenté au cours de la saison 71-72 six spectacles avec un total de 16 représentations. L'auditoire total était de 1532 personnes. 97 artistes ont participé aux spectacles. La boîte à chansons a également organisé quatre discothèques (assistance totale: 204 personnes) et une tournée à Thunder Bay en Ontario. Les dépenses encourues pendant cette saison se chiffraient à 10,381 dollars alors que les revenus étaient de 12,967 dollars.

L'assemblée a ensuite élu un nouveau conseil administratif. M. Maurice Auger fut élu président du 100 NONS pour un terme d'un an. Les autres membres du nouveau conseil sont: M. Michel Boucher, vice-président, Mlle Nicolle Sicotte, secrétaire, M. Jean-Pierre Dubé, trésorier, Mlle Michelle Joyal, conseillère, Mlle Suzanne Collette, conseillère et M. Antoine Gaborieau, conseiller. Mlle Suzanne Jeanson siégera également au conseil en tant que présidente sortant de charge.

CKSB PALMARES JEUNESSE

du 5 au 19 août 1972

N	A	TITRE	INTERPRETE
1	2	Adieu	L'Albatros
2	6	J'suis pas un bum	L'Esken
3	8	Courrier du Coeur	J. Denis
4	10	Corsica	M. Mathieu
5	11	Si bien avec toi	Bruce-Sultans
6	12	Kiss me	C. Jérome
7	15	Toi et moi amoureux	F. Castel-J. Beaulne
8	17	C'est facile	P. Lalonde
9	18	Mon coeur	M. Pagliaro
10	16	Pas de roses	C. Dubois
11	14	Soleil Soleil	R. Mignault
12	20	Conception	R. Charlebois
13	21	Demain le jour viendra	R. Huet
14	23	Chaque jour que Dieu fait	G. Aubin
15	24	Pourquoi ne pas dire...	Y. Martin- £Brown
16	28	Love	Dany Joe
17	26	Holidays	M. Polnareff
18	19	Les gens ben corrects	Sinners
19	25	Outa-Space	B. Preston
20	27	J'ai mal au monde	Karo
21	30	Patof Blou	Patof
22	–	Partir au soleil	R. Martel
23	–	C'est la vie	A. Barrière
24	–	Nos hommes ont mis la voile	E. Butler
25	–	Chante Québécois chante	J. Boivin
26	–	Deux fois le tour du monde	I. Pierre
27.	–	Tous les enfants ont besoin d'amour	H. Vilard-T.C.
28	–	Parle plus bas	R. Berthiaume
29	–	Ma liberté mon infidèle	Adamo
30	–	Et je m'en fous du grand amour	A. Donat

"N" : NOUVELLE POSITION DU SUCCES
"A" : ANCIENNE POSITION DU SUCCES

LE PALMARES JEUNESSE EST PRESENTE LE SAMEDI DE 10H A 12H

COMPILATION : GERMAIN MASSICOTTE

☆ ★ CONCOURS 33-45 ★

Répondez à la question suivante: Quel succès occupait la première position au dernier Palmarès Jeunesse? Faites-nous parvenir votre réponse (Concours 33-45, C.P. 96, St-Boniface) le plus tôt possible afin de participer au tirage du CONCOURS 33-45. La personne ayant correctement répondu à la question et dont le nom sera tiré au hazard recevra comme prix le dernier microsillon de TEX LECOR ("Le frigidaire", "Big Swede",..)

Nom ....

Adresse ....

Ville ou village ....

Réponse ....

films à la télé

SAMEDI 19 AOÛT
20h00 – "Billet de faveur". "Mona". Comédie sentimentale réalisée par Henri Colpi, avec Claude Rich, Marina Vlady et Cristea Avram. Dans une gare d'une petite ville bulgare descend un soir une inconnue, expulsée d'un train parce qu'elle n'a pas de quoi payer son billet. Elle est hébergée par un jeune astronome amateur. (Franco-roumain '66)
22h00 – "Cinéma direct". Entrevues avec Fernand Dansereau, Gilles Carle, Michel Brault, Gilles Groulx, Claude Jutra, cinéastes et extraits de leurs premiers films.
23h30 – "La grande lessive". Comédie satirique de Jean-Pierre Mocky, avec Bourvil, Jean Tissier et Francis Blanche. Fatigué de voir ses élèves sommeiller durant ses cours par suite des longues soirées passées devant la télévision, un professeur décide de saboter la réception des émissions dans les quartiers de Paris où habitent les enfants de sa classe. (Fr. '68)

DIMANCHE 20 AOÛT
15h00 – "L'arbre vert". Mélodrame religieux avec Roberto Gho, Michel Magone et N. Peretti. Episode authentique de la vie de Dom Bosco. A la fin du siècle dernier dans un petit village. Un jeune garçon de famille pauvre et modeste voit son père condamné pour vol. Le gosse blessé dans sa fierté souffre quand tous les habitants du village le traitent de fils de voleur. (Ital.)
23h30 – Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui. "Neuf jours d'une année". Drame réalisé par Mikhail Romm, avec Alexei Batalov, Titiana Luvrova et Innokenti Smoktounovski. Après la mort d'un savant victime de radiations atomiques, son assistant, bien qu'également touché, veut poursuivre les recherches. Soigné en clinique, il y retrouve une jeune physicienne qui fut sa maîtresse et qui consent à l'épouser bien qu'elle ait décidé de rompre. (Russe '61)

LUNDI 21 AOÛT
23h30 – "Le roi s'amuse". Drame réalisé par Mario Bonnard d'après le drame de Victor Hugo, avec Michel Simon, Maria Mercader et Rossano Brazzi. Les aventures de Triboulet "Rigoletto", qui mène une double vie à la cour de François Ier; il est le fou du roi et, chez lui, le plus tendre des pères. Il seconde les intrigues du roi, mais quand il apprend le déshonneur de sa fille, il veut tuer François Ier. (Ital. '42)

MARDI 22 AOÛT
23h30 – "Ciné-Club", "La condition humaine" (2e partie). Film réalisé par Masaki Kobayashi, avec Keiji Soda, So Yamamura et Ineko Arima. Mandchourie, 1943. Un jeune ingénieur japonais tente d'améliorer la condition humaine des prisonniers chinois mis aux travaux forcés dans une mine de la Mandchourie colonisée. (Japonais, sous-titré)

MERCREDI 23 AOÛT
23h30 – Festival du cinéma canadien. "Ti-peuple".



"Ti-Peuple" a été écrit et réalisé par Fernand Bélanger, de la section Premières Oeuvres de l'ONF.

Film écrit et réalisé par Fernand Boulanger. Un groupe de jeunes du carré Saint-Louis sont à la recherche de valeurs fondamentales et veulent créer un nouveau monde. (Can. '71)

JEUDI 24 AOÛT
19h30 – "Le sous-marin de l'apocalypse". Film de science-fiction réalisé par Irwin Allen, avec Walter Pigeon, Robert Sterling et Joan Fontaine. Pendant une croisière d'un nouveau super-submersible atomique, le monde se trouve menacé de catastrophe. Une ceinture de radiations qui entoure la terre a pris feu et risque d'embraser en quelques jours tout le territoire habité. (Am. '61)

VENDREDI 25 AOÛT
19h30 – "La photographie". Un photographe est assassiné peu après avoir annoncé à Jeff Dillon qu'il lui réservait des documents importants concernant un multimillionnaire.
23h30 – "Ramuntcho". Mélodramme réalisé par Pierre Schoendoerffer, avec Mijanou Bardot, François Guérin et Gaby Morlay, d'après le roman de Pierre Loti. Le contrebandier Ramuntcho, fils naturel, est épris de Gracieuse. Leur mariage est contrecarré par la mère qui rêve d'une union plus brillante pour sa fille. (Fr. '58).

cbwft

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 19 AOUT

12:30 Documentaires canadiens
13:30 *Sporthèque
14:30 *Les Pierrafeu
15:00 *Mon ami Ben
15:30 *Tour de terre
16:00 *Robin fusée
16:30 *Le chevalier tempête
17:00 Cent millions de jeunes
17:30 *La règle d'or
18:00 *Quentin Durward
18:30 Opinion
18:35 *L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
19:30 *La demoiselle d'Avignon
20:00 *Billet de faveur
22:00 Cinéma d'ici
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Cinéma

DIMANCHE 20 AOÛT

12:30 La semaine verte
12:45 *Les quatre saisons
13:00 Le français d'aujourd'hui
13:30 *Les enchanteurs
14:00 *L'univers des sports
15:00 Cinéma
16:30 Rencontres
17:00 5D
17:30 Le francophonissime
18:00 *La grande aventure
18:30 Ça s'annonce bien
18:35 *Atome et galaxies
19:00 *Quelle famille
19:30 *Les beaux dimanches
20:30 *Les beaux dimanches
21:30 *Les beaux dimanches
22:30 *Les grand-mères
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Cinéma d'hier et d'aujourd'hui

LUNDI 21 AOÛT

13:45 La vie qui bat
14:15 En mouvement
14:30 *Réseau soleil
15:30 *Le travail à la chaîne
16:00 *Ulysse et Oscar
16:30 *Au pays de l'arc-en-ciel
17:00 *Daktari
18:00 *Techno flash
18:30 Format 30
19:00 Le téléjournal national et régional
19:20 A propos
19:30 *Donald Lautrec Chaud
20:00 *Aux frontieres du possible
21:00 *Vers l'an 2000
21:30 *Marcus Welby
22:30 *Prenez le volant
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Cinéma

MARDI 22 AOÛT

13:45 Pepe le cowboy
14:15 En mouvement
14:30 *Réseau soleil
15:30 *Qu'ouïs-je?
16:00 *Ulysse et Oscar
16:30 *Le roi Léo
17:00 *Daniel Boone
18:00 Noële aux quatre vents
18:30 Format 30
19:00 Le téléjournal national et régional
19:20 A propos
19:30 *Les évasions célèbres
20:30 *Tout l'monde joue avec les Jérolas
21:00 *Moi et l'autre
21:30 *Le monde de Marcel Dubé
22:00 *Droit de regard
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Ciné club

MERCREDI 23 AOÛT

13:45 *Mini fée
14:15 En mouvement
14:30 *Réseau soleil
15:30 *Le travail à la chaîne
16:00 *Ulysse et Oscar
16:30 *Fifi Brindacier
17:00 *Walt Disney présente
18:00 A propos
18:15 Le téléjournal national et regional
18:30 Format 30
19:00 *Ma sorcière bien-aimée
22:00 Dossiers
22:30 *Le monde de la caricature
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Festival du cinéma canadien

JEUDI 24 AOÛT

13:45 *Les enfants de l'archipel
14:15 En mouvement
14:30 *Réseau soleil
15:30 *Qu'ouïs-je?
16:00 *Ulysse et Oscar
16:30 *Le prince Saphir
17:00 *Au pays des géants
18:00 Noële aux quatre vents
18:30 Format 30
19:00 Le téléjournal national et régional
19:20 Sporomani
19:30 *Les grands films
21:30 Consommateurs avertis
22:00 *Qui vive
22:30 La Rouge et la Montagne
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Le vieux Montréal
00:00 La dynastie des Forsyte

VENDREDI 25 AOÛT

13:45 *Mini fée
14:15 En mouvement
14:30 *Réseau soleil
15:30 *Baterum
16:00 *Ulysse et Oscar
16:30 *Les cadets de la forêt
17:00 *Tarzan
18:00 Noële aux quatre vents
18:30 Format 30
19:00 Le téléjournal national et régional
19:20 A propos
19:30 *Les règles du jeu
21:00 *Tournesol
21:30 *Urbanose
22:00 *Musique folle des années sages
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Cinéma

ÉMISSIONS À NE PAS MANQUER

SAMEDI 19 AOÛT
12h30 – Documentaires canadiens. "Le sport et les hommes". La corrida, les rallyes automobiles, le Tour de France, le hockey et le football. Réflexion sur le sport et sur la signification qu'il a pour l'homme moderne.
17h00 – Cent millions de jeunes. Documentaires réalisés par de jeunes cinéastes. "Spéléo-Nahanni 70".
18h30 – L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. "La mer vivante". Ce documentaire de Philippe Cousteau aborde des sujets particulièrement graves: pollution des eaux, fragilité de la vie dans les mers, limites à l'exploitation des océans.

DIMANCHE 20 AOÛT
20h30 – Les beaux dimanches. "Vasarely – Averty". Victor Vasarely, créateur de l'art optique, vu et filmé par Jean-Christophe Averty, virtuose des trucages optiques. Averty s'est attaché à décomposer le cheminement du peintre, à désarticuler les oeuvres qu'il nous montre, pour nous faire comprendre comment elles sont nées, comment il faut les regarder et quelle place elles occupent dans l'évolution de l'artiste.
21h30 – Les beaux dimanches. "La lutte de l'homme pour sa survie". La guerre! Après avoir analysé les conséquences de la dernière guerre mondiale, Roberto Rossellini s'attaque au problème de la contestation. De vaincue, l'Allemagne est sortie vainqueur de la guerre '39-'45. Est-ce que les mouvements protestataires connaîtront le même succès?

MOTS CROISES

"CONCOURS"

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 607, rue Langevin, St-Boniface, avant le (5) cinq du mois qui suit la parution du jeu.

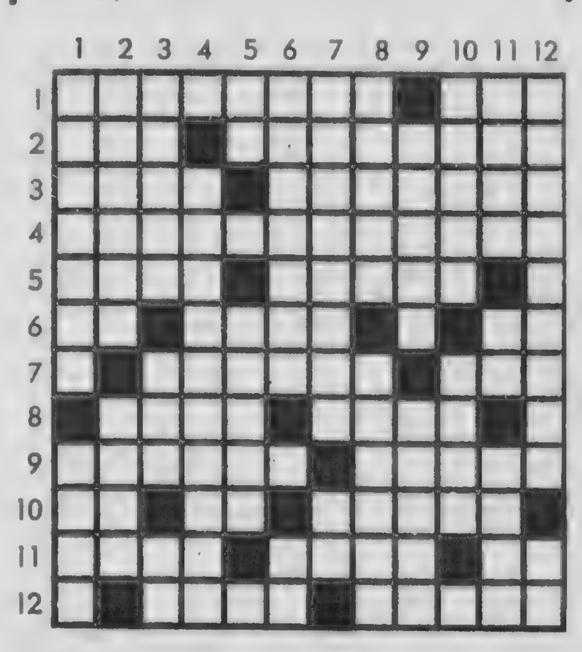
Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom de la ou du gagnant(e). L'heureux(se) gagnant(e) recevra un prix de $5.00.

Aiguisez vos crayons pour écrire lisiblement et remplissez vos poches de $5.00

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....



HORIZONTAL

1 – Exactitude à remplir ses engagements. - Petite pomme rouge
2 – Epoque. - De la Côte d'Ivoire.
3 – La couleur la plus obscure. - Du verbe ordonner
4 – Action d'entériner
5 – Adj. poss. - Qui ne sont pas communs
6 – Note de musique. - Le chef. - Radon
7 – Sonner d'une corne. - Garçon d'écurie
8 – Aspect du visage. - Prudent, circonspect.
9 – Petite parcelle qui tombe du pain. - Habitude bizarre
10 – Le premier en son genre. - Ile de l'Atlantique. - Privation d'un bien.
11 – Fait tort, nuit. - Lieu où l'on bat le grain. - Numéro
12 – Dieu de la Guerre. - Airs, mélodies

VERTICAL

1 – Boiserie et châssis vitré. - Du sexe masculin
2 – Raillerie qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre. - Action de mettre.
3 – Divinité mythologique. - Abrév. de compagnie. - Adj. poss
4 Trouver par hasard sur son chemin
5 – Mesure itinéraire chinoise. - Os de certains poissons
6 – Qui est d'ivoire. - Carte à jouer.
7 – Coup de vent très violent, pl. - Lettre grecque
8 – Oiseau voisin du canard. - Du verbe ramer
9 – Prénom masculin. - Faire entrer dans une gare
10 – Baguette sur laquelle on enfile le hareng à fumer, pl Qui n'agit pas avec promptitude.
11 – Fondateur de la Pennsylvanie. - Coup de baguette Ville d'Allemagne orientale
12 – Qui n'a pas d'étendue. - Charpente du corps

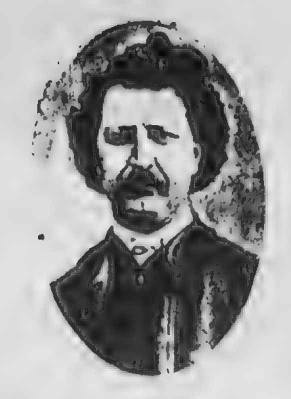
Nouveautés chez Hachette

LE DOGUE, M. Spillane, $7.95, 392 pages.
L'univers du dogue est celui de la violence et de l'intrigue, un univers qu'apprécieront les amateurs d'émotions fortes... et de suspense.

PAR LE SANG VERSE, P. Bonnecarrère, $1.60, 500 pages.
Ce livre est consacré aux campagnes de la Légion étrangère en Indochine. C'est le courage de ces "étrangers devenus fils de France non pas par le sang reçu mais par le sang versé".

LA VRAIE CUISINE FRANÇAISE, $2.75, 40[illegible] pages.
Nouvelle édition encore plus pratique de la bible des cordons-bleus : toutes les recettes accompagnées des proportions pour quatre personnes.

LES PRAIRIES BLEUES, A.C. Clarke, $2.15, 250 pages.
L'auteur fut l'un des pionniers de l'astronautique; il eut notamment l'idée des satellites de communication. Il est devenu un spécialiste de la biologie marine et est connu mondialement comme auteur de science-fiction.



LOUIS RIEL
héros ou rebelle

28e épisode

par Georges Cerbelaud Salagnac

Septembre s'écoula, puis octobre arriva. L'automne déjà cédait la place au long hiver. Les premiers flocons de neige un matin dansèrent autour de la prison.

Le 16 octobre, Louis Riel serait-il ou non pendu? Des rumeurs relatives à un nouvel ajournement circulaient avec persistance. Le père André lui-même commençait à croire que la grâce arriverait. Un ancien magistrat, Matthew Ryan, écrivait d'Ottawa à Mgr Taché: "C'est une opinion générale en ville que Riel ne sera pas mis à mort." En tout cas force fut au gouvernement de surseoir une deuxième fois à l'exécution, car le 16 octobre le Conseil privé n'avait encore donné aucune réponse à la requête des avocats. Sur les entrefaites, Marguerite mit au monde son troisième enfant, un garçon qui ne vécut que quelques heures. On craignit pour les jours de la mère; elle surmonta pourtant l'épreuve, mais sa santé chancelante n'en fut que plus précaire. Et quelle nouvelle épreuve aussi pour l'infortuné! Il exhala son chagrin en termes déchirants dans une lettre à sa soeur Henriette. Mais il remerciait le Seigneur d'avoir prêté à l'enfant suffisamment de vie pour lui permettre de recevoir le baptême, faisant de lui un enfant de Dieu, apparu sur la terre et entré dans le Ciel en un seul et même jour!

Le 22 octobre, la réponse du Conseil privé parvint enfin à Ottawa. Elle était négative. Les nobles lords, en l'occurrence le lord-chancelier, lord Fitzgerald, lord Monkswell, lord Hobhouse, lord Esher, sir Barnes Peacock, n'avaient pas voulu intervenir dans cette affaire canadienne. "C'est la règle ordinaire de ce Conseil de ne pas accorder permission d'interjeter appel en matière criminelle, sauf quand on allègue une infraction évidente aux exigences de la justice. Leurs Seigneuries ne veulent ni affirmer ni nier que la prérogative d'accorder l'appel existe encore dans cette cause, car cette question n'a pas été argumentée devant elles, mais elles sont parfaitement d'opinion que, dans le cas actuel, permission d'appel ne doit pas être donnée". Et de conclure: "Leurs Seigneuries conseillent donc humblement Sa Majesté que permission ne soit pas donnée de poursuivre cet appel."

Tout cela au nom de la reine, qui n'eut guère en fait son mot à dire, semble-t-il. La recommandation du jury à la clémence de la Couronne restait lettre morte. Maître Lemieux ne se tint pas encore pour battu. Le 24 octobre, il adressait au marquis of Lansdowne une requête où, soutenant à fond la folie de son client, il demandait "la nomination d'une commission médicale, composée de médecins spécialistes ou aliénistes, lesquels seront chargés d'examiner le dit Louis Riel, maintenant détenu à Regina, dans le camp militaire de la police montée, et de s'assurer de l'état d'esprit et condition mentale dudit Louis Riel, et de faire rapport en conséquence à qui de droit". Les faits allégués dans la requête étaient solennellement confirmés par une note du docteur Roy, et aussi par un témoignage écrit du père André, en date du 31 août, disant notamment:

"Depuis votre départ de Regina, j'ai visité presque régulièrement tous les jours votre client. L'expérience que j'ai acquise de cet homme par le contact continuel que j'ai eu de lui, n'a fait que confirmer de plus en plus l'opinion que j'avais déjà conçue de lui, qu'il était craqué et toqué en fait de religion et de politique... j'arrive de le visiter à l'instant et pendant une heure il m'a entretenu des révélations extraordinaires que l'Esprit lui a faites la nuit dernière, et qu'il a reçu l'ordre de me communiquer pour moi et tout le clergé catholique: "La grande cause du péché dans le monde et de la révolte du corps contre l'esprit, c'est qu'on ne mâche pas assez la nourriture qui, par suite de ce défaut de mastication, nous communique la vie animale au corps, tandis qu'en mastiquant et en mâchant bien on spiritualise le corps." Ce secret, il l'avait cherché depuis quinze ans, et ce secret ne lui avait été communiqué que la nuit dernière, et il était dans une grande joie d'avoir découvert ce moyen qui sera un puissant levier pour répandre la vie spirituelle dans les corps qui se détacheront insensiblement de la terre pour s'élever vers le ciel. Pendant qu'il me parlait, il s'arrêta tout à coup en me montrant sa main: "Voyez-vous, dit-il, le sang qui afflue dans les veines? Le télégraphe est en pleine activité et je le sens, on s'entretient de moi et on interroge à Ottawa les autorités à mon sujet..." Riel est un véritable phénomène à étudier; il est remarquable sous bien des aspects. Il faut le connaître et surtout l'étudier de près pour voir qu'il est en proie à une illusion invincible, qui le prive de cette faculté qu'on appelle bon sens, qui est le critérium que le bon Dieu nous a donné pour juger de la bonté ou de la malice de nos actes. Riel n'a pas assurément le bon sens qui lui montre la portée de ses actes. Ce sont les principes qui me guident dans la conduite que je tiens à son égard depuis qu'il est dans la prison. Quoique ses opinions en fait de religion soient grandement erronées, je ne le tiens pas pour responsable et je l'admets aux sacrements."

A quoi maître Lemieux, pour étayer davantage sa requête, ajoutait ce témoignage personnel: "Je me suis rendu à Regina vers le 8 septembre dernier, dans le but unique de voir Riel qui, à plusieurs reprises, par lettres et télégrammes, m'avait sollicité de l'aller voir pour me faire des communications bien importantes, me disait-il. J'eus plusieurs entretiens avec lui, pendant lesquels il ne me dit pas un mot de sa cause, qui avait été portée en appel devant la Cour du Banc de la Reine au Manitoba, mais il ne me parla que de sa mission, de ses prophéties, des visions et communications célestes et des autres sujets mentionnés dans l'extrait ci-dessus de la lettre du père André. Et pendant les longues conversations que j'ai eues avec lui, c'est à peine si j'ai pu obtenir quelques paroles qui eussent une lueur de bon sens."

Au surplus, durant toute cette interminable détention, les preuves abondent sur le dérangement mental du condamné pour tout ce qui concernait la politique et surtout la religion. Le père Cochin et, après lui le père André et le père Cloutier, en avaient abondamment écrit à Mgr Taché, qu'ils tenaient régulièrement au courant de leur ministère. Et il n'est que de lire le carnet de notes rédigé en prison par Riel pour s'en convaincre.

Si cédant aux prières de ses chapelains, il était retourné à l'orthodoxie catholique, il n'en poursuivait pas moins ses rêves extravagants.

Tantôt il était un nouveau Moïse conduisant son peuple vers une terre promise, tantôt un nouveau saint Pierre appelé à relever l'Eglise de l'abîme. S'il composait un article sur la nature de Dieu et un autre sur l'interprétation des passages difficiles de l'Ecriture sainte, il proposait aussi de remplacer les noms païens des planètes et des étoiles par des noms bibliques. Puis il faisait part à ceux qui l'approchaient des "révélations" dont il était le bénéficiaire: c'était l'Espagne qui accourrait un jour au secours du Nord-Ouest; c'était le Manitoba qui deviendrait entièrement canadien-français; c'étaient dans cinq cents ans la population métisse qui se monterait à quarante millions d'âmes; c'était l'évêque Bourget qui était presque mille fois plus saint que saint Ignace de Loyola; c'était Louis XIV qui avait enfin gagné le Ciel après un long temps en purgatoire; c'était Henri IV qui était damné...

Naturellement, les pétitions, qui continuaient à affluer en faveur de l'accusé, en provoquèrent d'autres contre lui. Le 20 août, les habitants de Moosomin, le 2 septembre ceux de Regina, le 21 septembre un certain Charles O'Hara, réclamaient l'exécution de la sentence. Et surtout, le 2 novembre cette missive envoyée à l'honorable J.-A. Chapleau par la loge orangiste du district ouest de Toronto:

Cher Monsieur, les Orangistes de ce district se permettent de vous parler respectueusement, comme notre représentant au Parlement, relativement à l'affaire de Riel, à l'heure qu'il est condamné à mort à cause des violences, de l'effusion de sang et de la trahison dont il s'est rendu coupable. Nous regrettons que, dans une affaire si claire, il soit nécessaire de rappeler d'avance au gouvernement ce qu'il doit faire et d'exprimer nos sentiments unanimes sur cette question; mais le fait que des assemblées publiques ont été convoquées en faveur de Riel et pour défendre sa conduite, dans la province de Québec, surtout par des catholiques romains, et que les efforts les plus énergiques sont faits par ces gens et par les amis de Riel pour obtenir une commutation de la sentence prononcée contre lui, nous fait un devoir impérieux, comme association loyale et protestante, d'exprimer au gouvernement nos opinions et nos profondes convictions sur ce sujet. On a déjà pardonné à Riel une fois. On a déjà essayé l'exil pour Riel. On a déjà éprouvé l'honneur de Riel, quand il a promis de ne jamais remettre les pieds au Canada, et tout cela a échoué misérablement. Ses idées sanguinaires n'ont fait que devenir plus sérieuses. Le pardon n'a fait que le porter à traiter les lois anglaises et la clémence anglaise avec mépris, et le meurtre de sujets anglais loyaux et soumis aux lois a été dix fois plus épouvantable qué dans les premières occasions. Des hommes, dont même ce pays, si grand qu'il soit, n'est pas digne, sont là ensevelis, quelques-uns des meilleurs, des plus nobles et des plus fidèles des loyaux enfants du Canada. Nous nous permettons donc de vous prier instamment d'employer toute votre influence auprès du gouvernement pour que la sentence prononcée contre Riel par ses compatriotes, confirmée par la Cour suprême de la province et appuyée par le Conseil privé d'Angleterre, soit exécutée. Nous espérons avec confiance que vous prierez instamment le gouvernement de ne pas permettre que des pétitions, requêtes ou influence de la part des amis de Riel, ou venant de toute autre source, le décident à commuer la sentence, à en reculer l'exécution ou à modifier en aucune manière la juste sentence aujourd'hui suspendue sur la tête de cet homme qui a prononcé lui-même son arrêt.

A suivre ...

LA SFM VOUS INFORME

Préparé et payé par la Société Franco-Manitobaine

ATTENTION LES GOLFEURS !

Que les golfeurs se le tiennent pour dit, le Conseil d'administration de la Société Franco-Manitobaine et son personnel permanent se préparent à inscrire une "équipe du tonnerre" à l'Omnium de Golf franco-manitobain que le poste CKSB tiendra au Club de Golf de St-Boniface le mercredi 23 août !

La S.F.M. n'en sera pas à ses premières prouesses athlétiques. Comme l'on sait, lors de la Fête Franco-Manitobaine à La Broquerie le 25 juin, elle réduisait à néant les prétentions sportives de la Presse francophone en lui infligeant une cinglange défaite de 32 à 4 au "fastball".

L'AGE D'OR EN VOYAGE

Ainsi que déjà annoncé dans une de nos chroniques précédentes, nos citoyens de l'âge d'or peuvent jouir à leur tour de voyages culturels. Dimanche prochain, 20 août, vingt-cinq membres du Club d'Age d'or Kiwanis de St-Boniface se rendront à Ottawa par avion pour une semaine de visite historique et culturelle dans la région de la capitale nationale.

C'est le premier voyage du genre que la S.F.M. a aidé à organiser en faveur de nos citoyens retraités franco-manitobains.



Le président de la S.F.M., M. Roger Collet, remet les billets d'avion à la présidente du Club d'âge d'or Kiwanis, Mme Ernestine De Gagné.



Quelques membres du Club d'âge d'or Kiwanis dans leur local au Centre Culturel de Saint-Boniface.

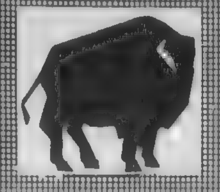


Une des participantes du 3e groupe de CONTACT CANADA en visite au Manitoba, Mlle Geneviève Bellier de France (au centre), a été accueillie à Ste-Anne par Mlles Janine Tougas et Suzanne Théberge (à droite).



La venue de la troupe folklorique UKSOR à Winnipeg pour la semaine de FOKLORAMA a été l'occasion d'une conférence de presse conjointe par le directeur exécutif du Ukranian Canadian Committee, Dr S.J. Kalba (à gauche), et le président de la S.F.M. En déclarant l'intérêt que leur groupe respectif avait pris dans le projet UKSOR, MM. Kalba et Collet ont exprimé l'espoir de pouvoir entreprendre d'autres projets semblables dans un avenir rapproché.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



LES PETITES ANNONCES

de 9 h à midi et de 13 h à 16 h DERNIER DELAI: LUNDI MIDI

carnet professionnel . . .

avocats-notaires

GARSON, GUAY & LOEWEN
AVOCATS ET NOTAIRES
402, Paris Building
259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9
Téléphone 942-6587
Bureaux à Altona
Lac du Bonnet, Lundar,
Powerview, St Pierre
et Winkler

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg
211, Avenue Portage
Winnipeg 2, Manitoba
204, Téléphone: 942-0038

Francois AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1 - 147, boul. Provencher
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-5029

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
942-5435
Winnipeg 1, Manitoba.

SIMONOT & PINEL
Avocats – Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél: 764-0633

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
Tél: 247-3964

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage, Winnipeg
Bureau: tél: 942-3924

comptable

FOREST, GUENETTE & CIE
COMPTABLE AGREES
EDIFICE CKSB,
607, RUE LANGEVIN
St-Boniface
Tél.: 947-1671

vétérinaires

Dr J.-Louis FORGUES
Vétérinaire
Nouvelle Clinique Moderne
Route 59, St-Pierre
Téléphone: 433-7956

optométristes

Finkleman
Optométristes
EXAMEN DE LA VUE
Lunettes ajustées
2e étage, 275, av. Portage
Edifice Kensington
WINNIPEG Tél: 942-2496

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Tél: 943-6628

Avez-vous PENSÉ à annoncer dans LA LIBERTÉ ?

dentistes

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone 233-2111

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone: 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél.: 422-5377
422-5953

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: 247-4548

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-7726

A LOUER

A LOUER

EN VENTE
au Bureau de La Liberté
" THE STORY OF MANITOBA'S *WEEKLY* NEWSPAPERS"
Par Major A.M. PRATT.
Volume de 672 pages pour le prix minime de $5.75.
QUANTITÉ LIMITÉE

AVIS
Pour changement d'adresse, correspondance, etc, prière de communiquer avec le journal et non l'imprimeur. S.V.P. écrivez à : C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4

à votre service . . .

électriciens

LEO'S ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet
Entreprise – Posage de fils
Réparation
Téléphone: 233-7694

REPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Télephone: 269-3700

divers

ZORBA'S GREEK RESTAURANT
Nourriture grecque seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél.: 775-5807

peintres



NORTH STAR DECORATING CO. LTD
146 rue Marion
St Boniface
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320 rue La Vérendrye
St Boniface
TEL: 247-3694
Tapisserie – Vinyl
Peinture en tout genre

La Rénovation et Décoration économiques
Peinture, tapisserie, tuiles céramiques.
Tél.: 233-6746 - B.P. 53
287, rue Taché
R2H 3B8

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
Téléphone: 233-2461

NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfait depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire: de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél: 233 6458
78, rue Marion, St-Boniface

LOCATION DE T.V. SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion St Boniface
233 1863 ou 233 6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

coiffeurs



El Coredo
Cheveux pour hommes
Louis DUPASQUIER
508 265 Portage
tél: 943 1713

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
247-7270 (Perruques) 233-4808

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194

ferblantiers

LSM
LAFRENIÈRE Sheet Metal Ltd.
Chauffage – Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
Téléphone: 247-2356

A LOUER

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84 rue Marion
St-Boniface 6
Tél: 247-4351
René André – 256-3340

traiteurs

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher St-Boniface
TELEPHONE: 247-3319

pharmaciens

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
au coin de
la rue Taché
Tél: 247-2353

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243 rue Marion, Norwood
Angle des rues
Traverse et Marion
Tél: 247-3533
Nous livrons à domicile

garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher St-Boniface
Téléphone: 233 7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus – Réparations
Remorquages

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouvert tous les jours de la semaine de 7h a.m. à 11h. p.m

divers

SALLE À LOUER
Salle coquette pour toute occasion
service complet
capacité 120 personnes
UNION NATIONALE FRANÇAISE
541, rue Giroux
Renseignements:
233-7463

CTC Tél.: 233 2922
CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
Assortiment complet de pièces de rechange
TRAVELAIRE – JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

Créative Linguistique Centre Ltd.
Nous vous offrons :
- traduction - création
- imprimerie
- reprographie
- secrétariat
Tél.: 247-4881
111, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T2

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
Baril's Tire Service
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher St-Boniface
Téléphone: 247-7468

Guertin Implement Ltd
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

LE CENTRE DU DISQUE FRANÇAIS
MUSICANA
maintenant au 190,
boul. Provencher
St-Boniface
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques:
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél: 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

Tél: 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion St Boniface
Timbres en caouchouc
de poche et bourse
pour bureau, école, maison

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

Composez: 247-4823 — 4824

TARIF: 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2 ¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

à louer

718, rue Taché. Chambre complètement meublées. Lingerie inclus et facilités de cuisine. Idéales pour travailleurs ou étudiants. Composer : 233-5474 ou 256-7798.
17-277-19 C

ST-BONIFACE, suite de 3 pièces, 1 chambre à coucher. Complètement meublée. Prix: $70. Composer: 233 73 ou le soir à 233-5874.
17-275-JNO

Norwood. Suite de 4 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. Chambre de bain privée. Stationnement. Composer : 256-9455.
19-293- JNO

Village St-Adolphe. Logis de 3 chambres à coucher dans duplex "side by side" de 1 an. Grand s on avec tapis mur à mur, salle à manger, grande salle de récréation et buanderie. Chauffage: électricité. Eau et égouts. Libre: 1er septembre. Appelez J.A. Leclerc, 883-2381.
16-263-JNO

162, rue Bertrand. Suite de 3 pièces. Garage et cour privés. S'adresser à 198, rue Goulet.
18-286-JNO

Logis de 2 pièces, complètement meublé. Eau chaude et froide. S'adresser à: 457, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface.
16-266-19 C

Maison de 3 chambres à coucher. Cave finie. Possession: 1er septembre. Composer: 233-6568.
18-280-19 C

Maison moderne dans le village de La Broquerie. 3 chambres à coucher. Pour plus de renseignements s'ad à Joseph Tétrault, La rie, Man. ou composer : 5260.
18-279-19 P

St-Boniface. 2 suites de une chambre à coucher. Meublées ou non-meublées. Utilités et stationnement inclus. Libre le 1er septembre. Appeler 256-7351, Extension 33, entre 9h00 a.m. et 4h00 p.m.
19-291-19 C

à vendre

Cuisinière électrique WESTINGHOUSE, $30. Composer: 233-7552.
19-294-19 C

Maison près de l'hôpital de St-Boniface. 2 chambres à coucher. Chauffée au gaz. Fenêtres auto-remisables. Pas d'agents. Composer : 247-7816 après 5h00 p.m.
19-292-19 C

Roulotte "General" de 3 ans. 12' x 48'. Complètement meublée. 2 chambres à coucher. En très bonne condition. Véranda inclus. Voyez lot No 226, St-Adolphe, Man. ou composez: 883-2252 après 6h p.m.
18-282-19 C

St-Boniface. Maison en brique de 8 pièces. 2 étages. Lot de 122' x 149'. Située au 740, av. Taché. Prix $39,000. Pour plus de détails, composer: 837-8735 ou 222-0426.
19-289-21 C

St-Boniface. Maison en brique de 2 étages. Située au 253, rue Notre-Dame. Prix : $14,000. Composer: 837-8735 ou 222-0426.
19-288-21 C

divers

Je recueille tous les timbres postaux au profit de mes missions. Voulez-vous laisser un quart de pouce de papier de l'enveloppe autour du timbre. Adresser: R.P. Isaïe Desautels, O.M.I., C.P. 830, Kenora, Ontario.
13-245-25 P

DALLES OU GOUTTIÈRES
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnable. S'adresser en français.
233-7227

avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de ALBERT-LOUIS TOUTANT, ci-devant de la Cité de St-Boniface, en la province du Manitoba, à sa retraite, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession précitée devront être déposées à l'étude du soussigné au Village de Treherne, en la province du Manitoba, le ou avant le 20e jour de septembre A.D. 1972.
DATÉ au Village de Treherne, en la province du Manitoba, ce 8e jour d'août, A.D. 1972
Frank Ivan LOADMAN,
Procureur pour l'administrateur.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE EVA AUDETTE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de feu Victor Audette, décédée;
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 504, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3 2A2, le ou avant le 22 septembre 1972.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 9e jour d'août 1972
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE et MONNIN
Procureurs de la succession.

agents d'immeubles

ST-BONIFACE
Bungalow. $12,000. 3 chambres à coucher. Chauffé au gaz. Beau grand lot avec garage. Claude Bouchard.

ST-BONIFACE
Maison de 2 logis. $18,500. Près de l'école Précieux-Sang. Revenu de $235 par mois. Claude Bouchard.

CENTRE ST-BONIFACE
Petite maison. $9,500. 2 chambres à coucher. En bonne condition. Claude Bouchard.

ST-BONIFACE — $23,500
Duplex. Entrées privées. Cave à la grandeur. Garage. Revenu mensuel: $250. Appelez Claude Bouchard.

ST-BONIFACE — $21,900
Maison de 3 chambres à coucher. En très bon état. Revenu mensuel : $100. Appelez Claude Bouchard.

MULTIPLE SERVICE
METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

PAUL'S REALTY
120, boul. Provencher

CENTRE ST-VITAL
Près de l'église St-Eugène. Petite maison de 2 chambres à coucher. Bonne condition. Plein prix $5,900.

ST-BONIFACE CENTRE
Rue Langevin. Maison très charmante. 3 chambres à coucher, salon et grande cuisine. Beaucoup d'armoires en acajou. Tapis mur à mur. Récemment décorée au complet. Grand lot clôturé. Garage et abri d'auto. Comptant requis environ $4,000.

CENTRE ST-BONIFACE
Bungalow en stucco. 4 pièces. 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon. Petite suite ou salle de récréation au soubassement. Comptant requis minime.

ST-VITAL CENTRE
Bungalo très chic de 5 pièces. 2 chambres à coucher. Belle grande cuisine. Cave à la grandeur. Chauffé au gaz. Prix $11,000 dont $600 comptant.

ST-ADOLPHE
Près école. Lots de 70' x 160' avec égouts. Prix avantageux. Seulement que quelques lots disponibles.

PAUL GAGNON
247-9267 256-6538

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard

NORWOOD
Bungalow construit en briques. 6 pièces. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. 3 pièces supplémentaires au soubassement. Lot de 60'. Garage. Comptant requis: $10,000. Balance à termes.

ST-BONIFACE
Près de l'hôpital. Immeubles de 14 logis de 1 chambre à coucher. 5 ans. Totalement loué. Revenu mensuel: $1,765. Hypothèque de 8 1/2 p.c.

CENTRE DE LA VILLE
Garage. Propriété incluse. Equipement complet. Essence GULF. Commerce établi depuis un bon nombre d'années. Toutes autres informations seront données aux personnes intéressées.

Appeler: A. AYOTTE
233-5845

A VENDRE

PARC LASALLE
Jolie maison de 5 pièces. 3 chambres à coucher et une au soubassement. Salle de récréation. Tapis mur à mur. Possession immédiate. Appelez Jos. Campeau à 269-3303 ou Alexander Agencies.

Alexander Agencies
284-5390

A.J. DESAULNIERS AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

A VENDRE
Rue Bertrand. Maison de 6 pièces. 3 chambres à coucher. Comptant $2,500. Balance par le propriétaire

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874

BEL-AIR REALTY
2-288, rue Marion
Tél.: 247-8851

ST-BONIFACE
Rue Notre-Dame. $12,000. Pour $900. comptant, paiements de $135. par mois, vous pouvez acheter cette maison de 3 chambres à coucher avec cave à la grandeur et garage. Tapis mur à mur, rideaux, poêle, réfrigérateur et laveuse à linge inclus. Pour plus de détails, tél.: Lorraine Forest à 247-9240

DANIS REALTY

Tél.: 247-8958
519, ch. Ste-Marie



RUE VIVIAN — Maison de 3 chambres à coucher. Cave. Lot de 50' bien paysagé. Près d'autobus et d'école. Plein prix : $14,900. Pour visiter appelez Albert Gauthier à 247-4397 ou Danis Realty.

RUE GUAY, ST-VITAL — Venez voir ce chez-nous, ce décor, ce paysage! Bungalow de 2 chambres à coucher, salle à manger, garage. $2,000. comptant et termes. Pour voir, appelez Maurice Péloquin. Rés.: 233-5630.

WINDSOR PARK — Duplex moderne en bonne condition. Salle de récréation et beau lot. Près de l'autobus et commodités. Prix très raisonnable. Pour plus de détails appelez Léo Grouette à: 233-5507.

RUE GIROUX — Bungalow moderne. 2 chambres à coucher. Cave à la grandeur avec chambre supplémentaire. Grand garage chauffé. Lot paysagé. Pour visiter appelez Mme Danis à 233-4660 ou Danis Realty.

SPEERS ROAD — Maison de 1 1/2 étage. 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Lot de 52' x 130'. Près de toutes commodités. Pour visiter appelez Hubert Comte à 247-4939 ou Danis Realty.

RUE MASSON — Grande maison du style Victorien. 9 pièces. Salle à dîner, 2 salles de bain. Possibilité de duplex. Libre le 1er septembre. Appelez Mme Danis à 256-8836 ou Hubert Comte à 247-4939.

ST-BONIFACE — Meubles inclus. Lot: 66 pieds. Bungalow de 2 chambres à coucher. Chambre à la cave. Prix: $12,900. Appelez Albert Gauthier, rés.: 247-4397.

RUE BERRYDALE, ST-VITAL — Doit être vendu! Bungalow moderne de 3 chambres à coucher et salle à manger. Plein prix seulement $15,900. Appelez Albert Gauthier à 247-4397.

RUE PILGRIM — 2 chambres à coucher. $6,800. Libre le 1er septembre. Appelez Mme Danis ou Albert Gauthier.

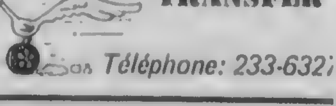
SERVICE "Multiple Listing"

A votre service... (suite)

entrepreneurs

Gérald LAVERGNE
Bernard LAVERGNE
Martial LAVERGNE
Tél.: 247-8967
TRIPLE L CONSTRUCTION LTD
ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION COMMERCIALE ET RESIDENTIELLE
1399 Dugald Road St-Boniface 6, Man. R2J OH3

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
ST. BONIFACE, MANITOBA
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud Tél: 256-5869

AU MANITOBA: "LA SOCIÉTÉ DES AVENTURIERS"

Le M.S. "Lord Selkirk" navigue sur les eaux historiques du lac Winnipeg, le septième lac en étendue de toute l'Amérique du Nord, et le treizième du monde. C'est une croisière de la "société des aventuriers".

Le navire doit son nom au comte Selkirk, qui consacra sa fortune à l'établissement d'émigrants écossais sur des terres canadiennes, que la Compagnie de la Baie d'Hudson lui avait accordées.

Le "Lord Selkirk" croise maintenant au coeur même du pays des pelleteries, là où les colons des Hautes-Terres d'Ecosse, les hommes de la Compagnie de la Baie d'Hudson et leurs rivaux de la Compagnie du Nord-Ouest se livrèrent des batailles sanglantes pour s'assurer le monopole du commerce des fourrures au Canada.

Le navire appareille à Selkirk, à 14 milles de Winnipeg, et parcourt 20 milles sur la rivière Rouge pour gagner le lac par le Netley. Il longe ensuite les plages de la rive sud, avant de piquer vers le nord, pour gagner l'immense étendue du nord du lac Winnipeg.

La première excursion hors navire a lieu à Grand Rapids. Les passagers peuvent visiter l'imposante centrale de l'Hydro-Manitoba et son réservoir artificiel presque aussi vaste que l'ensemble des 300,000 lacs de la province. Ils peuvent aussi, accompagnés d'un guide, faire de la pêche, taquiner le grand brochet du Nord ou le doré, et ceci pour la modique somme de $10.00.

Une autre journée est consacrée à un endroit vraiment unique, Berens River, où se trouve l'une des plus imposantes réserves indiennes du Manitoba et où abonde le riz sauvage, apport des Indiens à la bonne cuisine. Une embarcation emmène les passagers sur la rivière Berens, qu'ils remontent jusqu'au coeur du bouclier précambrien.

Vient ensuite une visite à un fortin qui est l'exacte réplique de l'ancien Fort La Vérendrye. A cet endroit le voyageur dégustera le repas de galettes, apprêtées par des Indiennes dans le fortin.

On peut aussi profiter d'une excursion de pêche, pour $10, accompagné de guides indiens.

Le navire fait une brève escale à l'île Hecla, et les passagers peuvent se promener dans ce parc provincial. Puis c'est Gimli, où s'établirent les premiers colons islandais du Canada. Les voyageurs peuvent se baigner et prendre des bains de soleil sur la plage de la ville, jouer au golf ou visiter les usines au Parc industriel voisin. Ce même soir, à Gimli, on peut déguster les grillades en plein air et aussi chanter en choeur.

De Gimli, le navire retourne directement à Selkirk; c'est enfin l'occasion rêvée de profiter des jeux de pont et de s'adonner au tir au pigeon et aux autres loisirs organisés.

On danse tous les soirs dans le bar York Boat. Comme le soleil se couche à 11 heures dans le nord du lac, il est possible de contempler, du pont du navire, et jusque tard dans la soirée, le merveilleux paysage.

Les croisières de cinq jours du "Lord Selkirk" ont lieu tous les lundis du 5 juin au 9 octobre 1972. On peut réserver à l'avance en s'adressant à Venture Tours, B.P. 1701, Winnipeg RC3 0B9. Le prix minimum est de $135 par personne et toutes les chambres accueillent deux passagers. Si vous désirez amener vos enfants, il y a même un service de garderie à bord.

Si vous préférez un voyage plus court, on offre également des croisières de fin de semaine, (deux jours).



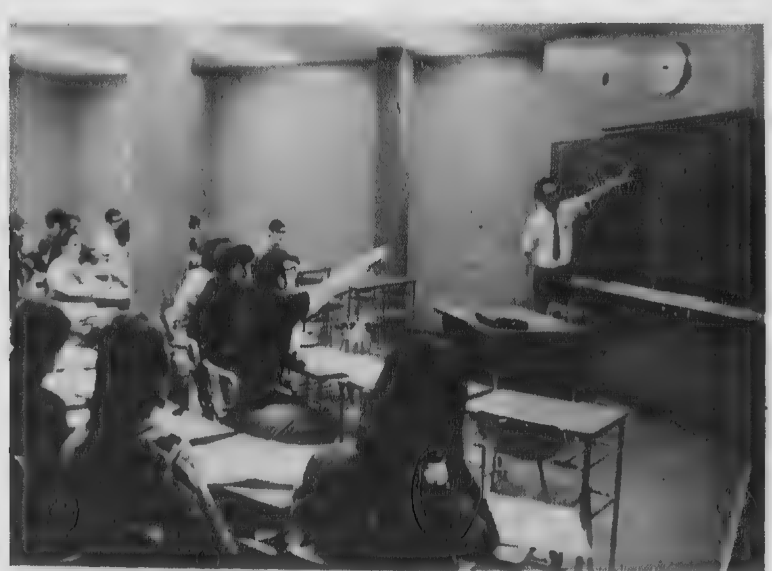
Le M.S. "Lord Selkirk" fait une brève escale à l'Ile Hecla puis c'est Gimli où les passagers peuvent se promener dans le parc provincial de Whiteshell dans l'est du Manitoba. Les voyageurs peuvent se baigner ou encore s'étendre au soleil sur la plage de la ville. Cette photo nous montre un terrain de golfe typique du Manitoba, où les visiteurs peuvent y jouer 18 trous, tout en jouissant d'un bel après-midi ensoleillé près d'une petite rivière.

L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE



Photo Louis Perrin

AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE



Le Collège : un milieu favorable à l'éducation et à l'épanouissement personnel.

LA LIBERTÉ

CAHIER SPECIAL – L'INSTITUT PEDAGOGIQUE – MERCREDI 16 AOÛT 1972

L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE:

RÉPONSE À UN BESOIN

L'association d'éducation, il y a au moins quinze ans de cela, songeait à une école d'entraînement des professeurs de langue française. On voyait à cette époque, comme on constate aujourd'hui: c'est par l'éducation qu'on donnera à nos jeunes les bonnes dispositions pour qu'ils s'épanouissent en français. La création d'un institut où ceux qui prendraient en main la formation de nos jeunes apprendraient eux-même en français les techniques et les méthodes de l'enseignement, était un des impératifs de la qualité de cet enseignement et donc son apport à la société franco-manitobaine. Bien plus, la réalisation d'un institut manifestait une fois pour toutes que le français n'était plus une "autre langue" comme celle des autres groupes de la mosaïque, i.e. réservée aux seules manifestations patriotiques. La création d'un Institut pédagogique, qu'il soit pour les cyniques 20 ans en retard, c'est quand même un terrible pas en avant pour la communauté franco-manitobaine et donc pour le Manitoba.

Comme on le sait, le désir de créer une école pédagogique remontait à bien loin. Tant de fois frustrés par de nombreux comités dont les rapports n'entraînaient aucune action, on peut, enfin, songer à du positif à la suite du rapport Laurendeau-Dunton en 1968: on y recommandait la création d'un Institut pédagogique dans l'ouest, cela s'imposait pour que le français y survive.

Mentionnons que le gouvernement provincial de l'époque, dont la théorie du gradualisme en frustra plusieurs, initia le Conseil des études supérieures. Son rapport sur l'enseignement en français, tablé en 1967, en demeura là.

Nouveau gouvernement: nouveaux hommes un peu moins graduels dans leurs méthodes. M. Desjardins est nommé conseiller en relations fédérales-provinciales et c'est lui qui se dit: "les recommandations de Laurendeau-Dunton, y resteront pas là!"

M. Desjardins demande que lui soit remis un rapport concernant la mise sur pied d'un Institut, ce que font MM. Corriveau, Marion et Backeland à l'été 1970. Pendant ce temps, le Père Clément Cormier, ancien recteur de l'Université de Moncton et membre de la Commission Laurendeau-Dunton, visite le Manitoba. Il fait un rapport et suggère la création d'une école pédagogique à Saint-Boniface, et non sur le campus Fort Garry.

Il faut se rappeler qu'à ce moment il est toujours question d'un seul Institut pour les provinces des prairies. La Colombie, qu'elle soit canadienne ou britannique, on se le demande, ne veut rien savoir de tout cela. Le Secrétaire d'Etat, M. Pelletier, constate l'intérêt chez les Manitobains et les Albertains. Il exige toutefois l'accord entre les deux groupes en ce qui a trait à l'emplacement: c'est l'impasse!

A ce moment, un comité (Raynaud, Wycynski, Neatby) créé avec la permission des trois provinces recommande que soit mis sur pieds deux écoles, une à Edmonton et une autre à Saint-Boniface.

Suite aux recommandations de ce comité et à partir des propositions formulées par le gouvernement du Manitoba, une entente sur l'aide fédérale à cette institution est intervenue. Désormais l'Institut relève du Collège de Saint-Boniface. La rentrée se fera à l'automne de 1972.

Voilà très sommairement les quelques grandes lignes du passé. Qu'en est-il de l'avenir?

Voilà que depuis bien des années on s'épuise au Manitoba. Ce sont les groupes culturels: le Cercle Molière, les Intrépides, le 100 Nons; les média : La Liberté, CKSB et Radio-Canada, qui se partagent depuis longtemps la tâche de maintenir la culture chez nous. On sait également combien vite les énergies se disperseront - ça dégringole: il manque au Manitoba une jeunesse forte, animée et française qui croit à la chose manitobaine.

Bien sûr l'Institut n'est qu'un premier chaînon, mais si, d'ici trois ans, deux cents personnes s'emballent de la vie française au Manitoba, si elles voient qu'après des études on a plus qu'une job, mais un rôle à jouer dans la société, ces personnes, la plupart des jeunes, communiqueront aux autres plus jeunes une habitude intellectuelle française et l'avenir, i.e. là où se fait une culture vivante, sera assuré.

Les franco-manitobains, ce sont après tout des gens timides, bien sûr, mais très intelligents. Au point de vue culture, ils en montrent déjà aux autres manitobains. (Même Kozak est de cet avis!) — Mais, plus que d'utiliser ce talent à devenir professionnel et à s'expatrier aussitôt, il y aura des jeunes qui de concert avec les autres générations revendiqueront légitimement leurs droits.

Cet éveil de la jeunesse, phénomène des années '70 sera peut-être ce qui mettra à bas les néo-mandarins de chez-nous qui s'efforcent depuis des années à aliéner les franco-manitobains de qualité, de sous-miner les efforts de toutes parts sous prétexte que le centralisme bureaucratique vaut plus que la liberté, et donc de ce fait, de brimer la vraie vie des franco-manitobains. La jeunesse se rendra compte de plus en plus de ce besoin de liberté devant la cause commune.

Tout cela pour dire que les responsables de l'Institut devront être plus que des bourreurs de crânes conventionnels; ils devront être des animateurs qui inspirent le désir ardent de la vie de culture et non des perroquets répétant notions, structures, et schèmes de pensées inadaptés aux années '70. Les directeurs de l'Institut prépareront ainsi la révolution culturelle des franco-manitobains.

L'Institut pédagogique sera donc la réponse au désir le plus profond des franco-manitobains.

Roger Auger

Le directeur de l'Institut . . . M. ORIGÈNE FILLION

Entrevue menée par Pierre Lemoine



M. Origène FILLION

Quel est votre lieu d'origine, la date de votre naissance, et votre milieu familial?

Je suis né le 26 mai 1931 à Saint-Joseph, Manitoba. Mon père était alors fermier.

Quelle instruction avez-vous reçue et où?

J'ai fait mes études élémentaires à Letellier pour ensuite m'inscrire au Collège de Saint-Boniface, en 1943. J'y recevais le Baccalauréat ès Arts en 1951. Par la suite je poursuivis des études en pédagogie à l'Université de Manitoba pour y obtenir le Baccalauréat en Pédagogie en 1953 et le Baccalauréat en Education en 1959. En 1969, je complétais mes études à l'Université d'Ottawa pour la Maîtrise en Education.

Quelle position occupiez-vous avant votre acceptation à la direction de l'Institut Pédagogique?

Depuis 1966, j'étais au service de la Division scolaire de Saint-Boniface, d'abord comme directeur général adjoint, puis comme directeur-général.

Qui et comment vous a-t-on choisi comme directeur de l'Institut Pédagogique?

Le choix du directeur de l'Institut Pédagogique a été fait par un comité composé de représentants du Collège, de la Faculté d'Education, de l'Université de Manitoba, des Educateurs Franco-Manitobains, des Commissaires de langue française, des surintendants de langue française et du conseiller pédagogique du ministère des affaires culturelles, M. Cherner. Ce comité a étudié les documents présentés par les candidats et accordé une série d'interviews pour ensuite soumettre sa recommandation au Conseil du Collège, pour ratification.

Depuis quand occupez-vous le poste de directeur de l'Institut Pédagogique? et définissez-nous ce même poste.

J'occupe le poste de directeur de l'Institut pédagogique depuis le 15 mai. Ce poste comprend tout d'abord l'administration des programmes en éducation (programmes, personnel enseignant et étudiants). De plus le directeur devra assister le doyen du Collège dans les secteurs Arts et Sciences et de la planification pour le Collège.

Quelles sont les qualifications essentielles que doit avoir un étudiant qui veut s'inscrire à l'Institut Pédagogique?

Un étudiant qui veut s'inscrire à l'Institut pédagogique doit d'abord vouloir travailler avec des enfants ou des jeunes. Il doit être capable d'établir de bonnes communications avec ces jeunes. Du point de vue académique les exigences sont les mêmes que pour l'admission aux secteurs Arts et Sciences, donc une douzième année complète.

Le cours d'Education offert au Collège de St-Boniface sera-t-il reconnu à travers le Canada? Sera-t-il reconnu au même niveau que celui de la Faculté d'Education de l'Université de Manitoba?

Les cours offerts à l'Institut pédagogique seront équivalents à ceux donnés par la Faculté d'Education de l'Université de Manitoba, sauf que la langue d'enseignement sera le français. En conséquence, nos programmes devraient jouir de la même reconnaissance que ceux de la Faculté d'Education.

Quel degré ou certificat aura un étudiant gradué de l'Institut Pédagogique?

Selon le choix de programme des étudiants, les gradués seront en mesure de recevoir soit le brevet d'enseignement pour école élémentaire, soit le brevet d'enseignement secondaire du Ministère d'Education. Ce dernier ne peut être reçu que par les détenteurs d'un grade universitaire (B.A., B.Sc., etc)

Suite à la page 32

L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE
cahier spécial publié par
LA LIBERTÉ

REDACTION — Hubert Pantel
MISE EN PAGE — Maurice Auger
COMPOSITION — Sr Juliette Garant
VENTE D'ANNONCES — Marcel Gauthier
COLLABORATEURS : L'abbé Jean-Louis Rocan
Comité de publicité du Collège de Saint-Boniface
Le journal "POPULO"
L'A.U.C.S.B.
Roger Auger

"POURQUOI JE VAIS À L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE"



PATRICIA BOUCHARD

"Tout d'abord je suis une ancienne du Collège de St-Boniface: j'y ai fait mon B.A. La raison principale pour laquelle je vais à l'Institut pédagogique, c'est que j'aimerais enseigner en Français: je pourrais améliorer et perfectionner ma langue.

Vu que j'enseigne le Français aux Anglais, il me faut un certificat qui m'apprenne comment enseigner, car pour les Anglais c'est plus difficile d'apprendre, dans la mesure où ils n'ont pas les parents et l'environnement social qui leur permattent, comme aux Canadiens-Français, de vivre une langue. Enseigner aux tout jeunes canadiens-français, c'est une expérience que j'aimerais avoir.

J'espère que les cours seront intéressants à l'Institut pédagogique et que cela pourra effectivement m'aider dans l'enseignement, que j'aurai des idées que je pourrai transmettre aux étudiants.

Je crois que ce n'est pas tellement les livres qui comptent, mais l'expérience. Je crois que nous irons deux jours par semaine dans les écoles, ce qui aidera à mettre en pratique ce qu'on apprend dans les livres. Les programmes me semblent comme ceux de l'Université de Manitoba. Donc ce sera très bien. Mais, à l'université, si un étudiant a une difficulté, il n'a pas la chance de discuter avec le professeur.

A l'Institut, ce sera encore mieux, car on pourra discuter. C'est toujours assez difficile d'apprendre à un autre ce que nous avons appris, mais la chose importante c'est que l'étudiant apprenne par lui-même. S'il a des questions à poser il faut que le professeur cherche avec lui pour qu'il découvre. Le professeur doit développer une ambiance où l'élève se sente chez lui, qu'il aime apprendre à l'école.

J'aimerais enseigner au Manitoba, parce que d'abord j'ai toujours vécu au Manitoba; j'ai enseigné à Elmwood High School, qui fait partie de la division scolaire de Winnipeg. Alors c'est une expérience que j'ai beaucoup aimée. Je crois que j'ai beaucoup appris: c'est la raison pour laquelle j'ai décidé d'aller dans l'éducation. Avant que je prenne cette décision là, je n'étais pas tellement certaine de ce que je voulais faire; mais j'ai vu que j'aimais cela et que je serai capable de donner quelque chose."





RONALD BISSON

"J'enseignais l'année passée à Somerset. Maintenant que j'aime l'enseignement et que je suis capable d'enseigner, j'ai besoin davantage de techniques; c'est pourquoi je vais aller à l'Institut pédagogique. Ce que j'attends de l'Institut pédagogique, au Collège, c'est d'abord ce que j'attends de n'importe quel institut pédagogique: avoir des méthodes d'enseignement, des cours d'orientation scolaire.

Dans le programme, si je me souviens bien, j'ai choisi l'organisation scolaire, les problèmes de l'enseignement moderne, le français, les langues, l'anglais, le "practice teaching". Je pense pouvoir enseigner en ville peut-être, mais j'aime mieux à la campagne. Je veux simplement faire carrière dans l'enseignement. Ayant obtenu un B.A. du Collège de St-Boniface, j'ai beaucoup confiance dans les professeurs et j'aime le rapport personnel qu'on a avec eux; j'ai beaucoup confiance dans l'atmosphère franco-manitobaine qui existe au Collège, ce qui ne veut pas dire pour autant que tout le monde parle français, mais l'atmosphère est là quand même.

Souvent on entend dire que l'Institut pédagogique serait un "Mickey-Mouse course" comme à la Faculté. Mais à l'Institut pédagogique de St-Boniface, je m'attends à quelque chose de très pratique et de très concret. Avec M. Fréchette et M. Fillion, je suis pas mal certain que tout va être très bien. Je suis finalement très content d'aller à cet Institut pédagogique de St-Boniface. Lorsque j'ai entendu que c'était ouvert, je suis allé m'enregistrer."





SR EMMA BÉRARD

"La première raison, c'est d'abord une question de goût personnel. Pour moi, l'étude du Français fut toujours d'un grand intérêt. Ensuite, vu la plus grande liberté que nous avons dans nos écoles manitobaines, je crois d'importance capitale que les professeurs soient préparés en conséquence. Peu importe, à la limite, le genre d'école où nous sommes, car nous avons à enseigner du Français. Je crois qu'effectivement l'Institut pédagogique est la place où apprendre la méthodologie. Je vois surtout l'importance de cet Institut pédagogique par son enseignement du Français. Ayant enseigné, j'ai déjà l'expérience du Français et j'ai vu par conséquent comment il est important d'obtenir une bonne base. Alors il faut que le professeur lui-même soit préparé, c'est-à-dire il faut approfondir notre langue maternelle, la méthode de l'enseigner, pour que l'enseignement de la langue soit un sujet intéressant, surtout si on l'enseigne à des Anglais. J'espère ainsi que nous serons bien formés pour enseigner le Français aux nôtres, et aussi aux Anglais et pas seulement dans une école française. J'espère qu'on aura beaucoup d'enseignement pratique qu'on puisse aller dans les écoles appliquer ce qu'on aura appris. D'après mon expérience, j'ai enseigné pendant 3 ans le Français à l'Académie St-Charles (grade I) et j'ai franchement beaucoup à apprendre.

En tant que professeurs, nous savons souvent ce qu'il faut enseigner, mais le problème justement est de savoir comment s'y prendre et adapter ce qu'on sait à l'enfant. A cet Institut pédagogique, je ne m'attends pas du tout à ce qu'on enseigne à mon niveau des cours théoriques mais à ce qu'on m'apprenne de manière pratique comment enseigner aux élèves.

J'espère évidemment enseigner le Français ensuite."

•



NORMAN PAUL

"C'est un problème que d'enseigner en langue française au Manitoba, non seulement enseigner le Français aux Anglais mais aussi aux Canadiens-Français. Avec un B.A. on n'est pas assez qualifié pour enseigner: on doit faire une année d'Institut pédagogique. C'est aussi bien de le faire en Français à St-Boniface, plutôt qu'à l'Université de Manitoba. Je ne sais pas quel sera exactement le programme. J'ai évidemment reçu une description des cours. Je ne vois pas où ils ont eu tant de professeurs. C'est un débouché à tous les niveaux primaire et secondaire. Pour certains professeurs, les cours à l'Université de Manitoba, c'était presqu'une année perdue, car c'était trop facile; ils ont appris comment par exemple, se tenir devant une caméra, etc... Bref, des choses dont ils ne se sont jamais servi par la suite.

S'il n'y avait pas d'Institut pédagogique, je ne me destinerais pas à l'enseignement en Français. Simplement parce que l'Université de Manitoba, c'est trop loin et trop grand. Du fait que l'enseignement m'intéresse je suis curieux de voir ce que cela va donner à l'Institut pédagogique, parce que j'aime bien l'ambiance du Collège. D'ailleurs ne dit-on pas: "Collégien d'un jour, collégien de toujours, on y retourne toujours". Le collège, c'est un milieu de personnes qui sont de même culture; cela favorise l'esprit de camaraderie, ainsi que les relations entre professeurs et étudiants. En somme, l'Institut pédagogique, cela répond aux besoins des enseignants qui auront reçu leur formation en Français. Ce que j'aime surtout ce sont les stages que l'on va faire faire à l'étudiant, car ce qui est important, c'est que la théorie cadre avec la réalité; d'où, encore une fois, l'utilité des stages.

•



RENÉ PERRAULT

"Je crois que l'éducation doit former les professeurs pour qu'ils puissent à leur tour former les étudiants. L'Institut pédagogique doit former des professeurs qui ont déjà ce don. C'est une formation continue. Comme sujet, j'aimerais enseigner l'histoire ou les sciences sociales.

Le sens de l'éducation, c'est la discipline à tous les niveaux. J'ai fait toute mon éducation secondaire et universitaire en français. Je veux que le français soit sauvegardé au Manitoba. Le rôle de l'éducation, c'est non seulement d'enseigner un sujet, comme par exemple la littérature, l'histoire, mais aussi une discipline de soi, une façon de vivre, une philosophie, une culture.

Je préférerais enseigner au niveau secondaire ou élémentaire, parce que, à cet âge, on forme mieux l'esprit, on le discipline mieux, disons du grade 5 à 7. Parce que, à cet âge-là, un professeur influence beaucoup. Les jeunes ont soif de connaissances. J'attends de l'Institut non pas seulement de la théorie, mais de la pratique, c'est-à-dire une technique qu'on puisse appliquer avec des jeunes.

La question de l'éducation m'intéresse depuis longtemps: ayant travaillé au Musée de St-Boniface avec beaucoup de jeunes, j'ai remarqué que certains d'entre eux étaient plus disciplinés que d'autres. Ils savaient se bien comporter en public. Je voyais que cela dépendait de l'influence des professeurs, du lieu éducationnel. Prenons l'exemple d'une école canadienne-française, dans un village près de Winnipeg: dans cette école donc, il n'y avait pratiquement aucune discipline. C'était un groupe d'une centaine d'étudiants avec 7 ou 8 professeurs qui n'étaient pas du tout avec les jeunes; et ils se mettaient ensemble à part. C'était apparemment le principal qui n'avait pas d'autorité sur les professeurs qui, par conséquent, se laissaient aller.

D'après ce que je vois, il y a de moins en moins de discipline sans pour autant qu'il y ait quelque chose de positif qui remplace la discipline. Il ne faut pas abandonner tous les règlements pour laisser plus de liberté à l'individu. Si on n'impose pas une discipline rigide, il s'agit que l'individu s'impose lui-même une discipline. Alors ce serait le rôle de l'éducateur à former le jeune, à lui donner une discipline de soi, pour qu'une fois devenu adulte, il puisse agir en conséquence."

•



MAURICE GAUTHIER

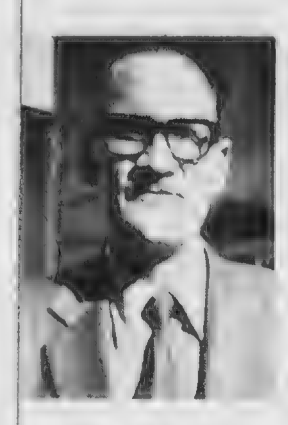
"Pourquoi vais-je à l'Institut pédagogique? Pour plusieurs raisons: d'abord l'enseignement est en Français; et le Français est ma langue natale. C'est donc un institut pédagogique français. J'ai d'ailleurs obtenu mon baccalauréat au Collège de St-Boniface. J'ai fait cinq ans de pension. De plus, l'Institut pédagogique est le seul institut français dans l'Ouest. Le Collège de St-Boniface est un milieu favorable à l'étude en Français. Les professeurs sont qualifiés; on a des professeurs de France et d'un peu partout. Une autre raison, personnelle, c'est que pour moi, étudier au Collège est plus stimulant qu'étudier à l'Université. J'ai d'ailleurs tenté l'expérience l'année dernière en droit à l'Université de Manitoba. L'Institut pédagogique me semble un institut qui permettra aux jeunes de se rencontrer, de créer des liens en Français et de pratiquer ensemble des méthodes pédagogiques; pour ma part, ce sera une véritable école professionnelle, au même titre qu'une école de travail social, de droit, de médecine etc...

Le rôle du professeur n'est pas seulement de faire réciter des leçons livresques, mais aussi et surtout de former des élèves; c'est de les comprendre et de se mettre à leurs niveaux, car on ne se lance pas dans l'enseignement pour faire de l'argent. L'enseignement, c'est toute une vie et une profession qui demande beaucoup d'exigences qu'il faut être prêt à remplir.

Plus tard, je compte enseigner la pédagogie en Amérique du Sud, si les circonstances me le permettent et je veux me perfectionner en orientation afin d'aider les jeunes à se comprendre.

•

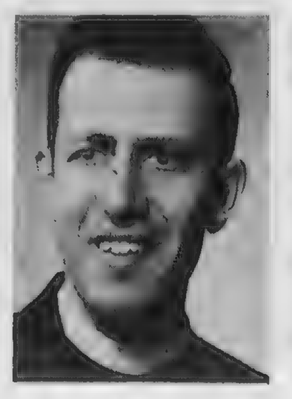
LE PERSONNEL DU COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE


Lionel Fréchette


Mme Suzanne Dubois


M. Antoine Gaborieau


Norbert Girardin


Robert Robidoux, s.s.


Georges-L. Damphousse, ptre

Lionel FRÉCHETTE

Natif de St-Pierre-Jolys, (Manitoba), M. Lionel Fréchette est le dernier d'une famille de sept enfants vivants. Il a fait son éducation jusqu'à la 7e année à Saint-Pierre et ensuite est entré au Collège de Saint-Boniface en Eléments latins en septembre 1941 pour graduer avec un B.A. en mai 1949.

Après le B.A., il fit trois ans d'enseignement dans les écoles rurales, suivis de trois ans d'enseignement en mathématiques au Collège de Saint-Boniface, de 1952 à 1955, au niveau secondaire.

En 1955 il passe au poste CKSB comme technicien et se marie cette année-là à Angéla Sylvestre aussi à l'emploi de CKSB.

Après deux ans à la radio, il s'inscrit au premier programme de trois étés pour le B. Paed. Après le premier été (trois mois) en Education, il enseigne au secondaire à St-Eustache pour revenir en 1958 au Collège de Saint-Boniface et le quitter seulement pour l'année académique 1969-1970, alors qu'il complète sa maîtrise en sciences (mathématiques) commencée par cours d'été et complétée en juin 1970, à l'Université de Dakota Nord.

En revenant de son année d'études, il est nommé Doyen du Collège tout en continuant l'enseignement des mathématiques.

Il est père de deux enfants, Gilles et Jacqueline.

En 1972-73, M. Fréchette enseignera les cours de mathématiques suivants:

13.120F, calcul – Il est très difficile de décrire un cours de mathématiques en quelques mots seulement. Disons que le cours de mathématiques de 1ère année consiste en l'étude de la théorie des extrêmes... Pour en arriver à cela, cependant, il faut étudier les fonctions, les limites, les dérivés et, en plus, les intégrals. Par extrêmes, nous voulons dire les maxima et les minima. Exemple: trouver le coût minimum pour une boîte à volume maximum. Le cours est plutôt pratique que théorique.

13.222F, calcul – En 2e année de calcul, nous étudions la géométrie analytique à trois dimensions et enfin le calcul dans les trois dimensions. Il sera question ici de dérivés partiels et d'intégrals répétés. Nous étudierons les séries à l'infini par dérivés et par intégrals. Nous terminons le cours en apprenant à solutionner des équations différentielles, c'est-à-dire qu'il s'agit de trouver l'équation connaissant l'équation différentielle. Le cours est plutôt pratique que théorique.

13.223F, Algèbre linéaire – Nous reprenons ici l'algèbre vectorielle se servant de matrices. Nous apprenons à faire des transformations d'un plan à un autre et d'un système coordonné à un autre en effectuant des changements aux matrices et nous apprenons aussi à solutionner les systèmes par déterminants. Nous solutionnons M équation à M inconnu et nous apprenons à reconnaître s'il existe une solution au système d'équation linéaire. Ce cours est plutôt théorique que pratique.

PÈRE GÉRALD LABOSSIÈRE, O.M.I.

Le Père Labossière est natif de St-Léon où il a fait ses études élémentaires. Il a poursuivi ses études secondaires et universitaires au Juniorat et au Collège de St-Boniface. De 1946 à 1948, il est au Scolasticat des Oblats à Lebret où il fait sa philosophie. De 1949 à 1954 il continue ses études à l'Université d'Ottawa où il obtient la licence en philosophie et la licence en théologie. Il est ordonné prêtre à Saint-Léon en 1953. Son premier poste de travail fut à Ste-Rose-du-Lac où il est vicaire et aumônier de l'hôpital de 1954 à 1955. De là, il passe au Collège de Gravelbourg où il enseigne jusqu'en 1960. Le journal "La Liberté et le Patriote" le compte parmi ses rédacteurs de 1960 à 1962. Les cinq années suivantes, il est étudiant en sociologie à l'Université de Montréal. Sa thèse de maîtrise est la première étude sociologique des Franco-Manitobains à être publiée, étude qui est souvent citée par d'autres professeurs et conférenciers qui traitent des minorités françaises. Le Père Labossière est le responsable du département de sociologie au Collège de St-Boniface depuis 1967.

Au Collège de St-Boniface, l'on offre sept cours différents sur un cycle de trois ans. Pour l'année 1972-73, l'on offrira les cours suivants: Introduction, Sociologie du travail, Dynamique des populations et Histoire de la pensée sociologique. Tout étudiant peut prendre ainsi une concentration majeure (5 cours durant les 3 ans) ou une mineure (3 cours) ou un cours à son choix.

Fondamentalement, la sociologie est l'étude scientifique, méthodique, de la société. C'est une explication de la vie sociale des humains à partir des faits. Elle se distingue de la philosophie et de la politique en tâchant de décrire comment les humains vivent de fait alors que les autres disciplines tâchent de dire comment les humains devraient vivre.

La sociologie est une matière obligatoire pour plusieurs professions: droit, service social, architecture, commerce, urbanisme. Comme spécialité elle sert surtout à l'enseignement, la recherche, l'administration, le journalisme. Un cours de sociologie est donc recommandé à tout étudiant se destinant à une profession qui implique des relations entre humains.

Mme Suzanne DUBOIS

Madame Suzanne Dubois est Licenciée ès sciences physiques de l'Université de Grenoble, France, et titulaire d'un certificat de la maîtrise d'enseignement ès sciences physiques. Elle a enseigné en 1969-1970 à Grenoble, en France. Elle enseigne depuis le mois de septembre 1970 au Collège de Saint-Boniface le cours de Chimie universitaire. Elle enseignera en 1972-73 les cours de chimie et de physique.

Elle enseignera le cours 2-120F Chimie élémentaire et théorique. Ce cours comprend trois périodes de cours et trois périodes de laboratoires par semaine. Premier semestre: structure atomique, liaisons chimiques, introduction à la chimie organique. Second semestre: introduction à la thermodynamique, les équilibres et les cinétiques chimiques.

Madame Dubois enseignera également le cours 16-120F, Physique: mécanique et électrique. Ce cours comprend trois périodes de cours et trois périodes de laboratoires par semaine. Ce cours de physique met en parallèle les lois de la mécanique et de l'électricité.

M. Antoine GABORIEAU

M. Antoine Gaborieau est originaire de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba. Il a fait ses études élémentaires et secondaires à Notre-Dame, et a obtenu son Bachelier ès Arts du Collège de Gravelbourg, Saskatchewan. M. Gaborieau a obtenu son Bachelier en Education de l'Université de Manitoba et un Diplôme de littérature contemporaine: IPFE, Sorbonne. Il a obtenu une Maîtrise ès Arts à l'Université de Manitoba.

En septembre 1972, il enseignera le cours 44.110F, qui est un cours de perfectionnement du français: trois heures par semaine, deux semestres. Il enseignera le perfectionnement de la langue française sous les aspects suivants: vocabulaire (notions d'étymologie), linguistique comparée, grammaire, stylistique. Il préparera ses cours à partir de textes littéraires et d'actualité ainsi que de romans contemporains. Le cours sera également une initiation à la recherche et à la dissertation. Une importance spéciale est donnée à l'expression orale.

M. Gaborieau enseignera le cours 44.130F – Initiation littéraire: trois heures par semaine, deux semestres. C'est un aperçu général de la littérature: les grandes écoles littéraires. Etude des principaux genres littéraires (roman, poésie, théâtre). Initiation aux méthodes de travail universitaire en français (dissertation, essai, explication de textes). (C'est le même programme que celui enseigné par Sr Annette St-Pierre au cours d'été).

M. Gaborieau enseigne également le cours 44.229F – Moralistes et penseurs. L'étude est orientée vers les idées des auteurs par leurs oeuvres: Montaigne, Rousseau, Pascal, Dostoievsky, Bernanos, Malraux, Camus, Sartre, St-Exupéry, Claudel, Teilhard de Chardin. De plus: Survol de l'histoire de la pensée: St-Augustin à Robbe-Grillet. Introduction à la Critique littéraire.

Fernand LÉVESQUE

Né en 1930, il fit ses études classiques au Collège St-Ignace à Montréal et entra dans la Compagnie de Jésus en 1949. Après une formation en lettres et en Philosophie à l'Immaculée-Conception, il enseigna trois ans à Québec et fit sa théologie à Toronto au Scolasticat des Jésuites canadiens anglais. Ordonné prêtre en 1963, il obtenait sa licence en Théologie l'année suivante. Pendant ce temps, il obtint aussi un degré en pédagogie de Laval. Après un an de réflexions spirituelles, il était nommé professeur de Religion au cours universitaire du Collège de Saint-Boniface en 1965. Depuis lors, il présente 5 cours de religion sur les principaux aspects de la vie de foi, ses crises, les problèmes actuels qui confrontent l'Eglise.

Norbert GIRARDIN, B.A., M.A. Ps.

Psychologue licencié au niveau provincial, et membre de l'Association Canadienne des Psychologues, N. Girardin est Professeur de Psychologie et responsable du Service de Counseling au Collège de Saint-Boniface. Ayant obtenu le degré M.A. Ps. de l'Université d'Ottawa en 1965, il travailla pour quatre ans dans les hôpitaux provinciaux avant de se joindre au personnel du Collège à plein temps.

1972-1973





M. Paul Forstner



Jean-Louis Rocan, ptre



M. Raymond Thuot



Sr Annette St-Pierre

Robert ROBIDOUX, S.S., B.A., L.Th. (Montréal), S.T.D. (Rome, Ang.)

COURS 15.253 – PHILOSOPHIE MORALE

Etude d'un certain nombre de problèmes moraux contemporains tels que avortement, euthanasie, drogues, amour et sexualité, divorce, libération de la femme, révolution, discrimination, pollution de l'environnement, information et censure... etc. Ces sujets particuliers sont groupés autour des trois grandes lois de la vie humaine : le respect de la vie, la propagation de la vie et l'ascension de l'esprit. Ils sont examinés à la lumière des divers courants d'idée, y compris celui de la tradition chrétienne, dans le désir de repenser une morale pour notre temps.

GEORGES-L. DAMPHOUSSE, ptre

L'abbé Damphousse est natif de Saint-Joseph au Manitoba où il fit ses études primaires pour continuer ensuite au Collège de Saint-Boniface. En 1953 il obtint son bachelier ès arts et en 1957 son bachelier en théologie. Il fit entre temps du service militaire dans la réserve et recevait la commission d'officier en 1953. Président de la Procure Générale des Institutions il est aussi actif dans le mouvement des Caisses Populaires.

Il est Procureur au Collège depuis juillet 1967.

M. Paul FORSTNER

M. Forstner est né en Hongrie. Il a fait son éducation secondaire à Budapest, Hongrie. Son éducation académique en Science Politique et en Droit s'est faite aux universités de Budapest, Szeged (Hongrie), Vienne (Autriche), Berne (Suisse), Paris et Londres. M. Forstner est Docteur ès sciences politiques et Docteur en droit.

De 1926 jusqu'à 1948, il était au service diplomatique de la Hongrie (dernièrement chargé d'Affaires de Hongrie à Varsovie, Pologne).

M. Forstner est venu au Canada en 1949 et il a enseigné la Science Politique au Collège de Saint-Boniface et au Collège St-Paul.

En septembre 1972, il enseignera un cours d'introduction en Politique au Collège de Saint-Boniface.

JEAN-LOUIS ROCAN, ptre, B.A. (Man.) B.Th. (Mtl), A.M.A.R. (Paris).

L'abbé Rocan est aumônier des étudiants universitaires ou Directeur de la Pastorale Adjoint au Service d'Orientation; il est président de l'Assemblée Universitaire et membre du Comité de Direction de cette Assemblée.

L'abbé Rocan a fait ses études secondaires et universitaires au Collège de Saint-Boniface et ses études théologiques au Grand Séminaire de Saint-Boniface. Il a fait une année de spécialisation au Centre de Psychologie Pastorale de Paris. Il a dix années d'expérience en éducation dont les cinq dernières au service du Collège de Saint-Boniface.

M. Raymond THUOT

M. Raymond Thuot est originaire de Meyronne, en Saskatchewan. Il compléta ses études secondaires au Collège de Gravelbourg pour ensuite se lancer dans le monde des affaires. Il travailla pour un temps dans une banque à Bonnyville, Alberta, et ensuite au Winnipeg Free Press dans le département de publicité. Suivirent quelques années pendant lesquelles il dirigea son propre commerce en Saskatchewan avant de décider de retourner aux études. Il obtint son B.A. et son certificat d'éducation de l'Université de Manitoba. En 1968, il obtint son certificat professionnel permanent du département d'éducation et en 1970 il compléta une maîtrise en histoire de l'Université du Dakota Nord. M. Thuot enseigna au Collège d'Otterburne pendant cinq ans et enseigne au Collège de Saint-Boniface depuis 1965.

Durant l'année 1972-73, M. Thuot donnera trois cours d'histoire. 11.236F est le cours d'histoire du Canada de 1534 jusqu'à date. Comme suggéra un professeur, "de Cartier à Caouette". Ce cours est indispensable pour tous ceux qui espèrent un jour enseigner, ou pour ceux qui voudraient prendre une majeure en histoire, car ce cours est prérequis pour trois autres cours d'histoire offerts au Collège. Il va sans dire que c'est un cours qui devrait intéresser tout Canadien et grâce à un nouveau règlement, même un élève de première année peut suivre ce cours.

Le cours 11.372F est le cours d'histoire du Manitoba depuis la création jusqu'à nos jours. Histoire du Canada 11.236 est un prérequis pour ce cours ainsi que pour un nouveau cours 11.336F, l'Histoire du Régime Français au Canada, qu'on introduit pour la première fois cette année. Il faut remarquer que ce cours sera donné seulement deux soirs par semaine, le lundi et le mercredi à 16h30, et non trois comme l'indique une certaine feuille publicitaire. Ce cours sur le Régime français traitera de tous les aspects des débuts de notre pays, et devrait intéresser particulièrement tous ceux dont les ancêtres sont venus s'établir en Nouvelle-France.

Annette SAINT-PIERRE

Annette Saint-Pierre vient de Drummondville, dans la région des Cantons de l'Est, Québec. Après avoir terminé des études commerciales, elle entra au service de la Banque Provinciale du Canada. Après son entrée dans la Congrégation des Soeurs de Saint-Joseph, elle obtint son brevet complémentaire bilingue. Elle vint ensuite au Manitoba pour y enseigner dans les écoles de Powerview, Mariapolis, Lorette, etc...

Elle obtint son baccalauréat ès arts de l'Université d'Ottawa ainsi que sa maîtrise ès arts. Présentement elle est professeur de français au Collège de Saint-Boniface.

En septembre prochain, Annette Saint-Pierre donnera les cours 44.228F et 44.343F. Le premier cours est un cours de littérature canadienne-française; ce cours consiste à faire l'étude de l'évolution du roman canadien-français de 1945 à nos jours. Le deuxième cours est un cours sur le théâtre. Il y aura à l'étude des pièces de théâtre et les principaux aspects du théâtre. Les activités de l'année seront déterminées selon le choix et le talent des étudiants dans cette discipline.

LES PROFESSEURS DE L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE

Rév. Père Benoît PARIS, o.m.i., B.A. (Ott.), M.A. (Ott.)
Le Père Benoît Paris enseignera les cours suivants :
63.203 – Introduction à la linguistique (3 cr.)
63.205 – Communication orale (3 cr.)
63.204 – Littérature pour adolescents (3 cr.)
59.302 – Principes de programmation scolaire (3 cr.)
Il s'occupera également de la surveillance de stagiaires.

******

M. Roland MAHE, B.F.A. (Man.), Dip. Ed. (Man.), études du théâtre (1 an à Montréal, 1 an à Strasbourg).
M. Mahé enseignera les cours suivants:
63.213 – Le théâtre à l'école élémentaire (3 cr.)
63.206 – Le théâtre – Principes de base (3 cr.)

******

Sr Judith-Ann (Sheila Kenway), M.A. (Man.), Ph.D. (Ott.)
Sr Judith-Ann – l'Anglais (Secondaire) et s'occupera des Stages.

******

Sr Chaput, B.A. (Man.), B.Ed (Man.), M.A. (Mont.), Doc. de l'Université de Paris (Sorbonne)
Sr Chaput s'occupera du Français (élémentaire), des Sciences sociales (élémentaire), du Français (secondaire), et des Stages.

******

Mme Marie FENEZ
Mme Fenez s'occupera du Français (Primaire), des Sciences Sociales (Primaire) et des Stages.

******

Mme Cécile UNGRIN, B.A. (Man.)
Mme Ungrin s'occupera des Mathématiques (1 à 6), et des Stages.

******

Deux professeurs, dont nous n'avons pas à date les noms, doivent encore être embauchés.

Nous complétons ici la liste des professeurs et du personnel pour l'année scolaire 1972-73 au Collège de Saint-Boniface. Nous nous excusons auprès de ces professeurs, ainsi qu'auprès de nos lecteurs, de ne pouvoir présenter la photo et le curriculum vitae au complet, par manque de temps et de contacts.

Guy DELAQUIS – secrétaire général

André FRECHETTE, B.A., B.Ed., B.Sc. (Man.), M.Sc. (N. Dak.). M. Fréchette enseigne la Biologie.

James KELLER, B.S. (Xavier), M.A. (John Hopkins). M. Keller enseigne l'Anglais.

Marcel LEMIEUX, B.A. (Man.), B.L.S. (Ott.). M. Lemieux est bibliothécaire.

Denis LETOURNEAU, B.A. (Man.), L.Ph. (Laval). M. Létourneau enseigne la philosophie.

Bernard PENISSON, Bacc., L. ès L., Dipl. E.S. (Poit.), C.A.P.E.S. M. Pénisson enseigne l'Histoire.

Monique PENISSON, Bacc. (Bourges), L. ès L. (Poit.), C.A.P.E.S. Mme Pénisson enseigne le Français.

Roger SAINT-DENIS, B.A. (Mtl), B.Arp., Dipl. Ing. (Laval). M. Saint-Denis est le recteur du Collège.

Ronald SANDERS, B.A., M.A. (Man.). M. Sanders est professeur d'Anglais.

LE CONSEIL DES ÉTUDIANTS

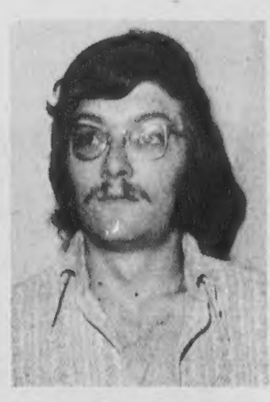
MOT DU PRÉSIDENT

"C'est depuis qu'il y a des francophones au Manitoba que l'on ressent le besoin d'une école pédagogique française au Manitoba. Suite à des efforts continus, ce besoin sera satisfait lors de l'ouverture cet automne de l'Institut Pédagogique au Collège de Saint-Boniface.

Dans une province où la survie du français est toujours menacée, les éducateurs francophones qui gradueront de l'Institut auront une énorme responsabilité vis-à-vis notre population francophone. Ils devront faire vivre et fleurir notre culture. L'A.U.C.S.B. est consciente de son rôle face au développement de ces éducateurs, et elle servira de catalyse pour le meilleur développement intellectuel, culturel et social des élèves tant au niveau Baccalauréat que Pédagogique.

Félicitations aux professeurs et élèves de ce nouvel Institut, et surtout bonne chance durant l'année décisive qui débutera bientôt."

Régis Gosselin,
au nom du Conseil de l'AUCSB


Régis GOSSELIN
président

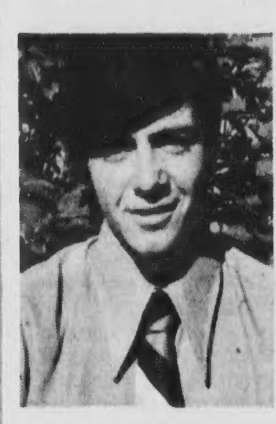

Michel BOUCHER
vice-prés. intérieur


Jacqueline ALLARD
vice-prés. extérieur


Denis RÉMILLARD
vice-prés. sportif


Jeanne GRÉGOIRE
secrétaire


Gérald LABOSSIÈRE
trésorier


Guy LAFOND
conseiller


Nicolle SICOTTE
conseillère


Léon HURARD
conseiller

* nous regrettons de ne pas avoir la photo de M. Albert LeGatt, conseiller et président du comité de liturgie.

LA CRÉATION DE L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE



par Roger Saint-Denis
Recteur du Collège

Le 28 mars 1972 l'Honorable Laurent Desjardins pour le Gouvernement provincial et l'Honorable Gildas Molgat pour le Gouvernement fédéral annonçaient officiellement qu'un accord de principe était intervenu entre les deux gouvernements au sujet de la création d'un Institut pédagogique au Collège de Saint-Boniface.

C'était l'aboutissement de plusieurs années d'efforts et de démarches de la part d'un grand nombre de Franco-Manitobains soutenus par quelques hommes politiques au premier rang desquels il faut mentionner l'Honorable Edward Schreyer, Premier Ministre du Manitoba et l'Honorable Gérard Pelletier, Secrétaire d'Etat du Canada, l'Honorable Laurent Desjardins.

Un rappel de l'histoire des quelques dernières années suffira pour placer cet événement dans le contexte actuel, sans qu'il soit besoin d'insister sur le fait que les Franco-Manitobains n'ont jamais cessé de réclamer les droits que la constitution de 1870 leur avait accordés.

Le 25 septembre 1969 douze personnes venant de milieux ou d'institutions aussi variés que la Faculté d'Education de l'Université, le Ministère de l'Education, le District scolaire de Saint-Boniface, la Société Franco-Manitobaine, le Collège de Saint-Boniface, les Enseignants Franco-Manitobains, les Ecoles privées et les Inspecteurs franco-manitobains acceptaient de se constituer en comité ad hoc pour étudier et déterminer si le temps était venu d'avoir une école normale française au Manitoba et, si oui, où elle devrait se situer et comment en préparer la création (Extrait du rapport du Comité ad hoc – 2 mars 1970).

La recommandation No 449 de la Commission B et B (II - pp. 180-1) avait déjà signalé que: "Un collège francophone affilié à une université provinciale serait indiqué pour accueillir un établissement nouveau au service d'écoles minoritaires des quatre provinces de l'Ouest".

Mais, ces écoles minoritaires n'existaient même pas à ce moment-là, pas même au Manitoba.

Ce n'est que l'année suivante, en juillet 1970, qu'un amendement à la loi scolaire, le "Bill 113", devait en permettre la création: on pourrait maintenant au Manitoba, enseigner TOUTES LES MATIERES, de la maternelle à la douzième année, EN FRANCAIS.

Comme il était évident qu'un tel réseau d'écoles primaires et secondaires ne surgirait pas, comme par miracle, à travers tout le Manitoba, dans l'espace d'un été, un autre amendement à la loi scolaire, le "Bill 71", permettrait aux élèves d'un district scolaire de suivre dans un autre district scolaire des cours qui ne se donnaient pas chez-eux.

Tout semblait en place: on pouvait créer un réseau d'écoles élémentaires et secondaires françaises à travers tout le Manitoba, si l'on avait assez de coeur au ventre pour le faire, l'accord s'était fait sur la nécessité de créer un Institut pédagogique en milieu français pour former les professeurs qui enseigneraient dans ces écoles et il ne restait plus qu'à décider où serait cet Institut pédagogique, comment il serait financé, etc.

Et le principal est fait: l'Institut pédagogique existe, il a déjà son directeur, M. Origène Fillion, et il offrira des cours en septembre 1972.

Je m'en voudrais de terminer cet article sans mentionner la très grande compréhension de tous ces problèmes dont a fait preuve la Commission des subventions aux universités et particulièrement son président, M. Scott Bateman, et quelques-uns des membres avec qui nous avons surtout discuté de ces problèmes, MM. Douglas Chevrier et Roland Couture, ainsi que certains membres du personnel de cette Commission, particulièrement MM. Nixon, architecte, et Hoffman, conseiller en planification.

Avec le support de toute la population franco-manitobaine le Manitoba pourra maintenant retrouver son vrai visage.

LA BIBLIOTHÈQUE PÉDAGOGIQUE

Une des premières tâches du nouveau directeur de l'Institut Pédagogique, M. Origène Fillion, fut de nommer un bibliothécaire.

M. Marcel Boulet fut élu et entra en fonction le 15 juin, 1972.

Il fallut d'abord définir la relation entre la bibliothèque du Secteur universitaire et celle du nouvel institut. Il y aura donc une bibliothèque centrale dont une section servirait à la pédagogie.

Le premier but d'établir une bibliothèque pédagogique est de répondre aux besoins des professeurs et des étudiants qui seront à l'Institut dès septembre. La bibliothèque se voit dans l'obligation de posséder une documentation très variée pour répondre aux exigences des cours enseignés. Une autre responsabilité de la bibliothèque sera d'aider les professeurs de langue française de toute la province.

Le Collège possédait une certaine quantité de livres en pédagogie sur ses rayons; plusieurs organismes avaient donné environ trois mille volumes en vue de commencer une section pédagogique.

Une vérification de ces volumes s'imposait avant de commander de nouveaux livres. Enfin, au début de juillet, une liste de six cent volumes et une centaine de périodiques fut établie. Il s'agit maintenant de terminer le catalogue, la classification et la préparation physique des livres déjà reçus et de commencer le travail sur les nouveaux livres.

A la mi-juillet, le Collège apprenait que la bibliothèque de la Section française du Ministère d'éducation devait s'ajouter à celle du Collège. Les deux collections pourraient assurer un service plus complet à ceux qui s'intéressent à l'enseignement.



M. Marcel Boulet prépare les livres pour la bibliothèque de l'Institut Pédagogique.



La bibliothèque du Collège offre une excellente sélection de livres, revues et périodiques français. En septembre, on trouvera également sur les rayons un excellent choix de livres pédagogiques.

Le travail de bibliothèque ne fait que commencer. Il y a encore beaucoup à faire afin d'atteindre les objectifs proposés. Actuellement, la collection pédagogique est au local 324 du pavillon universitaire.

A la rentrée des cours universitaires, 1972 - 1973, les deux bibliothèques seront intégrées et fonctionneront en vue de donner complète satisfaction à ses usagers.

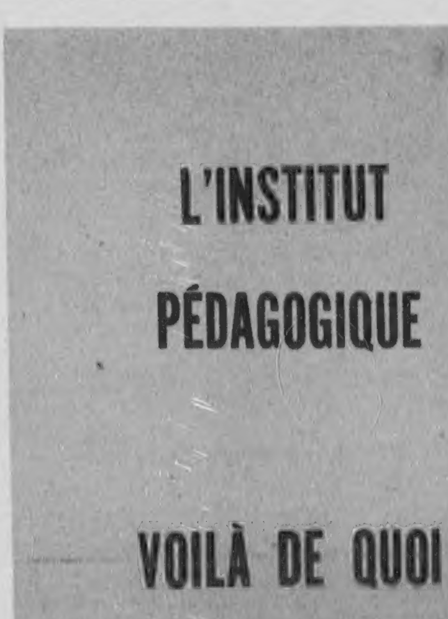




Photo Louis Perrin

Il y a deux ans, le Collège entreprenait des améliorations à la structure de l'édifice, toujours en vue de mieux répondre aux besoins des professeurs et étudiants. Un bon exemple c'est la nouvelle cafétéria, un endroit tout à fait favorable à la détente.

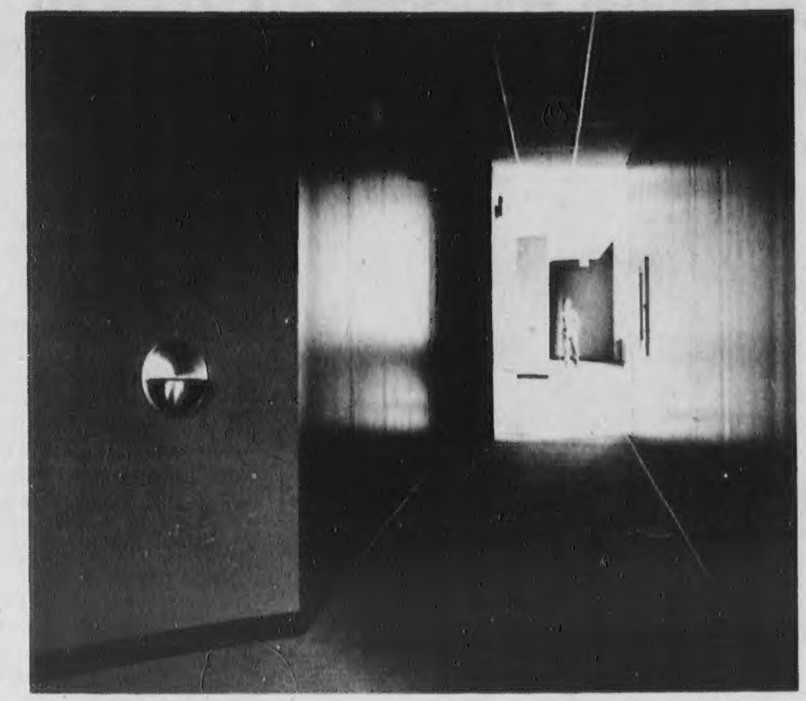


Photo Louis Perrin

La section dite "le vieux Collège" fut également sujette à des améliorations. C'est ainsi qu'on trouve maintenant, au même étage que la bibliothèque, des classes des plus modernes qui seront au service des étudiants en pédagogie.

ORIGÈNE FILLION . . . suite de la page 26

Quelle sera la planification des cours offerts à l'Institut durant la première et les prochaines années?

Nous comptons offrir trois différents programmes: -programme de deux ans, pour les étudiants qui s'inscrivent après la 12e année. Ce programme comprendra d'équivalent de cinq cours de la section des Arts ou des Sciences en plus des cours en pédagogie - programme de certification (élémentaire) d'une durée d'un an, pour les étudiants qui ont déjà complété une ou deux années en Arts ou en Sciences. - programme de certification (secondaire) une année d'études pédagogiques après le baccalauréat.

Les cours de l' Institut Pédagogique se donneront-ils tous en français ? N'y aura-t-il pas dédoublement avec la partie française de la Faculté d'Education de l'Université de Winnipeg?

Les cours de l'Institut se donneront tous en français (sauf pour l'enseignement du cours d'anglais). Il n'y aura pas dédoublement avec la partie française de la Faculté d'Education puisqu'il est convenu que celle-ci n'offrira plus les cours de certification pour l'enseignement du français et des sciences sociales. Seul l'Institut pédagogique sera responsable des programmes de pédagogie en français.

Les étudiants gradués de l'Institut Pédagogique pourront-ils, d'après vous, se placer les pieds dans les écoles du Manitoba ?

Il n'existe aucune raison de croire qu'un gradué de l'Institut ne puisse enseigner dans les écoles du Manitoba puisqu'il recevra les mêmes brevets du Ministère que les gradués de la Faculté d'Education.

Quand débuteront les travaux de construction sur l'édifice de l'Institut Pédagogique?

Il est fort possible que certains travaux de construction débuteront en 1973. Il sera cependant nécessaire de compléter l'analyse des besoins de l'ensemble du Collège avant de pouvoir juger de l'ampleur de ce projet.

D'ici l'achèvement des travaux de construction, où se donneront les cours d'Education?

Les cours de l'Institut se donneront dans la section universitaire du Collège jusqu'à ce que la nouvelle construction soit prête à les recevoir.

D'après vous, parlerons-nous plus en français dans vingt ans d'ici, à cause de l'Institut Pédagogique?

L'Institut pédagogique contribuera à un plus grand usage de la langue française en autant qu'il rendra plus facile aux divisions scolaires d'amplifier leurs programmes en français et que les parents sauront se prévaloir des droits que leur accorde la loi 113. L'Institut, tout comme le Collège et la loi 113 elle-même, sont des outils, des moyens qui sont mis à la disposition de la population francophone pour qu'elle puisse se développer dans le milieu Manitobain. Il y a donc lieu de regarder l'avenir avec optimisme.

Il existe une philosophie de l'éducation, une conception ou une ligne de base, quelle est la vôtre ?

Il existe de nos jours une tendance à considérer l'éducation comme une préparation de l'individu au monde du travail et à oublier que c'est d'abord et avant tout un apprentissage de la vie. L'éducation doit consister d'abord dans l'agencement d'influences diverses qui contribuent à conduire l'enfant vers une plus grande compréhension de lui-même en tant qu'être moral et social aussi bien qu'intellectuel. Un homme n'est vraiment éduqué que si les connaissances acquises l'ont rendu plus responsable envers lui-même, envers la société et envers son Créateur.



